

Data / Date : Mardi 17 décembre 2019

Afar seguit per / Affaire suivie par :
Inès CLEMENT – Directrice administrative et financière
i.clement@oc-cultura.eu / 04-67-11-85-10

Objècte / Objet :
CONSEIL D'ADMINISTRATION N°3
E.P.C.C. CIRDOC – Institut occitan de Cultura

Mesdames et messieurs les représentants de l'Etat ;
Mesdames et messieurs les conseillers régionaux ;
Mesdames et messieurs les conseillers départementaux ;
Mesdames et messieurs les conseillers communautaires ;
Monsieur le Maire, Mesdames et messieurs les conseillers municipaux de la ville de Béziers ;
Mesdames et messieurs les personnalités qualifiées ;
Mesdames et messieurs les représentants du personnel ;

Conformément aux dispositions des articles L.5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et aux statuts de l'E.P.C.C Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de Cultura, je vous invite à participer au conseil d'administration qui se tiendra :

MARDI 7 JANVIER 2020 – à 10h

- **Ordre du jour de la séance :**

Rapport N°1

Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration N°2 de l'E.P.C.C. Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de Cultura du 23 septembre 2019

Rapport N°2

Intérim de la fonction de Direction de l'E.P.C.C. Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de Cultura

Rapport N°3

Approbation du renouvellement du cahier des charges pour le recrutement d'une directrice ou d'un directeur pour l'E.P.C.C. Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de Cultura

Rapport N°4

Mise en place d'un bureau consultatif au sein de l'E.P.C.C. Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de Cultura

Rapport N°5

Présentation du rapport d'orientation budgétaire pour l'exercice 2020

Rapport N°6

Approbation de la Décision modificative N°2 au BP 2019

Rapport N°7

Approbation de la Convention de partenariat pour la connaissance et la promotion de la culture occitane des vallées occitanes d'Italie, avec l'association " Chambra d'Òc "

Rapport N°8

Actualisation de la Charte d'utilisation de la *Mediatèca*

- Point(s) informatif(s) et question(s) diverse(s) .
- Organisation du calendrier pour le Jury de sélection de la Direction de l'E.P.C.C.
- Date du conseil d'administration N°4
- Questions diverses.

Vous avez la possibilité d'assister à ce conseil d'administration :

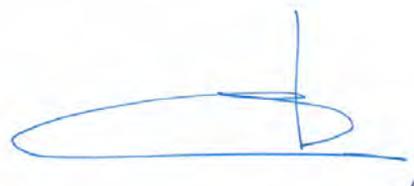
- dans les locaux du siège social – *Mediatèca* [1 Bis Bvd Duguesclin 34500 Béziers]
- dans les locaux du site délégué Nouvelle-Aquitaine – *Etnopòle* [Château d'Este, Avenue de la Pléiade 64140 Billère]

Conformément à l'article 1-1 du Règlement intérieur des instances de l'E.P.C.C. adopté par délibération du 21 mars 2019, le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres sont présents, soit 10 membres. Si ce quorum n'est pas atteint, le conseil est de nouveau convoqué avec le même ordre du jour dans un délai de 8 jours francs. Il délibère alors valablement quelque soit le nombre de présents.

Suite à une première convocation en date du 4 décembre 2019, le Président du CIRDOC – Institut occitan de Cultura a constaté l'absence de quorum à l'ouverture de la séance du Conseil d'administration, réuni en séance ordinaire, le mardi 17 décembre 2019 à 10h.

Je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le CIRDOC – *Institut occitan de Cultura*
Le Président, **Patric ROUX**





CONSEIL D'ADMINISTRATION
RÉUNION DU 7 JANVIER 2020
DÉLIBÉRATION N° 1

Le sept janvier deux mille vingt, à 10h00, le Conseil d'Administration du Centre International de recherche et de documentation occitanes - Institut occitan de Cultura, s'est réuni au CIRDOC - Médiatèca occitana, 1 bis boulevard Duguesclin 34500 BEZIERS, sur convocation en date du dix-sept décembre deux mille dix neuf.

OBJET :	Approbation du procès verbal du Conseil d'administration N°2 du 23 septembre 2019
RAPPORTEUR :	Le Président, Patrick ROUX

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT

10 JAN. 2020

D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

Nombre de représentants en exercice : 20

Étaient présent-e-s : 9 membres

Danièle AZEMAR, conseillère régionale – région Occitanie ; Rémy BERDOU, représentant du personnel – EPCC CIRDOC ; Charline CLAVEAU, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Blandine DELHAYE, représentante du personnel – EPCC CIRDOC ; Matthieu DESACHY, conseiller Livre et lecture – DRAC Occitanie ; Jean-Michel DU-PLAA, conseiller communautaire – CABEME ; Alberte FREY, adjointe au Maire – ville de Béziers ; Dolorès ROQUÉ, conseillère régionale – région Occitanie ; Patrick ROUX, Président du CIRDOC *Institut occitan de Cultura* & Conseiller régional – région Occitanie.

Étaient représenté-e-s : 3 membres

Robert MÉNARD, Maire- ville de Béziers ; Mumine OZSOY, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Dominique SALOMON, Vice-Présidente – région Occitanie.

Étaient excusé-e-s : 7 membres

Guy DAVID ; Paul DE SINETY ; Jean LACOSTE ; Jean-Noël LLOZE ; Marc OXIBAR ; Marie-Pierre PONS ; Monique SÉMAVOINE ;

Autres participants : 5 membres

Benjamin ASSIÉ, ancien Directeur – EPCC CIRDOC ; Jean-Jacques CASTERET, directeur adjoint-délégué Ethnopôle – EPCC CIRDOC ; Inès CLÉMENT, directrice administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Jeanne DESPAX, chargée de gestion administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Philippe VIALARD, responsable unité occitan-catalan – région Occitanie ; Eric MISSE, chargé de mission – CD de l'Aude.

Exprimés	57,5 voix /75
Pour	57,5 voix
Contre	0
Abstention	0

Le Président ayant constaté le quorum.

Rapporteur : Le Président, Patric ROUX



E.P.C.C. Centre international de recherche et documentation occitanes - *Institut occitan de Cultura*

Procès-verbal du Conseil d'administration du 23 septembre 2019

Le vingt-trois septembre deux mille dix-neuf, à 10h30, le Conseil d'Administration du Centre International de recherche et documentation occitanes - *Institut occitan de Cultura*, s'est réuni, sur convocation en date du treize septembre deux mille dix-neuf.

Nombre de représentants en exercice : 18

Étaient présent-e-s : 13 membres

CLAVEAU-ABBADIE Charline ; COURRIÈRE-CALMON Sophie ; DU-PLAA Jean-Michel ; LORENZINI Vincent ; OXIBAR Marc ; OZSOY Mumine . PISSARRO Elisabeth ; POLATO Serge ; PRADELLE Sylvie ; SÉMAVOINE Monique ; NICAISE Marie-Alix ; JUAN Sandra.

Étaient représenté-e-s : 3 membres

ROUX Patrick, Président ; ROQUÉ Dolorès ; MIKOL Bruno.

Étaient excusé-e-s : 2 membres

LLOZE Jean-Noël ; SALOMON Dominique.

Autres participants :

ASSIÉ Benjamin ; CASTERET Jean-Jacques ; CLEMENT Inès ; BERNEAU Cyril ; CASABONNE François ; TERRADE Justine ; VIALARD Philippe.

Ordre du jour

OUVERTURE DE SÉANCE :

- Mme Sylvie PRADELLE a été désignée par le Conseil départemental de l'Hérault comme membre représentante suppléante [Titulaire : Marie-Pierre PONS] en vertu de la délibération du 16 septembre 2019.
- La séance est présidée par Mme Charline CLAVEAU-ABBADIE, 1ère Vice-Présidente du Conseil d'administration de l'Établissement ; en raison de l'absence excusée du Président Patrick ROUX
- Le quorum est atteint. Nombre de membres présents à la séance : 13
- 63,25 voix exprimées / 75

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 SEPTEMBRE 2019 :

DÉLIBÉRATION 1 - Approbation du Procès-verbal du Conseil d'administration du 21 mars 2019

Exprimés : 63,25 voix sur 75 voix

Pour : 63,25 voix

Contre : 0

Abstention : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration.

DÉLIBÉRATION 2 - Décision modificative N°1 au B.P. 2019 de l'E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura

Exprimés : 63,25 voix sur 75 voix

Pour : 63,25 voix

Contre : 0

Abstention : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration.

DÉLIBÉRATION 3 - Approbation du Cahier des charges relatif à l'appel à candidature pour le poste de Directrice ou de Directeur de l'E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura

Le Directeur par intérim, M. Benjamin Assié, quitte la séance le temps du rapport.

Exprimés : 63,25 voix sur 75 voix

Pour : 63,25 voix

Contre : 0

Abstention : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration.

DÉLIBÉRATION 4 - Désignation des personnalités qualifiées siégeant au conseil d'administration de l'E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura

Les personnes publiques membres de l'E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura ont en amont fait part de leur proposition au Président.

- Mme Katy BERNARD, Maître de conférence d'occitan à l'université Bordeaux Montaigne et ancienne présidente de l'Institut occitan Aquitaine, est proposée comme personnalité qualifiée par le département des Pyrénées-Atlantiques
- M. Guy DAVID, ancien chargé de mission du Conseil départemental de la Haute-Garonne et militant à l'origine de la création du festival Occitània, est proposé comme personnalité qualifiée par la région Occitanie
- Mme Claire TORREILLES, professeure agrégée de lettres classiques, enseigne la littérature occitane à l'université Paul Valéry de Montpellier, est proposée comme personnalité qualifiée par la DRAC Occitanie
- M. Patrick VOLPILHAC, directeur général de l'Agence Livre Cinéma et Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine, est proposé comme personnalité qualifiée par la région Nouvelle-Aquitaine

A défaut d'accord conjoint sur la répartition des désignations en qualité de membre titulaire et de membre suppléant de la part des personnes publiques ; deux listes sont proposées :

Proposition venant de la Présidence de séance - Charline Claveau-Abbadie : LISTE 1 > Titulaires : Guy DAVID ; Patrick VOLPILHAC > Suppléantes : Katy BERNARD ; Claire TORREILLES	Proposition du département des Pyrénées- Atlantiques - Monique Sémavoine : LISTE 2 > Titulaires : Katy BERNARD ; Guy DAVID > Suppléants : Claire TORREILLES ; Patrick VOLPILHAC
---	--

Un vote à bulletin secret est organisé : 63 suffrages sont exprimés au regard de la pondération des voix.

- La Liste 1 obtient 49 voix
- La liste 2 obtient 14 voix.

Ce faisant, les personnes publiques admettent à l'unanimité la désignation des personnalités qualifiées :

- Personnalités qualifiées titulaires :
 - M. Guy DAVID, ancien chargé de mission du Conseil départemental de la Haute-Garonne et militant à l'origine de la création du festival Occitània
 - M. Patrick VOLPILHAC, directeur général de l'Agence Livre Cinéma et Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine
- Personnalités qualifiées suppléantes :
 - Mme Katy BERNARD, Maître de conférence d'occitan à l'université Bordeaux Montaigne et ancienne présidente de l'Institut occitan Aquitaine
 - Mme Claire TORREILLES, professeure agrégée de lettres classiques, enseigne la littérature occitane à l'université Paul Valéry de Montpellier

La délibération est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration.

Exprimés : 63,25 voix sur 75 voix

Pour : 63,25 voix

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION 5 - Autorisation donnée au Président de l'E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura de contracter auprès de la Caisse régionale du Crédit agricole du Languedoc une ligne de Trésorerie

Exprimés : 63,25 voix sur 75 voix

Pour : 63,25 voix

Contre : 0

Abstention : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration.

DÉLIBÉRATION 6 - Autorisation donnée au Président de l'E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura d'effectuer l'ensemble des démarches et délégation de signature pour déposer des demandes de subvention dans le cadre du budget de l'exercice 2020

Exprimés : 63,25 voix sur 75 voix

Pour : 63,25 voix

Contre : 0

Abstention : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration.

DÉLIBÉRATION 7 - Autorisation donnée au Président de l'E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura d'effectuer l'ensemble des démarches et délégation de signature pour le recrutement d'un volontaire en service civique au cours de l'exercice 2020

Exprimés : 63,25 voix sur 75 voix

Pour : 63,25 voix

Contre : 0

Abstention : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration.

DÉLIBÉRATION 8 - Autorisation donnée au Président de l'E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura d'effectuer l'ensemble des démarches et délégation de signature consentie dans le cadre du projet culturel de la Ciutat du Hédas, à Pau, porté par l'association de préfiguration de la Ciutat

Exprimés : 63,25 voix sur 75 voix

Pour : 63,25 voix

Contre : 0

Abstention : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration.

DÉLIBÉRATION 9 - Autorisation donnée au Directeur par intérim et au directeur adjoint - délégué Ethnopôle occitan et Nouvelle-Aquitaine de l'E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura - pour mettre en œuvre une campagne d'étude des pratiques et des besoins des publics

Exprimés : 63,25 voix sur 75 voix

Pour : 63,25 voix

Contre : 0

Abstention : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration.

La séance est levée.

Décision

Après en avoir délibéré, il a été décidé à l'unanimité :

D'approuver le procès verbal du Conseil d'administration N°2 du 23 septembre 2019.

A Béziers, le 7 janvier 2020

Monsieur Patrick ROUX

Président de l'EPCC

Certifie le caractère exécutoire de l'acte administratif,

Envoyé en Préfecture le : - 8 JAN. 2020

Publié et certifié exécutoire le :



CONSEIL D'ADMINISTRATION
RÉUNION DU 7 JANVIER 2020
DÉLIBÉRATION N° 2

Le sept janvier deux mille vingt, à 10h00, le Conseil d'Administration du Centre International de recherche et de documentation occitanes - Institut occitan de Cultura, s'est réuni au CIRDOC - Médiatèca occitana, 1 bis boulevard Duguesclin 34500 BEZIERS, sur convocation en date du dix-sept décembre deux mille dix neuf.

OBJET :	Intérim de la fonction de Direction de l'E.P.C.C. Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de Cultura
RAPPORTEUR :	Le Président, Patrick ROUX

PRÉFECTURE
DE L'HERAULT

10 JAN. 2020

D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

Nombre de représentants en exercice : 20

Étaient présent-e-s : 9 membres

Danièle AZEMAR, conseillère régionale – région Occitanie ; Rémy BERDOU, représentant du personnel – EPCC CIRDOC ; Charline CLAVEAU, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Blandine DELHAYE, représentante du personnel – EPCC CIRDOC ; Matthieu DESACHY, conseiller Livre et lecture – DRAC Occitanie ; Jean-Michel DU-PLAA, conseiller communautaire – CABEME ; Alberte FREY, adjointe au Maire – ville de Béziers ; Dolorès ROQUÉ, conseillère régionale – région Occitanie ; Patrick ROUX, Président du CIRDOC *Institut occitan de Cultura* & Conseiller régional – région Occitanie.

Étaient représenté-e-s : 3 membres

Robert MÉNARD, Maire- ville de Béziers ; Mumine OZSOY, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Dominique SALOMON, Vice-Présidente – région Occitanie.

Étaient excusé-e-s : 7 membres

Guy DAVID ; Paul DE SINETY ; Jean LACOSTE ; Jean-Noël LLOZE ; Marc OXIBAR ; Marie-Pierre PONS ; Monique SÉMAVOINE ;

Autres participants : 5 membres

Benjamin ASSIÉ, ancien Directeur – EPCC CIRDOC ; Jean-Jacques CASTERET, directeur adjoint-délégué Ethnopôle – EPCC CIRDOC ; Inès CLÉMENT, directrice administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Jeanne DESPAX, chargée de gestion administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Philippe VIALARD, responsable unité occitan-catalan – région Occitanie ; Eric MISSE, chargé de mission – CD de l'Aude.

Exprimés	57,5 voix /75
Pour	57,5 voix
Contre	0
Abstention	0

Le Président ayant constaté le quorum.

Exposé des motifs

VU les Statuts de l'Établissement public de coopération culturelle du Centre international de recherche et documentation occitanes – *Institut occitan de Cultura* ;

VU la délibération N°2 du Conseil d'administration du 23 septembre 2019 portant approbation du cahier des charges relatif à l'appel à candidature pour le recrutement du Directeur ou de la Directrice de l'E.P.C.C. CIRDOC – *Institut occitan de Cultura* ;

CONSIDÉRANT la déclaration d'infructuosité de la procédure de recrutement initié le 1^{er} octobre 2019 sous le numéro 03419200185

La procédure et le rôle du directeur ou de la directrice font partie des spécificités du cadre légal des EPCC. La direction est liée à un mandat public de 5 ans -renouvelable par période de 3 ans- et rattachée à un projet de direction. Conformément à la législation en vigueur et aux statuts de l'EPCC Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de Cultura, le Directeur est nommé par le Président ou la Présidente de l'EPCC parmi une liste de candidats établie par les personnes publiques membres de l'EPCC suite à un appel à candidature.

CONSIDÉRANT la déclaration d'infructuosité de la procédure de recrutement initié le 1^{er} octobre 2019 sous le numéro 03419200185, il est proposé aux membres du Conseil d'administration de l'E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura de désigner des agents aux fonctions de Direction par intérim :

Décision

Après en avoir délibéré, il a été décidé à l'unanimité :

- De désigner aux fonctions de Direction par intérim :

- Jean-Jacques CASTERET, Directeur adjoint délégué Ethnopôle / Nouvelle-Aquitaine pour le site de Billère ; assure la Direction par intérim de l'E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura ;
- Inès CLÉMENT, Directrice administrative et financière ; assure la direction par intérim pour le site de Béziers - *Mediatèca* de l'E.P.C.C ;

- De dire que les délégations de signature qui leur sont consenties demeurent celles adoptées par Délibération N°26 du Conseil d'administration N°1 de l'Établissement du 21 mars 2019.

A Béziers, le 7 janvier 2020

Monsieur Patrick ROUX

Président de l'EPCC

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
10 JAN. 2020
D.R.C.L.
GREFFE - P.F.R.A.

Certifie le caractère exécutoire de l'acte administratif,

Envoyé en Préfecture le : - 8 JAN. 2020.

Publié et certifié exécutoire le :



CONSEIL D'ADMINISTRATION
RÉUNION DU 7 JANVIER 2020
DÉLIBÉRATION N° 3

Le sept janvier deux mille vingt, à 10h00, le Conseil d'Administration du Centre International de recherche et de documentation occitanes - Institut occitan de Cultura, s'est réuni au CIRDOC - Médiatèca occitana, 1 bis boulevard Duguesclin 34500 BEZIERS, sur convocation en date du dix-sept décembre deux mille dix neuf.

OBJET :	Approbation du renouvellement du cahier des charges pour le recrutement d'une directrice ou d'un directeur pour l'E.P.C.C. Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de Cultura
RAPPORTEUR :	Le Président, Patrick ROUX

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT

10 JAN. 2020

D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

Nombre de représentants en exercice : 20

Étaient présent-e-s : 9 membres

Danièle AZEMAR, conseillère régionale – région Occitanie ; Rémy BERDOU, représentant du personnel – EPCC CIRDOC ; Charline CLAVEAU, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Blandine DELHAYE, représentante du personnel – EPCC CIRDOC ; Matthieu DESACHY, conseiller Livre et lecture – DRAC Occitanie ; Jean-Michel DU-PLAA, conseiller communautaire – CABEME ; Alberte FREY, adjointe au Maire – ville de Béziers ; Dolorès ROQUÉ, conseillère régionale – région Occitanie ; Patrick ROUX, Président du CIRDOC *Institut occitan de Cultura* & Conseiller régional – région Occitanie.

Étaient représenté-e-s : 3 membres

Robert MÉNARD, Maire- ville de Béziers ; Mumine OZSOY, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Dominique SALOMON, Vice-Présidente – région Occitanie.

Étaient excusé-e-s : 7 membres

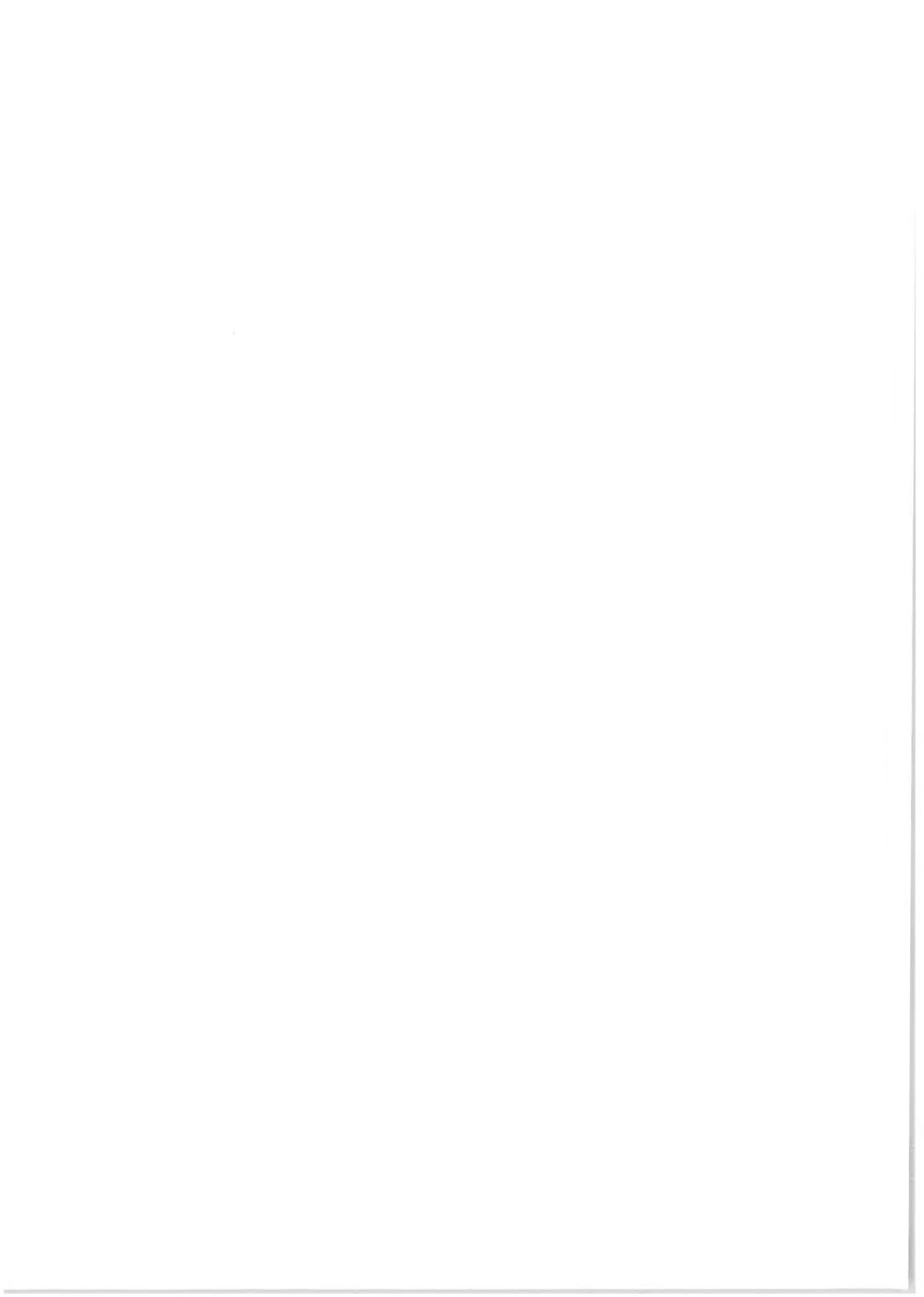
Guy DAVID ; Paul DE SINETY ; Jean LACOSTE ; Jean-Noël LLOZE ; Marc OXIBAR ; Marie-Pierre PONS ; Monique SÉMAVOINE ;

Autres participants : 5 membres

Benjamin ASSIÉ, ancien Directeur – EPCC CIRDOC ; Jean-Jacques CASTERET, directeur adjoint-délégué Ethnopôle – EPCC CIRDOC ; Inès CLÉMENT, directrice administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Jeanne DESPAX, chargée de gestion administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Philippe VIALARD, responsable unité occitan-catalan – région Occitanie ; Eric MISSE, chargé de mission – CD de l'Aude.

Exprimés	57,5 voix /75
Pour	57,5 voix
Contre	0
Abstention	0

Le Président ayant constaté le quorum.



Exposé des motifs

VU les Statuts de l'Établissement public de coopération culturelle du Centre international de recherche et documentation occitanes – *Institut occitan de Cultura* ;

VU la délibération N°2 du Conseil d'administration du 23 septembre 2019 portant approbation du cahier des charges relatif à l'appel à candidature pour le recrutement du Directeur ou de la Directrice de l'E.P.C.C. CIRDOC – *Institut occitan de Cultura* ;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues dans le cadre de l'appel à candidature pour le poste de Directeur ou de Directrice de l'Établissement public de coopération culturelle du Centre international de recherche et documentation occitanes – *Institut occitan de Cultura* ;

CONSIDÉRANT la demande de détachement de Monsieur Benjamin ASSIÉ, Conservateur territorial des bibliothèques et Directeur par intérim de l'E.P.C.C. CIRDOC – *Institut occitan de Cultura* ;

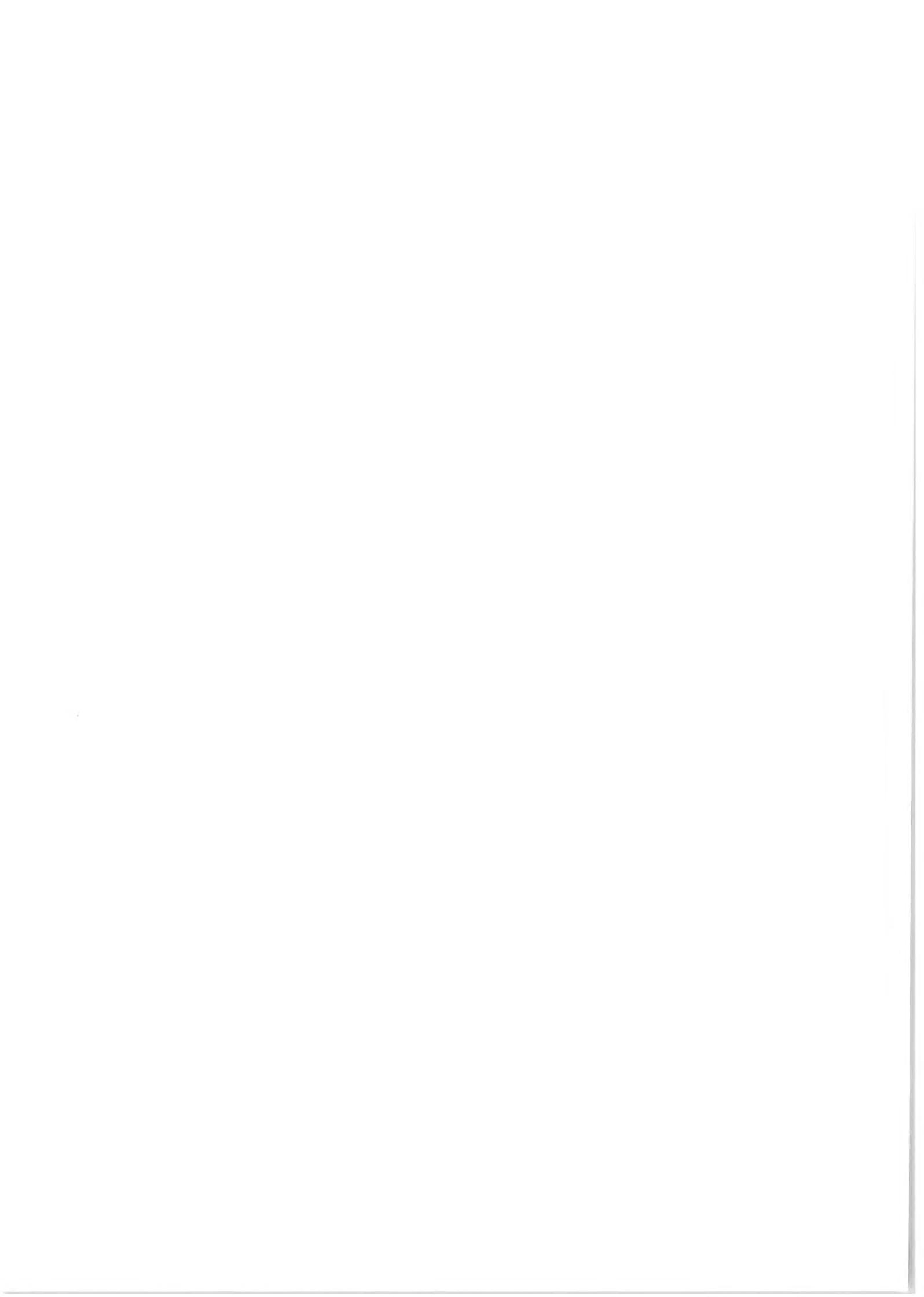
Décision

Après en avoir délibéré, il a été décidé à l'unanimité :

- de déclarer infructueuse l'opération de recrutement susmentionnée ;
- d'approuver le renouvellement du cahier des charges pour le recrutement d'une directrice ou d'un directeur pour l'Établissement ;
- d'autoriser l'utilisation des crédits de masse salariale liés à la vacance du poste de Direction en vue de faire appel à des vacances.

De définir le calendrier de l'opération de recrutement de la manière suivante :

- Date de clôture de l'appel à candidature : **Vendredi 17 Avril 2020**
- Sélection par les membres du CA de 5 candidatures maximum
- Entretien(s) par le jury de sélection : **Mardi 5 Mai 2020**
- Transmission par les candidats de leur Projet scientifique et culturel pour l'Établissement (délai de transmission de 20j. à l'issue des entretiens)
- À la clôture des dépôts : **Vendredi 12 Juin 2020** nouveaux entretiens puis nouvelle réunion du jury de sélection afin de procéder à la sélection définitive
- Séance extraordinaire du Conseil d'administration : **Vendredi 12 Juin 2020** afin qu'une candidate ou qu'un candidat soit proposé-e au Président de l'Établissement pour le poste de Direction



La liste des documents qu'il est proposé de transmettre aux candidats présélectionnés dans le cadre de l'élaboration par chaque candidat d'un projet d'orientations scientifiques et culturelles est la suivante :

- Statuts de l'E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura
- Règlement intérieur des instances de l'E.P.C.C.
- Projet d'établissement provisoire et programme d'activité 2020 de l'E.P.C.C.
- Tableau des effectifs et organigramme de l'E.P.C.C.
- Référentiel métiers et compétences de l'E.P.C.C.
- Règlement intérieur des agents de l'E.P.C.C.
- Budget Primitif 2019 de l'E.P.C.C.
- Rapport d'Orientation Budgétaire 2020 de l'E.P.C.C.
- Rapport d'Activité 2019 de l'E.P.C.C.

A Béziers, le 7 janvier 2020

Monsieur Patrick ROUX

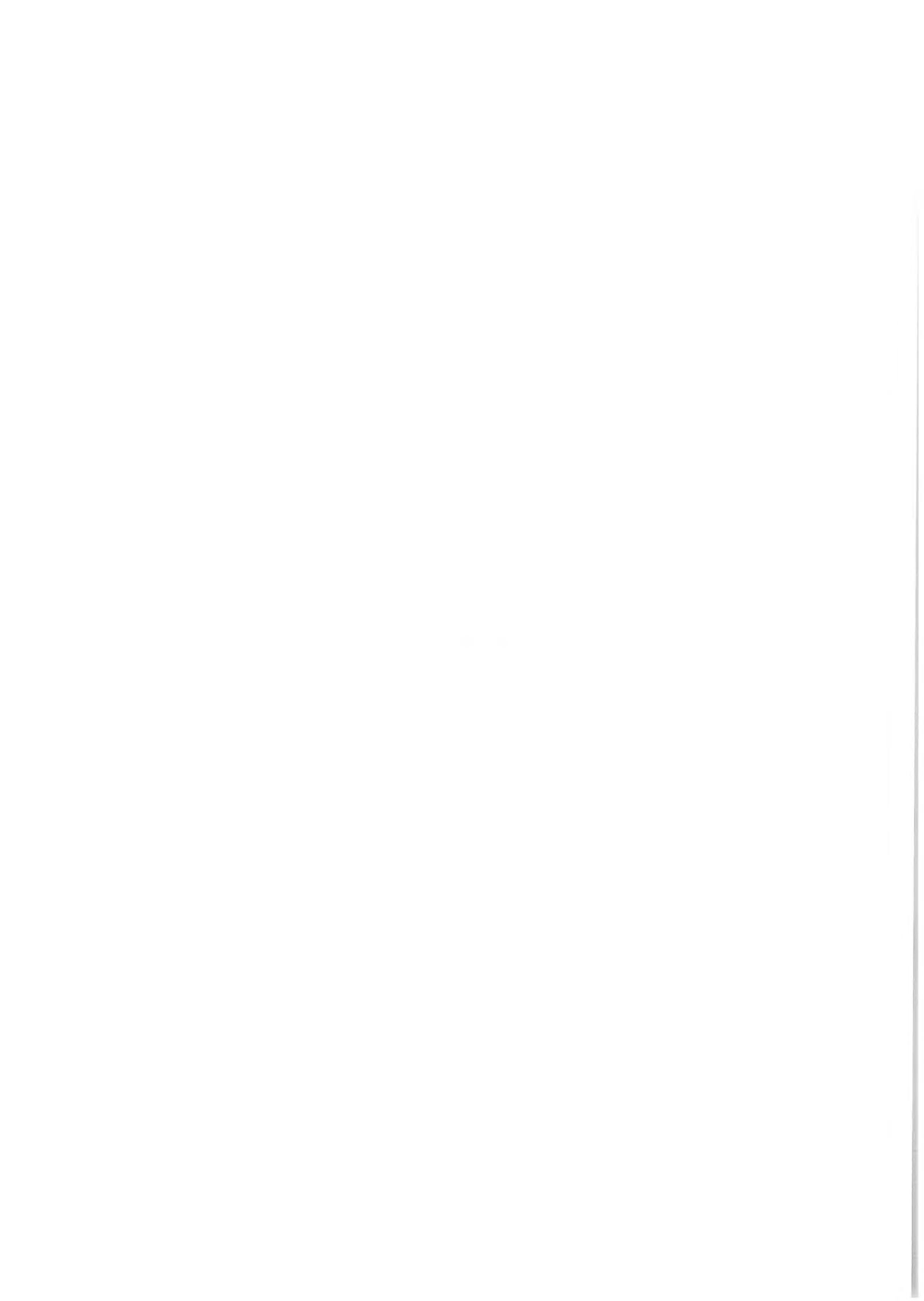
Président de l'EPCC

Certifie le caractère exécutoire de l'acte administratif,

Envoyé en Préfecture le : **8 JAN. 2020**

Publié et certifié exécutoire le :

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
10 JAN. 2020
D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.





**CAHIER DES CHARGES POUR LE RECRUTEMENT
D'UNE DIRECTRICE OU D'UN DIRECTEUR
POUR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE DU
CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET DOCUMENTATION OCCITANES
- *INSTITUT OCCITAN DE CULTURA***

CONTEXTE

Créé au 1er janvier 2019 et fonctionnel depuis le 1er avril 2019, l'établissement public du Centre international de recherche et documentation occitanes - *Institut occitan de Cultura* recrute son Directeur ou sa Directrice.

Le Centre est administré par neuf personnes publiques membres : les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, l'État, la ville de Béziers, les départements de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Atlantiques, les communautés d'agglomération Béziers-Méditerranée et Pau-Béarn-Pyrénées.

L'équipe de l'établissement est composée de 20 agents permanents répartis sur les deux sites physiques, *La Mediatèca* (Béziers, 34-Hérault) et *L'Etnopòle* (64-Pyrénées-Atlantiques).

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE

Le Centre International de Recherche et de Documentation Occitanes - Institut occitan de Cultura (CIRDOC - Institut occitan de Cultura), dont le siège social est situé à Béziers, est l'organisme public à vocation nationale et internationale chargé de la sauvegarde, de la connaissance et de la promotion de la culture occitane.

Il a été créé en 2019 par la fusion de deux organismes antérieurs, le Centre interrégional de développement de l'occitan (Béziers) et l'Institut occitan d'Aquitaine (Billère).

Les actions du CIRDOC - Institut occitan de Cultura s'articulent entre les deux grands pôles de compétences et métiers hérités des établissements dont il reprend les missions, à savoir :

- un centre de ressources encyclopédique de référence nationale et internationale assurant un service public d'information et de documentation tout en poursuivant sa mission de conservatoire des expressions culturelles, scientifiques, politiques et sociales occitanes (150'000 œuvres et documents du Moyen Âge à nos jours) ;
- un outil de coopération, d'ingénierie de projet et d'articulation des politiques publiques pour les collectivités adhérentes et d'accompagnement des acteurs institutionnels, professionnels et associatifs agissant pour le développement des pratiques et expressions occitanes auprès de la société actuelle.

Le CIRDOC-Institut occitan de Cultura dispose également du label Ethnopôle, pôle national de recherche et de ressources en ethnologie.

Il administre et développe des outils en ligne pour la connaissance et la valorisation de la culture occitane autour du portail collectif *Occitanica* (www.occitanica.eu).

HISTOIRE DE L'INSTITUTION :

• **L'Institut occitan d'Aquitaine (1966-2018)**

À travers la création de l'Institut Occitan en Béarn, en 1996, les responsables associatifs, artistes, chercheurs et élus ont souhaité créer un premier organisme professionnel à même de mettre en œuvre les politiques publiques en matière de socialisation de la langue et de la culture occitanes dans les Pyrénées-Atlantiques et en Région Aquitaine. À compter des années 2010, l'Institut occitan d'Aquitaine s'est spécialisé dans les actions de recherche et valorisation en faveur du patrimoine culturel immatériel et la gestion d'archives orales.

Avec la création de l'E.P.C.C. CIRDOC - *Institut occitan de Cultura*, l'ancienne association InÒC devient un site délégué « Ethnopôle » de l'établissement sous la direction d'un directeur délégué responsable du site.

• **Le Centre international de documentation occitane (1975-1995) :**

En 1975, l'universitaire Jacques Boisgontier, l'écrivain Yves Rouquette et le docteur Robert Sirc, adjoint au maire de Béziers, mettent en œuvre le projet historique d'une grande bibliothèque de la langue et de la culture occitanes en fondant le *Centre international de documentation occitane* (CIDO), une association loi 1901. Dès sa création, des donations affluent de toutes les régions occitanes tandis que les bibliothécaires collectent ou acquièrent quantité de documents anciens et contemporains. Le CIDO mènera une active politique de valorisation de la culture occitane en produisant de nombreuses expositions, colloques, publications. L'association est dissoute en 1995 et devient, avec la création du CIRDOC en 1998, le premier établissement public entièrement dédié à une langue non officielle.

● **Création du Centre InterRégional de Développement de l'Occitan - *Mediatèca occitana* (1998-2018)**

En 1998, la région Languedoc-Roussillon et la ville de Béziers créent un syndicat mixte afin de conserver, enrichir et valoriser les collections issues du CIDO. La Région construit un grand bâtiment moderne au cœur du quartier du Champ de Mars à Béziers qui accueille les grands équipements culturels et universitaires de la Ville.

En 2006, le CIRDOC franchit une nouvelle étape vers la constitution d'une grande institution publique en faveur du patrimoine et de la création occitane en signant un premier partenariat de pôle associé avec la Bibliothèque nationale de France. Les collections s'accroissent pour représenter aujourd'hui plus de 150'000 œuvres et documents du Moyen Âge à nos jours réparties en 4 départements : Imprimés et documentation contemporaine ; Archives, manuscrits et fonds ancien ; Musique et phonothèque ; Audiovisuel et iconothèque.

Le CIRDOC a développé ses actions et métiers autour de quatre grands pôles d'activité :

- la *Mediatèca* qui accueille 10'000 personnes chaque année (mediathèque publique, programmation événementielle, événements professionnels ou scientifiques, etc.) ;
- les services d'information et de documentation (1'000 demandes / an d'information et de documentation à distance) ;
- le développement des ressources et services numériques autour du projet Occitanica, portail collectif de la langue et de la culture occitanes ;
- la coopération et l'action hors-les-murs en partenariat avec les collectivités et associations.

● **Création du Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de Cultura (2019)**

En 2019, et à la suite de la promulgation d'un arrêté préfectoral, le Centre Interrégional de Développement de l'Occitan - *Mediatèca occitana* quitte son statut de syndicat mixte et devient un établissement public de coopération culturelle et change son nom pour devenir le Centre International de Recherche et de Documentation Occitanes - Institut occitan de Cultura, en fusionnant avec l'Institut occitan d'Aquitaine. L'EPCC est géré et financé par l'État par le biais du ministère de la Culture, la région Occitanie, la région Nouvelle-Aquitaine, la Ville de Béziers, les départements de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Atlantiques, les communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées et Béziers-Méditerranée avec l'ambition d'en faire un établissement d'envergure nationale et internationale.

Cette initiative suit la logique établie par l'article 103 de la loi NOTRe, et qui met en avant la responsabilité partagée de l'État et des collectivités territoriales (notamment régionales) sur la culture dans l'optique des droits culturels, tels qu'énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et qui est explicitement cité par l'article de loi.

Elle répond également au développement des politiques publiques, des initiatives et des projets en faveur de la langue et de la culture occitanes, dans leur espace linguistique historique (4 régions administratives françaises, 1 région italienne, 1 région espagnole) et plus globalement en France et à l'étranger.

● **Les collections :**

Constamment enrichies par des dons directs, des legs ou des acquisitions, les collections du CIRDOC – Institut occitan de Cultura représentent environ 150 000 documents anciens et contemporains, témoins de plus de dix siècles de création, de pensée, de savoirs et d'échange en langue occitane : manuscrits, archives écrites, sonores et audiovisuelles ; livres, partitions, revues et journaux, estampes, affiches, photographies, objets, etc. Le CIRDOC – Institut occitan de Cultura développe également les collections de sa médiathèque publique en proposant pour la consultation sur place ou le prêt à

domicile la totalité de la production occitane actuelle : littérature, musique, cinéma, essais, livres et documents jeunesse.

MISSIONS STATUTAIRES :

Le Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de Cultura est l'organisme public à vocation nationale et internationale chargé de la sauvegarde, de la connaissance et de la promotion de la culture occitane.

Il a notamment pour mission :

- de rassembler, produire, diffuser les ressources et les savoirs du domaine occitan dans une visée encyclopédique, de contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion au plan national et international ;
- d'œuvrer à la conservation du patrimoine artistique, scientifique et documentaire en langue occitane, en particulier en gérant et développant une collection publique de référence nationale et internationale dans son domaine par achat, réception de dons, legs et dépôt dans le cadre d'une politique d'acquisition définie dans son projet d'établissement ;
- de contribuer au débat d'idée, au partage des connaissances, au dialogue interculturel et à l'accès de tous aux savoirs et à la création artistique par des actions de programmation événementielle et une offre de services et de pratiques culturelles dans et hors de ses locaux ;
- de participer au développement et à la promotion du territoire par des actions culturelles, touristiques, d'innovation et de développement de la recherche ;
- d'œuvrer à la préservation et à la transmission du patrimoine littéraire, artistique, et du patrimoine ethnologique et immatériel de l'espace occitan ;
- de contribuer à la préservation et à la promotion de la diversité des expressions culturelles occitanes dans une visée de promotion du dialogue interculturel et de développement de la coopération internationale en matière de culture.

Le Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de Cultura est également destiné à animer la coopération entre les collectivités territoriales, leurs groupements et l'État qui exercent une compétence partagée en matière culturelle et en matière de promotion des langues de France. Il est en particulier un des outils de la coopération interrégionale, ancienne et structurée entre plusieurs régions de l'espace occitan en France et en Europe.

Les collections, services et moyens de l'établissement sont déployés sur différents sites et pôles de compétences, en gestion directe ou dans le cadre d'une politique de coopération avec des organismes associés.

Les objectifs en matière de politique publique (orientations générales de la politique de l'établissement) et les programmes d'actions pluriannuels sont définis dans le cadre du projet culturel et scientifique de l'établissement approuvé par le conseil d'administration.

PROFIL DE POSTE

Le CIRDOC - Institut occitan de Cultura recrute sa directrice ou son directeur, pour un mandat de cinq ans, renouvelable par période de 3 ans, par voie statutaire (détachement) ou contractuelle.

MISSIONS :

- La directrice ou le directeur pilote, fait valider et met en œuvre le projet de l'établissement dans le cadre des orientations scientifiques et culturelles validées par le Conseil d'Administration de l'établissement.
- Elle ou il organise, dirige et coordonne l'action culturelle, patrimoniale, scientifique et administrative de l'établissement, impulse les actions et garantit leur cohérence, définit des projets innovants en favorisant des partenariats, organise la communication générale de l'établissement.
- Elle ou il représente l'établissement dans toutes ses composantes,
- Elle ou il construit et met en œuvre le projet scientifique et culturel de l'établissement et rend compte de l'exécution de ce projet au Conseil d'administration,
- Elle ou il assure la direction de l'ensemble des services, elle ou il a autorité sur l'ensemble du personnel, elle ou il assure le bon fonctionnement de l'établissement, le respect de l'ordre et il/elle exerce le pouvoir disciplinaire,
- Elle ou il est l'ordonnateur des recettes et des dépenses de l'établissement, elle ou il prépare le budget et ses décisions modificatives et en assure l'exécution, elle ou il établit le compte administratif,
- Elle ou il passe tous actes, contrats et marchés, dans les conditions définies par le Conseil d'Administration, elle ou il représente l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Missions générales et stratégiques :

- la définition, dans le cadre du projet qu'elle ou qu'il propose avec sa candidature, des orientations stratégiques de l'établissement, dont leurs conditions de réalisation et d'évaluation ; il ou elle élabore et met en œuvre le projet culturel et scientifique pour lequel il ou elle a été nommé et rend compte de son exécution au conseil d'administration ;
- -e suivi des validations par le Conseil d'Administration et la Présidence, de l'ensemble de ces orientations stratégiques, de leur calendrier, moyens de mise en œuvre, suivis, évaluations ;
- le conseil auprès des élus du Conseil d'Administration, des collectivités impliquées, de l'État et de toutes les instances décisionnelles de l'établissement ;
- la fonction d'ordonnateur et de référent légal de l'établissement ;
- le développement du rayonnement de l'établissement à l'échelle locale, nationale et internationale ;
- la promotion et communication de l'établissement du local à l'international ;
- la recherche et le maintien d'une bonne articulation entre la dimension culturelle, patrimoniale, artistique et scientifique d'une part et la dimension structurelle, territoriale et d'organisation fonctionnelle d'autre part ;
- il ou elle passe tous actes, contrats et marchés, dans les conditions définies par le conseil d'administration ;

Missions patrimoniales, artistiques et scientifiques :

- l'enrichissement et la conservation des collections ;
- la valorisation et la diffusion des collections ;
- le soutien à la création artistique ;
- la mise en oeuvre d'une politique de lecture publique ;
- l'animation de la réflexion et de l'innovation pédagogique ;
- la coordination des projets, le développement des échanges et des coopérations internationales ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme d'action culturelle ; il/elle assure la programmation de l'activité scientifique, pédagogique et culturelle de l'Établissement ;

Missions structurelles, territoriales et d'organisation fonctionnelle :

- le management opérationnel des services et des équipes ; il ou elle assure la direction de l'ensemble des services et est consulté-e pour avis par le président ou la présidente du conseil d'administration sur le recrutement et la nomination aux emplois de l'Établissement ;
- l'élaboration d'une stratégie et d'une gestion administrative et budgétaire (notamment en matière de développement des recettes et de recherche de financements) ;
- l'élaboration d'une stratégie et d'une gestion des ressources humaines ;
- la conduite de projets en partenariat et la formation des acteurs.

PROFIL :

- Personnalité expérimentée issue de la gestion d'établissement scientifique ou culturel
- Expérience de projets internationaux
- Connaissances expérimentées des champs de la bibliothéconomie et des sciences de l'information
- Connaissances des règles et procédures de fonctionnement d'un établissement public ; une expérience de la direction d'un établissement similaire serait appréciée
- Maîtrise des politiques publiques transversales, des réseaux institutionnels et des mécanismes de l'aide publique
- Capacités éprouvées à travailler en équipe et aptitude confirmée dans le management d'équipes aux métiers et fonctions diverses (administration, informatique, médiation, patrimoine et documentation)
- Expérience et maîtrise avérée des stratégies de partenariats
- Une maîtrise de la langue occitane serait un plus apprécié (le cas échéant : engagement de formation - niveau B2 minimum requis)

DESSCRIPTIF DU POSTE

Mandat de cinq ans renouvelable par période de trois ans,

Temps complet,

Titulaire ou contractuel

Déplacements fréquents sur le territoire national et international, ainsi que des astreintes-représentations soir et week-end

Cadres d'emplois : l'Établissement ayant pour mission la gestion d'archives privées, de bibliothèques et de centres de documentation, le directeur ou la directrice doit relever d'un corps ou cadre d'emplois de fonctionnaires ayant vocation à diriger ce type d'établissement, défini par l'arrêté du 27 février 2008 pris pour l'application de l'article L. 1431-5 du CGCT et relatif aux conditions de nomination des directeurs de certaines catégories d'établissements publics de coopération culturelle ; ou, à défaut, détenir un diplôme selon les modalités fixées par l'arrêté susmentionné.

PROCÉDURE

Les personnes publiques représentées au conseil d'administration procèdent à un appel à candidatures en vue d'établir une liste de candidats à l'emploi de directeur ou de directrice de l'Établissement.

Les candidats devront faire parvenir une lettre de motivation, accompagnée d'un CV et d'une note d'intention de 3 pages maximum (4 500 signes), pour le , cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Monsieur le Président
E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura
1 bis, Boulevard Duguesclin
B.P. 180
34503 BÉZIERS Cedex

A la clôture de l'appel à candidature, un jury de sélection, composé de personnes publiques, membres du Conseil d'Administration procèdera à l'examen des candidatures et à l'établissement d'une liste de candidats présélectionnés (ne pouvant excéder 5 candidats), au plus tard le , à qui il sera proposé un entretien avec le jury.

Période prévisionnelle des entretiens :

Dans un délai de 20 jours à l'issu de l'entretien (*date butoir* : , en fonction de la date de l'entretien), les candidats pré-sélectionnés devront remettre au jury de sélection leur projet d'orientations scientifiques et culturelles.

Une version numérique devra être transmise à l'adresse : administrator@oc-cultura.eu .

À titre informatif :

Liste des documents qui seront remis aux candidat-e-s présélectionné-e-s dans le cadre de l'élaboration de leur projet d'orientations scientifiques et culturelles :

- Statuts de l'E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura
- Règlement intérieur des instances de l'E.P.C.C.
- Projet d'établissement provisoire et programme d'activité 2019 de l'E.P.C.C.
- Tableau des effectifs et organigramme de l'E.P.C.C.
- Référentiel métiers et compétences de l'E.P.C.C.
- Règlement intérieur des agents de l'E.P.C.C.
- Budget Primitif 2019 de l'E.P.C.C.
- Rapport d'Orientation Budgétaire 2020 de l'E.P.C.C.
- Rapport d'Activité 2019 de l'E.P.C.C.

A la clôture des dépôts, le jury de sélection se réunit à nouveau afin de procéder à la sélection des candidats.

Une séance extraordinaire du Conseil d'administration sera organisée afin qu'une candidate ou un candidat soit proposé-e au Président de l'E.P.C.C. pour le poste de direction. Le Président nommera le directeur ou la directrice sur proposition du Conseil d'administration adoptée à la majorité des deux-tiers.

La réunion du Conseil d'Administration se tiendra à (date prévisionnelle).

Renseignements :

- Jean-Jacques CASTERET - Directeur adjoint, délégué Ethnopôle occitan et Nouvelle-Aquitaine : jj.casteret@oc-cultura.eu ; 05-59-13-06-40
- Inès CLEMENT - Directrice administrative et financière : i.clement@oc-cultura.eu ; 04-67-11-85-10





CONSEIL D'ADMINISTRATION
RÉUNION DU 7 JANVIER 2020
DÉLIBÉRATION N° 4

PREFECTURE
DE L'HÉRAULT
10 JAN. 2020
D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

Le sept janvier deux mille vingt, à 10h00, le Conseil d'Administration du Centre International de recherche et de documentation occitanes - Institut occitan de Cultura, s'est réuni au CIRDOC - Médiatèca occitana, 1 bis boulevard Duguesclin 34500 BEZIERS, sur convocation en date du dix-sept décembre deux mille dix neuf.

OBJET :	Mise en place d'un bureau consultatif au sein de l'E.P.C.C. Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de Cultura
RAPPORTEUR :	Le Président, Patrick ROUX

Nombre de représentants en exercice : 20

Étaient présent-e-s : 9 membres

Danièle AZEMAR, conseillère régionale – région Occitanie ; Rémy BERDOU, représentant du personnel – EPCC CIRDOC ; Charline CLAVEAU, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Blandine DELHAYE, représentante du personnel – EPCC CIRDOC ; Matthieu DESACHY, conseiller Livre et lecture – DRAC Occitanie ; Jean-Michel DU-PLAA, conseiller communautaire – CABEME ; Alberte FREY, adjointe au Maire – ville de Béziers ; Dolorès ROQUÉ, conseillère régionale – région Occitanie ; Patrick ROUX, Président du CIRDOC *Institut occitan de Cultura* & Conseiller régional – région Occitanie ; Claire TORREILLES, personnalité qualifiée – EPCC.

Étaient représenté-e-s : 3 membres

Robert MÉNARD, Maire- ville de Béziers ; Mumine OZSOY, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Dominique SALOMON, Vice-Présidente – région Occitanie.

Étaient excusé-e-s : XX membres

Guy DAVID ; Paul DE SINETY ; Jean LACOSTE ; Jean-Noël LLOZE ; Marc OXIBAR ; Marie-Pierre PONS ; Monique SÉMAVOINE ;

Autres participants : 5 membres

Benjamin ASSIÉ, ancien Directeur – EPCC CIRDOC ; Jean-Jacques CASTERET, directeur adjoint-délégué Ethnopôle – EPCC CIRDOC ; Inès CLÉMENT, directrice administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Jeanne DESPAX, chargée de gestion administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Philippe VIALARD, responsable unité occitan-catalan – région Occitanie ; Eric MISSE, chargé de mission – CD de l'Aude.

Exprimés	58,5 voix /75
Pour	58,5 voix
Contre	0
Abstention	0

Le Président ayant constaté le quorum.

Exposé des motifs

VU les Statuts de l'E.P.C.C.C. CIRDOC – *Institut occitan de Cultura* ;

VU l'article 7 du Règlement intérieur du fonctionnement des instances de l'E.P.C.C. CIRDOC – *Institut occitan de Cultura* ;

Conformément à l'article 7 du Règlement intérieur du fonctionnement des instances de l'E.P.C.C, le Conseil d'administration de l'EPCC peut prévoir la mise en place d'instances consultatives et/ou représentatives de type comités conseils autour des grandes thématiques d'actions de l'établissement, à savoir : soutien et promotion de la création, recherche et diffusion des savoirs, innovation et numériques, sans que cette liste soit exhaustive.

Ces instances consultatives sont composées de personnalités qualifiées et reconnues dans leur domaine de compétences, au minimum de 5 et maximum 20 personnes ; elles peuvent être mises en place pour contribuer à l'orientation et au fonctionnement des missions de l'Établissement. Leurs membres sont désignés, sur proposition conjointe du Directeur et du Président de l'EPCC, par le Conseil d'administration.

Ces instances consultatives sont consultées périodiquement, en tant que de besoin, dans le cadre des objectifs généraux de l'activité de l'EPCC et en fonction des actions programmées, sur proposition et sous l'autorité du directeur, qui fera rapport au Président du conseil d'administration.

CONSIDÉRANT la vacance du poste de Directeur ou de Directrice de l'E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura et dans l'attente de l'achèvement du processus de recrutement, il est proposé aux membres du Conseil d'administration la mise en place d'un Bureau consultatif au sein de l'EPCC.

Décision

Après en avoir délibéré, il a été décidé à l'unanimité :

La mise en place d'un Bureau consultatif ayant un rôle d'assistance et de conseil auprès du Président pour toutes les choses qui ne nécessitent pas d'acte délibératif de la part du Conseil d'administration.

De dire que :

- le Bureau consultatif sera composé d'un représentant de l'État ainsi que d'un représentant de chaque personne publique membre de l'Établissement bénéficiant du statut de membre historique, à savoir : la région Occitanie ; la région Nouvelle-Aquitaine ; la ville de Béziers ; le département des Pyrénées-Atlantiques [cf Article 5-1 des Statuts de l'E.P.C.C.]
- le Bureau consultatif sera convoqué de manière dématérialisée dans un délai de 3 jours, les débats -qui pourront avoir lieu en visioconférence- au sein du Bureau Consultatif feront l'objet d'un point informatif en Conseil d'administration de l'EPCC.

A Béziers, le 7 janvier 2020

Monsieur Patrick ROUX

Président de l'EPCC

Certifie le caractère exécutoire de l'acte administratif,

- 8 JAN. 2020

Envoyé en Préfecture le :
Publié et certifié exécutoire le :



CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉUNION DU 7 JANVIER 2020

DÉLIBÉRATION N° 5

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
10 JAN. 2020

D.R.C.L
GREFFE - CETA

Le sept janvier deux mille vingt, à 10h00, le Conseil d'Administration du Centre International de recherche et de documentation occitanes - Institut occitan de Cultura, s'est réuni au CIRDOC - Médiatèca occitana, 1 bis boulevard Duguesclin 34500 BEZIERS, sur convocation en date du dix-sept décembre deux mille dix neuf.

OBJET :	Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2020
RAPPORTEUR :	Le Président, Patrick ROUX

Nombre de représentants en exercice : 20

Étaient présent-e-s : 9 membres

Danièle AZEMAR, conseillère régionale – région Occitanie ; Rémy BERDOU, représentant du personnel – EPCC CIRDOC ; Charline CLAVEAU, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Blandine DELHAYE, représentante du personnel – EPCC CIRDOC ; Matthieu DESACHY, conseiller Livre et lecture – DRAC Occitanie ; Jean-Michel DU-PLAA, conseiller communautaire – CABEME ; Alberte FREY, adjointe au Maire – ville de Béziers ; Dolorès ROQUÉ, conseillère régionale – région Occitanie ; Patrick ROUX, Président du CIRDOC *Institut occitan de Cultura* & Conseiller régional – région Occitanie ; Claire TORREILLES, personnalité qualifiée – EPCC.

Étaient représenté-e-s : 3 membres

Robert MÉNARD, Maire- ville de Béziers ; Mumine OZSOY, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Dominique SALOMON, Vice-Présidente – région Occitanie.

Étaient excusé-e-s : 7 membres

Guy DAVID ; Paul DE SINETY ; Jean LACOSTE ; Jean-Noël LLOZE ; Marc OXIBAR ; Marie-Pierre PONS ; Monique SÉMAVOINE ;

Autres participants : 5 membres

Benjamin ASSIÉ, ancien Directeur – EPCC CIRDOC ; Jean-Jacques CASTERET, directeur adjoint-délégué Ethnopôle – EPCC CIRDOC ; Inès CLÉMENT, directrice administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Jeanne DESPAX, chargée de gestion administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Philippe VIALARD, responsable unité occitan-catalan – région Occitanie ; Eric MISSE, chargé de mission – CD de l'Aude.

Exprimés	58,5 voix /75
Pour	Sans objet
Contre	0
Abstention	0

Le Président ayant constaté le quorum.

Exposé des motifs

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU les Statuts de l'Établissement public de coopération culturelle du Centre international de recherche et documentation occitanes – *Institut occitan de Cultura*

Conformément au décret n°2016-841 du 24 juin 2016, le Rapport d'Orientation Budgétaire contenant des données synthétiques sur la situation financière du Centre doit être établi annuellement pour servir de support au débat d'orientation budgétaire, devant avoir lieu deux mois avant le vote du budget primitif de l'établissement.

CONSIDÉRANT le Rapport d'Orientation Budgétaire présenté au cours de la séance du Conseil d'administration

Décision

Après en avoir débattu, il a été pris acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2020.

A Béziers, le 7 janvier 2020
Monsieur Patrick ROUX
Président de l'EPCC

Certifie le caractère exécutoire de l'acte administratif,

Envoyé en Préfecture le : - 8 JAN. 2020
Publié et certifié exécutoire le :

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
10 JAN. 2020
D.R.C.L.
GREFFE - P.F.R.A.

Programme d'action 2020



preservar



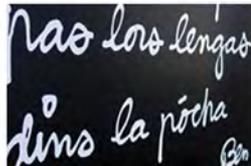
cooperar



innovar



practicar



Missions

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura est l'organisme public à vocation nationale et internationale chargé de la sauvegarde, de la connaissance et de la promotion de la culture occitane.

Il a pour mission :

- **de rassembler, produire, diffuser les ressources et les savoirs du domaine occitan**, de **contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion** au plan national et international ;
- **d'œuvrer à la conservation du patrimoine** artistique, scientifique et documentaire en langue occitane, en particulier par la gestion et le développement d'une collection publique de référence nationale et internationale ;
- **de contribuer au débat d'idée, au dialogue interculturel et à l'accès de tous aux savoirs et à la création artistique** par des actions de programmation événementielle et une offre de services et de pratiques culturelles dans et hors de ses locaux ;
- **de participer au développement et à la promotion du territoire** par des actions culturelles, touristiques, d'innovation et de développement de la recherche ;
- **d'œuvrer à la préservation et à la transmission du patrimoine** culturel de l'espace occitan ;
- **de contribuer à la préservation et à la promotion de la diversité des expressions culturelles occitanes** dans une visée de promotion du dialogue interculturel et de développement de la coopération internationale en matière de culture.

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura est également destiné à **animer la coopération entre les collectivités territoriales, leurs groupements et l'État** qui exercent une compétence partagée en matière culturelle et en matière de promotion des langues de France.

Les collections, services et moyens de l'établissement sont déployés sur différents sites et pôles de compétences, en gestion directe ou dans le cadre d'une politique de coopération avec des organismes associés.

(extrait des statuts du CIRDOC - Institut occitan de cultura)

Fonctions et Métiers

Les actions du CIRDOC - Institut occitan de cultura s'articulent entre les deux grands pôles de compétences et métiers hérités des établissements dont il reprend les missions (Centre international de documentation occitane puis Centre interrégional de développement de l'occitan de 1975 à 2018 et Institut occitan Aquitaine de 1996 à 2018)

- **un centre de ressources encyclopédique de référence nationale et internationale** assurant un service public d'information et de documentation tout en poursuivant sa mission de conservatoire des expressions culturelles, scientifiques, politiques et sociales occitanes ;
- **un outil de coopération, d'ingénierie de projet et d'aide à l'action publique** pour les collectivités adhérentes et d'accompagnement des acteurs institutionnels, professionnels et associatifs agissant pour le développement des pratiques et expressions occitanes auprès de la société actuelle.

Programme d'action : 4 axes stratégiques de développement des actions

Les missions statutaires du Centre sont déclinées au sein du projet scientifique, culturel, éducatif et social en 4 axes répondant à la question de l'utilité culturelle, sociale, économique de l'établissement dans la société actuelle et les territoires qu'il a vocation à desservir. Ces axes répondent aux enjeux des politiques publiques en matière :

> d'accès des publics à l'information, à la culture, aux savoirs (société de l'information, innovation, qualité du service public)

=> Axe 1 : Développer l'accès de tous les publics à l'information, aux œuvres et aux savoirs du domaine occitan

> de promotion de la diversité des pratiques et expressions culturelles, moteur d'inclusion et de développement (pluralisme linguistique et culturel ; valorisation des spécificités territoriales ; droits culturels ; dialogue interculturel)

=> Axe 2 : Contribuer à la préservation de la diversité des expressions culturelles dans le monde du XXI^e siècle, promouvoir le dialogue interculturel, le vivre-ensemble, la construction de valeurs partagées au sein de la société

> d'innovation et d'adaptation des actions et productions occitanes aux nouveaux usages de l'information et des publics ; d'accompagnement des acteurs dans la révolution numérique et dans l'internationalisation d'autre part (transition numérique, mobilité et internationalisation)

=> Axe 3 : Œuvrer au développement de la culture occitane, notamment son rayonnement international, favoriser la mobilité des acteurs professionnels, des œuvres et des savoirs

> de développement des territoires par la connaissance de leur actif culturel mobilisable (patrimoine, créativité) et la mise en œuvre d'outils et actions de valorisation économique (développement local et créativité territoriale)

=> Axe 4 : Permettre l'appropriation du patrimoine culturel occitan par tous, comme bien commun facteur d'intégration, de lien social, de développement économique et d'innovation sur les territoires concernés.

Programme d'action : architecture

=> Axe 1 : Développer l'accès de tous les publics à l'information, aux œuvres et aux savoirs du domaine occitan

PA 1-1 : Servicis d'informacion

PA 1-2 : Mediatèca e Etnopòle

PA 1-3 : Otisses collectius

=> Axe 2 : Contribuer à la préservation de la diversité des expressions culturelles dans le monde du XXI^e siècle, promouvoir le dialogue interculturel, le vivre-ensemble, la construction de valeurs partagées au sein de la société

PA 2-1 : Educacion e practicas culturalas

PA 2-2 : Cultura creativa

PA 2-3 : Accion territoriala

=> Axe 3 : Œuvrer au développement de la culture occitane, notamment son rayonnement international, favoriser la mobilité des acteurs professionnels, des œuvres et des savoirs

PA 3-1 : Accions e ofèrta professionalas

PA 3-2 : Internacionalizacion e cooperacion internacionala

PA 3-3 : Innovacion e usatges numerics

=> Axe 4 : Permettre l'appropriation du patrimoine culturel occitan par tous, comme bien commun facteur d'intégration, de lien social, de développement économique et d'innovation sur les territoires concernés.

PA 4-1 : Desvolopament e difusion dels Sabers

PA 4-2 : Obradors patrimonials

PA 4-3 : Engenheria e accompagnement de projèctes patrimonials

Axe 1

Développer l'accès de tous les publics à l'information, aux œuvres et aux savoirs du domaine occitan

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura, tant comme **bibliothèque encyclopédique** rassemblant l'ensemble des productions intellectuelles et culturelles d'expression occitane, que **conservatoire du patrimoine documentaire** occitan, **ethnopôle** pour les cultures de l'oralité et enfin **administrateur de grands chantiers et bases de données** pour la connaissance de la culture occitane, produit, rassemble et gère une immense quantité de données et ressources d'information documentant l'ensemble du champ occitan : patrimoine culturel, création, langue, actualité, savoirs, expressions sociales, etc. Cœur de sa vocation de service public, le CIRDOC - Institut occitan de cultura rend un service d'information de référence pour tous les usagers, ponctuels ou réguliers, professionnels ou personnels, ayant un besoin d'information, de documentation ou d'accompagnement pour leurs pratiques ou leurs actions.

En matière de service d'information, le CIRDOC - Institut occitan de cultura c'est :

=> une collection documentaire encyclopédique, représentative de la richesse et de la diversité des expressions culturelles, scientifiques et sociales occitanes des origines à nos jours, collection enrichie chaque année de milliers de documents et références

=> des outils d'information et de recherche au sein de ses collections et ressources et également sur les données et ressources du domaine occitan

=> un savoir-faire et une expérience en matière de médiation et de service aux publics permettant d'adapter les contenus et supports d'information aux besoins et pratiques des différents publics, dans le cadre d'une démarche qualité et d'outils de suivi et d'évaluation du service rendu

=> Un service public d'information et de documentation de référence accessible à tous sur place, à distance et en ligne

Enquête usages et représentations de la culture occitane

En tant que service public, le CIRDOC - Institut occitan de cultura doit bâtir ses services, ses ressources, ses actions sur une connaissance précise des pratiques et besoins des publics-cibles. Afin de fonder l'évolution de ses ressources, services et actions sur l'évolution des besoins et attentes de la société actuelle, le Centre conduira en 2020 une grande enquête sur les usages, pratiques et représentations des publics vis-à-vis de la culture occitane.

Objectifs

Mieux connaître les publics potentiels de la culture occitane par la réalité de leurs pratiques et représentations actuelles, leur répartition géographique, leurs profils (âge, profession, usager en tant que professionnel ou pour le loisir, etc.), leurs compétences et usages linguistiques et culturels, leurs pratiques culturelles en général et en occitan, leurs représentations sur la culture occitane. Au-delà d'identifier les leviers d'une dynamique de développement des publics pour les actions et services du CIRDOC - Institut occitan de cultura, l'enquête fournira de nombreuses données et analyses utiles à l'action publique, aux secteurs culturels, éducatif, associatif, etc.

Protocole de l'enquête

L'enjeu est de recueillir dans le cadre de cette enquête des données fines sur le rapport des cibles à la culture occitane (nature de la pratique ou non-pratique mais également représentations et freins).

- L'enquête sera menée par l'envoi de formulaires électroniques garantissant l'anonymat des réponses par des expéditeurs identifiés pour permettre d'échanger avant ou après l'enquête ;
- L'échantillonnage des destinataires cherchera la représentativité des publics-cibles de l'établissement : l'ensemble des usagers, partenaires et destinataires des informations du Centre + relais via réseaux sociaux + relais vers les filières professionnelles via les partenaires sectoriels (associations professionnelles, fédérations d'acteurs culturels, agences sectorielles, etc.)
- Elle sera complétée par la conduite d'entretiens semi-directifs.

L'enquête donnera lieu à un rapport qui sera présenté au Conseil d'administration puis publié sur le site de l'établissement.

Axe 1 : Programmes

1-1 / Servicis d'informacion

- > développer des services et données d'information sur la langue et la culture occitanes, largement accessibles et réutilisables
- > produire et diffuser des supports d'information et de sensibilisation des publics à la langue et la culture occitanes

1-2 / Mediatèca e Etnopòle

- > gérer et développer des équipements et services pour la découverte, l'étude et la pratique de la langue et de la culture occitanes
- > agir pour la promotion de la culture occitane actuelle visant au développement de ses publics

1-3 / Otisses collectius

- > développer et administrer des outils et infrastructures collectives visant au développement des actions, des productions occitanes et leur large diffusion dans la société de l'information
- > promouvoir la coopération pour la recherche, et l'innovation en domaine occitan et accompagner les acteurs de la culture et des savoirs occitans dans la révolution numérique

Vers un BIG DATA occitan / l'occitan à l'heure des données massives

Objectif

Enrichir et exploiter l'immense gisement d'information sur la langue et la culture occitanes géré par le CIRDOC - Institut occitan de cultura.

Périmètre : national / international **Cibles / Secteurs :** publics professionnels ou acteurs de la connaissance, de la création et de la transmission de l'occitan, entreprises et associations créatives, universitaires, chercheurs

Présentation

Aux côtés de ses collections et ressources documentaires, les données produites, récupérées ou exploitées par l'établissement dans le cadre de l'ensemble de ses activités constituent un immense gisement de données d'informations et de connaissances couvrant l'ensemble des périodes, géographies, thématiques, genres constituant la culture, les savoirs et l'actualité de la langue et de la culture occitanes.

Le pôle Innovation du Centre poursuit une stratégie pluriannuelle et transversale à l'ensemble des activités de l'établissement visant à :

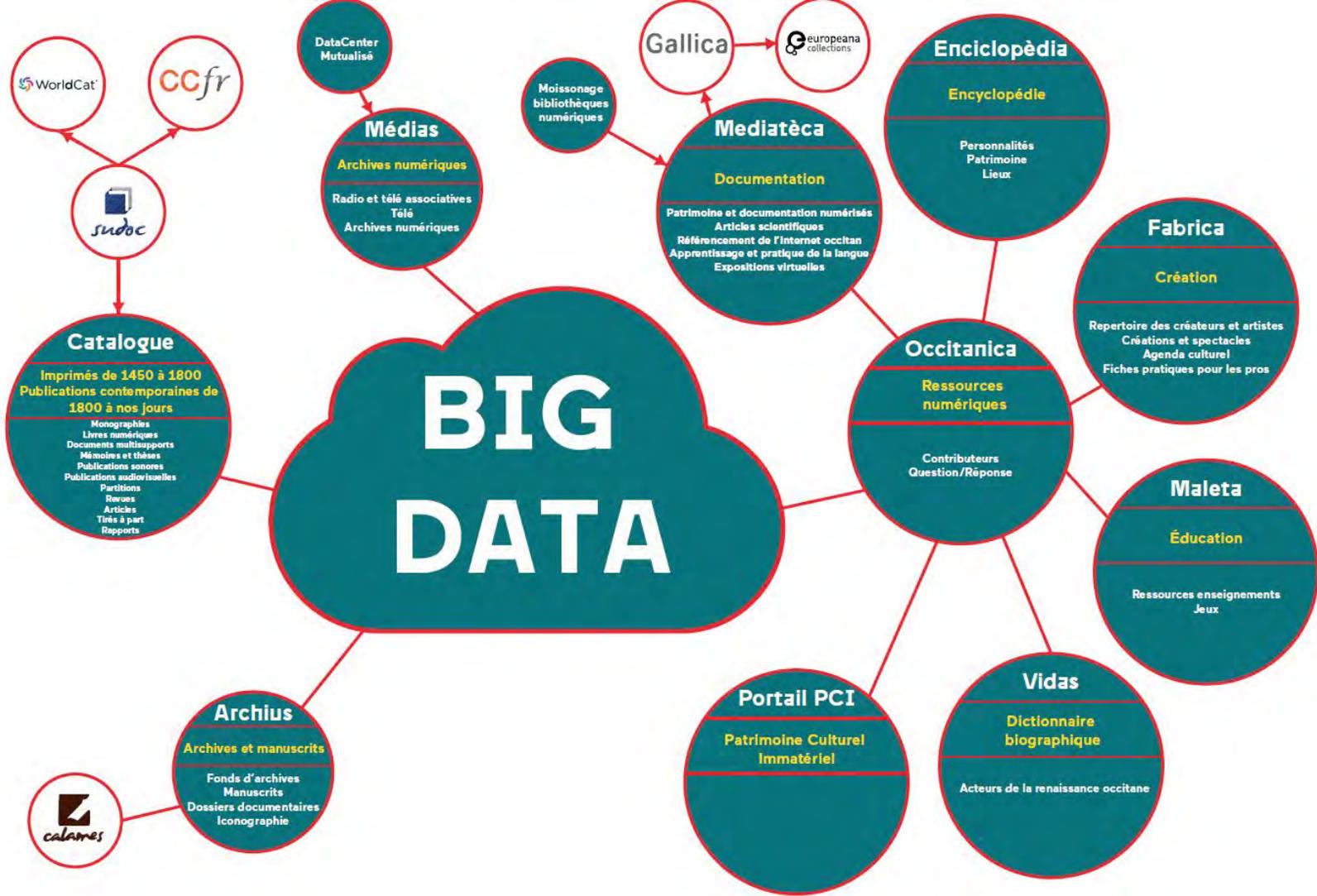
- > rassembler, gérer, documenter au sein de systèmes de gestion de données l'ensemble de l'information produite ou rassemblée par le Centre ;
- > structurer l'ensemble des informations selon les normes et standards internationaux garantissant leur pérennité, leur évolution et leur interopérabilité
- > proposer des outils de recherche, d'accès et de réutilisation de ces masses de données, adaptés aux usages et besoins des différents publics, en particulier les publics professionnels ou acteurs de la connaissance, de la création et de la transmission de l'occitan.

Actions 2020

> **Volet OUTIL :** Développer le « TROBADOR », outil de recherche fédérée au sein de l'ensemble des données produites, agrégées et gérées par l'établissement (100'000 données d'information et ressources en 2020) ; Poursuivre l'amélioration des fonctions de recherche au sein des bases spécialisées afin de proposer un même socle de fonctionnalités sur l'ensemble des formulaires et outils de recherche proposés par le Centre.

> **Volet DONNÉES :** Amélioration et développement des données disponibles et réutilisables

- programme de coopération et d'échange de données avec les grands centres de conservation de fonds occitans anciens (not. BM Aix-en-Provence, Albi, Bayonne, Bordeaux, Carpentras, Clermont-Ferrand, Limoges, Marseille, Montpellier, Nîmes, Pau, Toulouse)
- programme de dépouillement des revues scientifiques, actes et colloques et recueils (proposé dans le cadre de l'appel à projet ABES-Sudoc 2020)
- programme de coopération pour l'archivage et la valorisation des archives des médias associatifs
- programme d'inventaire, signalement et accès aux centres de ressources et fonds documentaires occitans (not. priorité archives orales)
- référencement du web occitan (programme Occitanica > Webotèca)



Bibliografia occitana / vers un observatoire de la production culturelle occitane

Objectif

Repérer, rassembler et mettre à la disposition de tous les publics l'ensemble de la production actuelle en domaine occitan. Fournir les données et analyses permettant d'évaluer la nature et l'évolution de la production culturelle occitane contemporaine.

Périmètre : national / international **Cibles / Secteurs :** recherche, enseignement, collectivités publiques, filière livre et lecture

Présentation

Si l'enjeu de l'émergence d'un « Big data » du domaine occitan ouvre de nombreuses opportunités dans l'exploitation de grandes masses de données d'information, d'autres usages et publics ont au contraire besoin de services et données d'information plus fines et contrôlées, en particulier en matière d'information documentaire. L'année 2020 sera l'occasion de rassembler et analyser l'ensemble des données sur la production éditoriale et culturelle occitane des vingt premières années du XXI^e siècle. Sur la base de ces données très fines, enrichies et vérifiées, de nombreux indicateurs et évolutions vont pouvoir être étudiées et donner un état des lieux de la production éditoriale occitane du XXI^e siècle (données quantitatives, genres, supports, éditeurs et diffuseurs, lieux de publication, etc.) Les données pourront être enrichies par une enquête auprès des créateurs et éditeurs/diffuseurs.

Actions 2020

- > Établissement de la bibliographie occitane du XXI^e siècle (2000-2019) sous la forme d'une base consultable et interrogeable en ligne et de bibliographies thématiques consultable et téléchargeable en édition électronique
- > Production d'un rapport observatoire sur la production culturelle et éditoriale occitane, ses tendances et évolutions de 2000 à 2019.
- > Productions de répertoires thématiques spécialisés et correction / enrichissement des bases nationales et internationales (IdRef, RAMEAU, wikidata, etc.) : répertoire des créateurs et créatrices occitans, des groupes et collectifs occitans,
- > Bibliographies thématiques :
 - Bibliographie de la littérature mondiale traduite en occitan,
 - Bibliographie annuelle du PCI de l'espace occitan (mission ethnopôle)
 - Bibliographie annuelle linguistique (coopération Congrès permanent de la langue occitane)

Information et sensibilisation des publics / informer, c'est aussi donner à découvrir, susciter une curiosité

Objectif

Produire des contenus et supports d'information en direction des publics non spécialistes / non connaisseurs en France et à l'étranger. Contribuer à faire de la langue et de la culture occitane un élément de culture générale de tous les Français et Européens.

Périmètre : interrégional / national **Cibles / Secteurs :** Public "éloigné" de la langue et de la culture occitanes (nouveaux arrivants, visiteurs, publics non connaisseurs)

Présentation

Le patrimoine et la création en occitan, longtemps absents des éléments culturels transmis dans les programmes d'enseignement généraux, les grands médias, les institutions culturelles, demeurent méconnus d'une majorité des publics, qu'il s'agisse des habitants de l'espace occitan comme du public en France et à l'étranger. Le développement de la visibilité de la langue et de la culture occitanes et la satisfaction d'une curiosité culturelle large constituent sans doute le principal levier d'élargissement des publics et praticiens dans ce domaine. Aux côtés des chantiers experts et spécialisés, le CIRDOC - Institut occitan de cultura doit aussi œuvrer à la captation et à la satisfaction de ces publics non connaisseurs. Il doit pour cela proposer des outils et des actions d'information adaptés et attractifs, capables de susciter la curiosité de nouveaux publics et également un désir de pratique et d'usages culturels. Si cet objectif, au cœur de la stratégie des publics du Centre est transversal à toutes les actions, en matière de service d'information, il s'agira de proposer des parcours et supports d'information adaptés, diffusés dans des réseaux spécifiques capables d'atteindre ces publics « curieux » mais encore « non praticiens ».

Actions 2020

- > création d'un parcours numérique « découvrir la langue et la culture occitanes » au sein du portail Occitanica / disséminer les accès sur les sites et portails partenaires
- > développement d'une ligne éditoriale spécifique - rendre visible, faire découvrir, intéresser le public français et européen - via les comptes réseaux sociaux du Centre, en particulier le compte twitter Occitanica qui sera intégralement dédié à cette fonction d'information large sur la culture occitane promue par son actualité et son inscription au cœur de centres d'intérêts largement partagés
- > production d'une brochure « l'occitan, langue de culture, langue d'Europe » en plusieurs langues et diffusées via des réseaux de coopération (équipements de lecture publique, MJC / Foyers ruraux, Ville et pays d'art et d'histoire, offices de tourisme, etc.)

Mediatèca e Etnopòle

/ deux outils pour la découverte et la pratique d'une culture occitane vivante, riche et diverse par un public très diversifié

Objectif

Renforcer les deux sites physiques de l'établissement dans leurs effets vitrines et fonctions d'outil pour le développement des publics de la culture occitane.

Périmètre : régional/ interrégional **Cibles / Secteurs** : praticiens culturels des deux bassins de vie, publics professionnels (lecture publique, enseignement, animation socioculturelle, tourisme et développement local)

Présentation

Le CIRDOC – Institut occitan de cultura dispose aujourd'hui de deux sites physiques dédiés à l'accueil, l'information et l'action culturelle en direction des différents publics, la Mediatèca à Béziers et l'Etnopòle à Pau-Billère. La gestion, aux côtés de chantiers de coopération ou d'action d'ingénierie de projet, d'équipements et d'actions en direction des publics est un atout pour l'adaptation permanente des services et métiers du Centre à la réalité des usages et attentes de la société actuelle. La *Mediatèca* accueille chaque année plus de 10'000 personnes dans le cadre de son offre culturelle et professionnelle et de locaux et équipements à destination des différents publics. L'Etnopòle, qui accueille un public moins nombreux dans des espaces contraints et une offre moins développée, a l'opportunité de profiter de la dynamique du projet de Ciutat de la culture béarnaise qui verra le jour à Pau à l'horizon 2021 et pour laquelle il conçoit la gestion d'un équipement à destination des publics autour d'une double fonction : la découverte et la promotion du patrimoine culturel immatériel occitan et un centre de ressources, d'information et de pratiques de la langue et de la culture occitanes adapté aux usages et pratiques actuelles. L'année 2020 doit donc être celle de l'amorce d'une évolution des métiers, ressources et services de l'Etnopòle préparant l'ouverture des nouveaux équipements en 2021.

Actions 2020

- > développer une offre documentaire et de supports d'actions éducatives et culturelles pour les publics de Nouvelle-Aquitaine (site Etnopòle) complémentaire de celle de la Mediatèca (Béziers) ; harmoniser les pratiques et services d'accueil et d'action en direction des publics sur les deux sites, mettre en place des services inter-sites (not. navette documentaire, programmation croisée, etc.)
- > concevoir une programmation événementielle et culturelle équilibrée et complémentaire entre les deux sites ; > augmenter l'audience des services et ressources des deux sites, par une stratégie de communication renouvelée

Développement de l'Etnopòle

/ un foyer d'excellence pour la découverte, la connaissance et la valorisation du patrimoine culturel immatériel de l'espace occitan

Objectif

Développer le pôle d'excellence du site Etnopòle autour du PCI de l'espace occitan au sein des actions de l'établissement

Périmètre : régional / interrégional **Cibles / Secteurs** : Publics et visiteurs bassin de vie / réseaux partenaires et professionnels (départemental / régional / interrégional selon filière)

Présentation

L'Etnopòle, site de Pau-Billère assure au sein du projet d'établissement une mission experte et reconnue nationalement (label Ethnopôle / Ministère de la Culture) et internationalement (ONG accréditée auprès de l'Unesco) en matière de sauvegarde, connaissance et transmission du patrimoine culturel immatériel de l'espace occitan ainsi que d'ethnomusicologie de la France. Au-delà des missions scientifiques et d'ingénierie directement liées à ces missions, il s'agit aujourd'hui de diffuser ce pôle d'expertise dans l'ensemble des services et actions en direction des publics de l'établissement, notamment du bassin de vie Pays de Béarn / Pyrénées-atlantiques / Nouvelle-Aquitaine : par ses productions culturelles (supports d'information, expositions, etc.) et actions en direction des publics (programmation artistique et culturelle).

Actions 2020

- > élaborer et mettre en œuvre un cycle de programmation événementielle sur place et hors-les-murs en Nouvelle-Aquitaine et dans l'espace occitan dédié à la promotion du PCI occitan, de ses enjeux, de ses acteurs : les « Café ethno »
- > produire une lettre numérique d'information généraliste sur l'actualité touchant au PCI occitan
- > développer une ligne éditoriale de sensibilisation et valorisation du PCI occitan dans le cadre de la politique éditoriale du centre via les réseaux sociaux (facebook, twitter, instagram)
- > élaborer et mettre en œuvre une politique documentaire centrée sur les missions et enjeux de l'ethnopôle (PCI occitan / ethnomusicologie)
- > élaborer et mettre en œuvre un projet scientifique, culturel, éducatif et social lié au projet de Ciutat de la culture occitane et béarnaise à Pau (ouverture automne 2020)

Développement de la Mediatèca

/ un lieu dédié à la promotion et à la pratique de la langue et de la culture occitanes

Objectif

Développer les publics des services et actions de la Mediatèca (site de Béziers)

Périmètre : régional / interrégional **Cibles / Secteurs** : Publics et visiteurs bassin de vie / réseaux partenaires et professionnels (départemental / régional / interrégional selon filière)

Présentation

Le CIRDOC – Institut occitan de cultura articule ses missions et services sur ses deux sites physiques : la Mediatèca à Béziers (Hérault) et l'Etnopòle à Billère (Pyrénées-Atlantiques). La *Mediatèca* propose, en libre accès, des collections et des ressources culturelles, des équipements et des activités à destination de tous les publics qui souhaitent découvrir, étudier ou tout simplement pratiquer la langue et la culture occitanes.

La *Mediatèca* est également un outil de ressources et de services pour les publics professionnels, les associations, les collectivités, les entreprises, qui, dans le cadre de leurs activités, leurs projets ou leur formation personnelle, ont des besoins d'information, de documentation, de ressources, de conseil ou d'accompagnement.

Actions 2020

- > Un lieu de pratiques culturelles : développement des équipements et ressources de pratiques linguistiques (autoformation) et culturelles
- > Un lieu de découverte et vitrine de la culture occitane / de promotion de la diversité linguistique et culturelle
 - développer les ressources et actions du projet « Bibliodiversitat » : sensibilisation et information sur les langues et cultures de France et d'Europe
 - programmation événementielle : découverte patrimoine en lien avec l'actualité des savoirs / promotion création en lien avec les projets artistiques actuels
- > Un lieu pour les acteurs professionnels et associatifs : développer les ressources et services à destination :
 - des enseignants et établissements scolaires ;
 - associations d'action culturelle ;
 - programmation de *talhièrs* (ateliers de formation)
- > développement d'action de médiation aux technologies de l'information et communication en occitan : not. enrichissement de l'encyclopédie en ligne Wikipédia (Éditathon) et Install party de logiciels libres en occitan (panorama de l'offre et aide à l'installation sur les ordinateurs des participants)

Cultiva ton òc

/ un développement des publics des cours de langue par les activités et pratiques culturelles

Objectif

Développer une offre complémentaire aux cours de langue pour adulte par une offre associant apprentissage de la langue et pratiques culturelles

Périmètre : départemental / régional **Cibles / Secteurs :** Parents d'élèves / Employés secteur touristique / éducation / Public curieux

Présentation

Complémentaire à l'offre de cours pour adulte (formation libre, hors cadres scolaires / universitaires) assurée par les Centre de formation professionnelle et les associations, le CIRDOC - Institut occitan de cultura propose, en coopération avec les centres de formation à la langue, des cycles grands apprenants accessibles gratuitement en activité de loisirs alternant ateliers d'apprentissage ludique de la langue et pratiques culturelles. Après 3 ans d'expérience de ce format, les résultats sont conformes aux objectifs : être attractif pour de nouveaux publics, notamment jeunes et actifs, développer des pratiques culturelles (lecture, musique, spectacle, médias, etc.) associées à l'apprentissage de la langue. L'enjeu 2020 est de renouveler l'audience de cette offre au sein du bassin de vie (Béziers agglomération) et de diffuser les bonnes pratiques associées à cette expérience pour développer ce type d'offre sur un large territoire.

Actions 2020

- > Passage à 2 sessions en 2020 (site Mediatèca)
- > Production de fiches pratiques « développer des activités culturelles dans le cadre de cours et ateliers de langue » à destination des structures organisatrices de cours pour adulte
- > Organisation d'une journée de formation et d'échanges professionnels sur les nouvelles modalités d'apprentissage et pratique des langues en formation libre

Occitanica +

/ un grand portail collectif et encyclopédique d'accès à l'information, à la connaissance et aux ressources numériques en domaine occitan

Objectif

Poursuivre le développement du grand projet numérique administré par le CIRDOC - Institut occitan de cultura autour du méta-portail Occitanica.

Périmètre : national / international **Cibles / Secteurs :**

Présentation

Occitanica représente aujourd'hui un grand projet numérique pour l'occitan, rassemblant plus de 12'000 ressources accessibles en ligne (connaissance du patrimoine, documentation numérique, création et actualité, ressources éducatives, etc.) provenant de plus de 50 contributeurs. Après une phase de croissance et d'évolution qui a bénéficié d'un important budget d'investissement (Région Occitanie et FEDER Occitanie) il s'agit de poursuivre l'amélioration des interfaces et fonctions de navigation, l'arrivée de nouveaux contributeurs, le développement d'accès et de parcours originaux répondant aux centres d'intérêt des différents publics-cibles.

Actions 2020

- > **amélioration de toutes les interfaces et modalité d'accès aux ressources autour d'un même socle de fonctions et services** (notamment conformité référentiel européen MINERVA)
- > **intégration de nouveaux services et contenus : portail PCI occitan (ethnopôle), portail Troubadours, La Granja - archives orales du Lot, La Biaça - culture et oralité du Limousin, Application Cantem (polyphonie)**
- > **reprise et développement de l'échange de données par moissonnage des grands portails documentaires et culturels (Gallica, COMDT, Rosalis, Biblim, Deutsche Nationalbibliothek, Wikisource, BFM Limoges, etc...)** fourniture et dissémination des données auprès des grands portails institutionnels (régionaux, nationaux, internationaux)
- > **Convention de coopération avec Wikimedia France pour un programme pluriannuel de développement des ressources occitanes sur Wikipédia et exposition des données et ressources de l'établissement sur les outils Wikimedia (wikidata, wikipédia, wikicommons, etc.)**
- > **Création des interfaces contributeurs : pour les structures en besoin de portail de diffusion de leurs contenus culturels, ouverture d'espaces partenaires au sein d'Occitanica** (mutualisation des infrastructures et systèmes, accompagnement technique, maintenance)

Fournisseurs de données : Gallica, Persée, Rosalis, BIU Montpellier, SICD de Toulouse, Bibliothèques de Bordeaux, BM Carré d'Art de Nîmes, BFM de Limoges, Archiu Generau d'Aran (Catalogne), Wikisource, Google Books, archive.org, etc ...



Palanca, Ressources Patrimoine en Occitanie, Gallica, Europeana ...

PCI Lab et portail du PCI occitan / médiations numériques au patrimoine culturel immatériel

Objectif

Profiter de l'expérience de la maîtrise d'ouvrage du portail du PCI de la France pour le développement d'un outil numérique de valorisation du PCI occitan

Périmètre : national / international

Présentation

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura est chargé de l'alimentation et du développement du projet de portail du PCI de la France (Ministère de la Culture) : PCILab. Inspiré de l'expérimentation JocondeLab, PCILab explore les possibilités du web sémantique ou web 3.0 en croisant les pratiques de l'inventaire national du PCI et les protocoles de médiation par recherche sémantique. Il permet d'accéder aux données de l'Inventaire national, en alliant valorisation auprès du grand public et exigence scientifique et documentaire. Dans un contexte de diversité culturelle et linguistique, il permet également d'explorer de nouvelles formes de navigation au sein des ressources culturelles en ligne et de compléter les informations de l'Inventaire national du PCI avec les données de l'encyclopédie libre et collaborative en ligne, Wikipédia.

Sur ce modèle, afin d'intégrer la mission d'ethnopôle aux outils de valorisation numérique du Centre, une interface dédiée à la valorisation du PCI de l'espace occitan verra le jour dans l'environnement du portail Occitanica.

Actions 2020

> PCI lab : intégration des nouvelles données issues de l'inventaire national, développement de l'interopérabilité (Plateforme POP du MCC) et des échanges PCILab-Wikipédia, création de contenus multimédias en langues de France

> Portail du PCI occitan : Création d'un portail thématique dédié au PCI occitan au sein d'Occitanica.

Numérisation et valorisation numérique du patrimoine documentaire / programme interrégional de numérisation du patrimoine occitan

Objectif

Poursuivre le programme pluriannuel de numérisation du patrimoine documentaire occitan

Périmètre : national / international **Cibles / Secteurs** : chercheurs, étudiants, associations, professionnels de la culture, grand public

Présentation

Dès les débuts de son programme de numérisation du patrimoine documentaire, le Centre a fait le choix de ne pas se centrer sur ses collections mais de le concevoir comme un outil à la disposition des institutions afin de mieux coordonner les actions de numérisation d'un patrimoine documentaire occitan éparpillé dans des centaines d'institutions et centres de ressources en France et à l'étranger et d'en permettre l'accès via un portail collectif (Occitanica / composante « Mediatèca ») associé à une politique de médiation et d'éditorialisation afin d'en élargir l'audience au-delà des seuls publics spécialistes.

Actions 2020

- > corpus périodiques occitans du XIX^e et XX^e siècle : poursuite du corpus avec Terro d'oc, revue toulousaine (coop BM Toulouse)
- > corpus fonds gascon BM de Bayonne et Escòla Gaston Fèbus
- > corpus archives contemporaines : Fonds Robert Lafont (projet Collex-Persée, coop Université Brest)
- > corpus archives sonores : fonds enquêtes Cantal (coop IEO Cantal), Jacques Baudoin (fonds privé)
- > corpus images : fonds photographique Maurice Roux (Gers, Gascogne)
- > corpus audiovisuel : archives audiovisuelles CIRDOC (fonds Lhubac, Aprene, CREO, Alranq)

Data center du domaine occitan

/ Infrastructures et services d'archivage numérique pour les acteurs de l'occitan

Objectif

Assurer pour les expressions et productions numériques les missions historiques du Centre : la conservation, la gestion et la valorisation

Périmètre : régional / interrégional

Présentation

Dans le cadre du projet Occitanica + cofinancé par la Région Occitanie et l'Europe (FEDER Occitanie), le Centre s'est doté des équipements et compétences lui permettant d'assurer une mission d'archivage des expressions et productions numériques. Ce projet de Data center du domaine occitan permet d'une part au Centre de contribuer à la préservation des expressions et productions numériques contemporaines - qui pour beaucoup courent un risque de disparition - et d'autre part de soutenir les acteurs du développement scientifique et culturel occitan en simplifiant et limitant les charges liées à la sauvegarde et la gestion de leurs productions et ressources. Les ressources audiovisuelles (hors audiovisuel public géré par l'INA) des radios et médias associatifs, chercheurs et associations (enquêtes, collectages, archives audiovisuelles) constituent la priorité pour des raisons de sauvegarde d'urgence.

Actions 2020

- Intégration et gestion des données des 40 bénéficiaires du service (TèVéÒc, ÒCtele, Ràdio lenga d'òc, Chambrà d'òc, Cultura Viva Television...)
- promotion de l'offre auprès de nouveaux bénéficiaires potentiels

Lo Trobador / catalogue collectif et système de gestion mutualisé

Objectif

Développer les données et fonctions du système de gestion de la bibliothèque du Centre autour de deux axes : agrégation des données bibliographiques des grandes bibliothèques et centres de ressources (création d'un catalogue général occitan) et proposer une offre de SIGB mutualisé aux centres de ressources et de documentation non informatisés.

Périmètre : national / international **Cibles / Secteurs** : universitaires, étudiants, chercheurs d'informations au sens large, centres de ressources non informatisés

Présentation

Le Centre a fait évoluer son outil de gestion des données et fonctions documentaires (SIGB) vers un système libre et performant, afin de pouvoir en faire un outil mutualisé à disposition de tous centres de ressources et de documentation n'ayant pas les moyens financiers, techniques et humains pour informatiser la gestion de sa documentation. Parallèlement, une interface nouvelle lié à un programme de coopération spécifique visera à rassembler les données bibliographiques occitanes et leur localisation dans des centaines de bibliothèques en France et à l'étranger.

Actions 2020

- mise à jour du système de SIGB : respect des données personnelles (conforme RGPD), possibilité d'envoyer des SMS sur les portables des usagers (réservations, retour de documents...), interface modernisée pour le public, réinitialisation d'un nouveau mot de passe en cas d'oubli
- mise en place d'un serveur permettant aux bibliothèques disposant d'un SIGB de récupérer nos notices bibliographiques
- refonte de l'organisation actuelle : un accès unique à toutes les bibliothèques
- proposition du service SIGB aux centres de ressources associatifs non informatisés : réseau calandretas notamment, Bibliothèque Pierre Pessemesse etc ...

Axe 2

Contribuer à la préservation de la diversité des expressions culturelles dans le monde du XXI^e siècle, promouvoir le dialogue interculturel, le vivre-ensemble, la construction de valeurs partagées

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura inscrit ses missions et ses actions dans le cadre des grands enjeux internationaux et globaux du XXI^e siècle auxquels il doit répondre en tant qu'acteur des politiques publiques. Dans le cadre de cet axe, il s'agit, à partir de ses missions spécifiques en faveur de la culture occitane, de contribuer pleinement aux enjeux éducatifs (éducation artistique et culturelle), territoriaux (accès de toutes et tous à la culture ; exploiter la langue et la culture occitane pour ses potentiels en matière de développement social et territorial) et enfin de promotion du dialogue interculturel, à la fois comme action d'apaisement des tensions identitaires au sein de la société actuelle par la promotion d'une conception ouverte de la culture et aussi comme moteur d'une créativité occitane renouvelée par l'échange, la découverte et l'ouverture culturelle.

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura s'engage :

=> dans le développement de l'éducation artistique et culturelle auprès des publics scolaires

=> dans la diffusion large et la promotion d'une réappropriation libre de la culture, des connaissances, des œuvres et des créations auprès de lieux, de territoires et de publics éloignés

=> dans l'intégration de l'actif linguistique et culturel comme moteur d'actions sociales et de développement économique des territoires

=> dans la promotion de la création et des créateurs actuels, contribuant ainsi à l'économie de la culture en occitan

Axe 2 : Programmes

2-1 / Educacion e practicas culturalas

- > promouvoir et développer les pratiques artistiques et culturelles occitanes chez les publics scolaires et jeunesse
- > accompagner et outiller les professionnels et acteurs de l'éducation, de l'animation et de l'action culturelle

2-2 / Cultura creativa

- > promouvoir la création actuelle occitane, développer les lieux de diffusion et les publics de la création occitane
- > accompagnement scientifique, documentaire et technique de projets de création

2-3 / Accion territoriala

- > déployer les actions, services et ressources du Centre au plus près des publics par des relais et partenariats territoriaux
- > Soutien et développement des lieux et modalités d'accès à la culture occitane

Éducation artistique et culturelle

/ Développement de parcours et outils EAC « Vivre la culture occitane »

Objectif

Développer une offre de contenus et d'actions en faveur de l'appropriation par tous de la culture occitane dans le cadre des dispositifs et parcours d'éducation artistique et culturelle

Périmètre : régional / interrégional

Présentation

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura, en partenariat avec la Délégation Académique aux Arts et à la Culture (DAAC) de l'Académie de Bordeaux propose aux enseignants d'accompagner pédagogiquement et financièrement des projets d'Éducation Artistique et Culturelle.

Tous les ans à la fin du mois de mai, la DAAC ouvre ses inscriptions à la fiche action " Vivre la culture occitane". L'inscription à la fiche action est incontournable pour les enseignants du second degré souhaitant mener un projet EAC en Nouvelle-Aquitaine. Une fois ces projets validés par la DAAC et l'établissement, l'enseignant est contacté afin de comprendre aux mieux ses attentes. Ainsi, une solution de restitution du projet est trouvée de façon à proposer une valorisation numérique sur Daquidoc ainsi que sur les différents réseaux sociaux.

L'enjeu est désormais de poursuivre le développement et la qualité des actions EAC sur l'Académie de Bordeaux d'une part, et d'autre part d'exploiter cette expérience pour le développement des actions EAC en faveur de la langue et de la culture occitanes de façon générale, notamment par le développement des informations et outils professionnels du portail de ressources EAC de l'établissement : Daquidoc

Actions 2020

- > 24 actions EAC prévues en 2020 couvrant 5 départements des Académies de Bordeaux et Limoges
- > sur la base des expériences menées en Nouvelle-Aquitaine, mise en place d'un plan EAC pour l'établissement, visant à accompagner et orienter les enseignants dans l'élaboration de leurs actions EAC, et à coopérer avec les institutions culturelles pour la mise en place d'actions : inventaire des dispositifs de financement (CTEAC...) sur l'ensemble des académies de l'espace occitan, identification des interlocuteurs ressources dans les collectivités concernées, modélisation d'actions

Médiation et culture occitane en itinérance / Un « Centre des premiers secours occitans »



Objectif

Proposer en itinérance sur le territoire un point de rencontre culturelle avec la langue et la culture occitanes, en particulier dans un cadre de sensibilisation des publics scolaires

Périmètre : départemental / régional **Cibles / Secteurs :** Festivaliers / Opérateurs locaux

Présentation

Le « *Centre de Primiers secorses occitans* » est le dispositif mobile d'information et d'action culturelle du CIRDOC - Institut occitan de Cultura à destination des festivals, grands événements populaires et rassemblements permettant d'inclure des actions et animations scolaires. Il est à la fois un point d'information et de découverte de la langue et de la culture occitanes orienté vers des publics non spécialistes (nouveaux habitants, touristes, groupes scolaires, etc.) et un parcours ludique et interactif permettant, par une série d'activité et d'équipements, de découvrir la langue et la culture occitanes ; dont les contenus sont adaptés aux différentes composantes régionales de l'occitan.

Après la conception du dispositif dans ses deux premières années d'existence, l'objectif pour le Centre en 2020 est le transfert de compétences pour permettre l'accueil et l'animation en autonomie du dispositif. En effet, l'expérience a mis en lumière la nécessité de travailler étroitement avec les opérateurs locaux afin que le dispositif s'intègre de façon cohérente aux événements d'accueil et ne constitue pas une proposition « hors-sol », mais pleinement adoptée par les organisateurs et adaptée à leurs publics.

Actions 2020

- > Circulation du dispositif dans le cadre d'une douzaine d'événements Total Festum et de festivals partenaires
- > Interventions scolaires à partir du dispositif et du livret "Mon quasèrn occitan"
- > Organisation de deux journées de formation à l'utilisation du dispositif et à la médiation de la culture occitane
- > Création et mise au prêt d'une version "kit clef en main" du *Centre de Primiers Secorses Occitans* dans l'offre collectivité, pour la mise en place d'animations

Actions et productions de supports de pratiques culturelles en direction du public jeunesse

/ Des ressources pour découvrir comme pour pratiquer

Objectif

Produire, proposer et diffuser des ressources et supports de pratiques culturelles chez les publics scolaires et jeunesse apprenant l'occitan

Périmètre : régional / interrégional

Présentation

L'offre de supports éducatifs du CIRDOC - Institut occitan de cultura inclut notamment des ressources numériques (disponibles sur la Maleta et DaquiDoc), un catalogue d'expositions itinérante, des livrets de médiation culturelle, des dispositifs interactifs (enquête policière *Qui a matat Francés Canat ?*), des kamishibaï en occitan ainsi que des malles pédagogiques.

La création du CIRDOC - Institut occitan de cultura est l'occasion pour l'établissement de développer de nouveaux usages, en développant de nouveaux supports d'animation et en ouvrant les supports existants à de nouveaux publics. Ces productions ne se substituent pas aux ressources pédagogiques conçues dans le cadre scolaire par et pour les enseignants mais viennent les compléter en répondant à un enjeu de médiation et de sensibilisation culturelle. Elles fournissent par ailleurs des supports d'animation aux associations ou médiateurs culturels désireux d'animer des actions de sensibilisation culturelles péri ou extra-scolaires.

Actions 2020

- > Mon herbier des feuilles en occitan : carnet de découverte, thématique correspondant au projet académique occitan des enseignants du premier degré de l'Académie de Montpellier pour l'année 2019-2020
- > Diffusion de l'enquête interactive *Qui a matat Francés Canat ?*, promotion de la possibilité de jouer en occitan auprès des BDP et collectivités disposant de la version française
- > Exposition *Joan de l'ors* : après la production de la version gasconne en 2019, mise en ligne et proposition de partenariat avec les enseignants pour adaptation aux autres dialectes de l'occitan sous forme numérique
- > Livret *Mon quasèrn occitan* (mise en ligne, diffusion papier) pour la première sensibilisation des publics jeunesse en découverte

La Maleta : culture et éducation

/ Services et offre en direction des professionnels et acteurs éducatifs

Objectif

renforcer la coopération et les échanges entre les secteurs culturels et éducatifs afin de promouvoir les pratiques culturelles occitanes auprès des publics scolaires

Périmètre : régional / interrégional **Cibles / Secteurs** :

Présentation

Inscrite dans le mouvement des ressources éducatives libres (REL - OER), la Maleta est l'accès du portail Occitanica dédié aux contenus éducatifs, un site au service de l'apprentissage de l'occitan et de la culture occitane dans le cadre des TICE, de l'enseignement des disciplines non linguistiques en occitan (DNL) mais aussi de la sensibilisation et de la découverte culturelle en occitan comme en français.

La Maleta propose aux scolaires, aux enseignants et aux publics en découverte des modules interactifs (quiz, imagier sonore, jeux numériques...), documentaires (chronologie, courtes biographies, films d'animation) et, pour les enseignants et médiateurs culturels, le module Talhièr, un espace de mutualisation.

La Maleta continuera par ailleurs en 2020 de constituer l'espace numérique de valorisation et de dissémination des projets menés dans le cadre de la coopération avec les structures et organisations liées à l'enseignement scolaire (public, associatif et privé), les institutions culturelles et les artistes pour l'éducation artistique et culturelle au patrimoine et à la création d'expression occitane, à l'image du projet Erasmus + piloté par le Centre en 2016-2018 (une centaine de jeux numériques et ressources pédagogiques mutualisés sur le site).

Actions 2020

- > La Maleta numérique : développement des contenus, publication des projets menés par les enseignants (APRENE); restitution projet poésie performative en occitan (partenariat CIRDOC - Institut occitan de cultura / Rencontres de Salinelles / Festival Nebula)
- > Talhièrs et journées pro : journées Maleta réunissant les contributeurs du site et les enseignants
- > Création d'une lettre d'information culture/éducation
- > Référencement et promotion des intervenants culturels en milieu scolaire au sein de la FaBrica (répertoire artistes et intervenants)

Promouvoir la création / La Fabrica, Les Clinhets, Le catalogue

Objectif

Développer les actions et outils de promotion des créations actuelles...

Périmètre : régional / interrégional

Présentation

La création actuelle occitane, qu'elle soit musicale, théâtrale, littéraire, etc. constitue une vitrine primordiale de la langue et de la culture occitanes. Parfois audacieuse dans ses formes et intentions, notamment en matière de création musicale, forte en tous cas de son lien avec les richesses patrimoniales d'une culture plus que millénaire, la création actuelle occitane constitue en effet l'un des biais principaux de sensibilisation de nouveaux publics et futurs praticiens eux-même. Depuis sa création en 2015, le site FaBrica.occitanica.eu - regroupant sur une même plateforme agenda collectif, espace de veille et d'information sur le domaine et surtout, un riche annuaire fort de 2'500 fiches présentant les acteurs et créations actuels - a su répondre à un besoin des opérateurs, aux deux extrémités de la chaîne artistique, en matière de supports et de contenus de connaissance et de promotion. Il s'agit aujourd'hui de développer l'audience des artistes et créations référencées par des actions spécifiques vers des cibles stratégiques (festivals théâtre jeunesse, salons et fêtes du livre, réseaux bibliothèques et médiathèques, etc.)

Actions 2020

- > Améliorations et développement des fonctions de La Fabrica
- > Publication mensuelle des Clinhets, une lettre d'info sur l'actualité créative en occitan en partenariat avec les médias (radios, magazine, webTV, etc.)
- > Création et diffusion de Tè ! catalogue annuel des parutions et créations en occitan à destination des programmeurs, lieux culturels, etc.

En Òbra

/ Accueil de résidence et soutien à la création

Objectif

Faire du CIRDOC - Institut occitan de cultura, de ses métiers et ressources, une fabrique de culture contemporaine et un outil d'enrichissement des créations

Périmètre : régional / interrégional **Cibles / Secteurs** : Artistes

Présentation

Dans le cadre d'un projet général d'accompagnement à la création, le CIRDOC - Institut occitan de cultura propose aux artistes et créateurs un accueil à résidence, sur l'un de deux sites de l'établissement, ou dans un lieu partenaire. L'axe central de cet accueil à résidence est de mettre à disposition les collections du CIRDOC - Institut occitan de cultura ainsi que les compétences et savoir-faire liés aux métiers des agents de l'institution. Il s'agit par là de faciliter et nourrir l'écriture du projet via la recherche, la mise en contact avec des personnes ressources ou la mise en relation de divers fonds patrimoniaux.

L'enjeu principal étant de faire vivre, par le biais de la création en particulier et du domaine artistique en général, le patrimoine du domaine occitan et, au-delà, lui conférer une place de premier ordre au cœur des grands enjeux qui traversent la société contemporaine. En parallèle aux résidences, le CIRDOC-Institut occitan de cultura accompagne des projets de création dans leurs différentes étapes, de la conception à la diffusion. Il s'agit ainsi, non seulement de faciliter l'accès aux différents fonds patrimoniaux du domaine occitan, mais aussi de mettre en relation ou faciliter les échanges et interactions entre les acteurs, les domaines et les pratiques. Ce travail de conception s'accompagne ensuite, selon les demandes, d'une aide à la diffusion.

Actions 2020

> spectacle vivant (patrimoine / création) : Camp de Gurs (Compagnie Hart Brut), Compagnie Baltazar Montanaro, projet D'ici Dense, spectacle de Clément Gauthier sur le Chant de la Sibylle

> arts visuels / langue / littérature : projet *Claus sens clau* Rodín Kaufmann (valorisation et diffusion commande artistique CIRDOC 2018) ; Jean-Charles Couderc (projet art pariétal / street art)

> littérature : projet Pigasse

> audiovisuel : coproduction du film *Los Mòbles Modèstes* (documentaire sur le travail de l'artiste occitan Alan Fornells, qui s'inscrit dans la lignée de l'art modeste défendu par Hervé Di Rosa et Bernard Belluc) ; coproduction du documentaire sur les 20 ans du groupe Artús

En Viu

/ Programmation artistique sur place et hors-les-murs

Objectif

Faire se rencontrer publics et acteurs et porter la programmation hors-les-murs.

Périmètre : régional **Cibles / Secteurs** : Publics curieux / Praticiens

Présentation

S'il y a bien un axe qui révèle conjointement deux des grandes missions du CIRDOC-Institut occitan de cultura, à savoir la conservation et la médiation, c'est bien celui de la programmation artistique.

Non seulement elle rend compte de la richesse culturelle propre aux pays d'Oc, mais elle permet également de dresser un pont direct entre patrimoine et création, faisant ainsi du premier une chose vivante en prise avec la société, et de la seconde un liant nécessaire entre hier et demain, l'ici et l'ailleurs, qu'il soit imaginaire ou réel.

Au-delà : il s'agit de faire se rencontrer les publics et les populations, pour envisager la culture comme un tout, transversal et immersif, fait de relations permanentes et de créations multiples. La programmation artistique du CIRDOC - Institut occitan de cultura se décline en cycles, annuels et ponctuels, ou par le biais de partenariats.

L'enjeu est aujourd'hui de faire sortir la programmation artistique des murs de la Mediatèca pour l'intégrer à des cycles de programmation multipartenariaux et irriguant différents publics et territoires.

Actions 2020

- > Cycle En Òbra : sorties de résidence artistique, présentation des coproductions audiovisuelles
- > Cycles Patrimoine : conférences et valorisation du patrimoine, organisées en 4 temps forts trimestriels : 1/ *Nissa es Bellanda : la maion dei pantais* (du 21/02/20 au 10/04/20), dédiée aux artistes contemporains d'expression nissarde ; 2/ Joan Bodon (écrivain, conteur et poète rouergat) ; 3/ Max-Philippe Delavouët (poète provençal) ; 4/ Cycle sur les pastorales et Nadalets
- > Cycle Café ethno : rencontres autour des enjeux du PCI occitan ;
- > Cycle Cafès mescladís : grands événements de l'année : 40 ans Calandreta de Béziers, Centenaire Boudou, Centenaire Delavouët ;
- > Cycle Dimècres en familha : programmation culturelle pour les enfants et les familles ;
- > Cycle Imatges autoctòns : programmation cinéma, documentaire et archives filmées.
- > Cycle Lo Resson : programmation musicale et multidisciplinaire.

Lectura en fèsta

/ Promouvoir le livre et la lecture dans les grands événements festifs

Objectif

Proposer des actions de promotion du livre et de la lecture dans le cadre de grands événements festifs / promouvoir la littérature occitane dans les grands événements littéraires

Périmètre : régional **Cibles / Secteurs :**

Présentation

Souffrant d'un déficit récurrent du nombre de lecteurs - et d'acheteurs - le secteur du livre et de la lecture nécessite plus que jamais un soutien afin d'inverser la tendance. L'une des missions du CIRDOC - Institut occitan de cultura est d'apporter son soutien à ce secteur créatif en participant notamment à la promotion des auteurs comme des ouvrages, via les outils du numérique qu'il a pu mettre en place (FaBrica.occitanica.eu), mais également dans le cadre d'une action de terrain. Lieux de rencontre entre le public et la création actuelle, les événements de grande audience que sont les festivals constituent un tremplin potentiel pour la culture occitane. La présence du Centre dans le cadre de ces événements, donnant prioritairement la part belle au spectacle vivant, permet de valoriser la production littéraire occitane contemporaine.

Actions 2020

- > Nuit de la lecture le 19 janvier : conférence et théâtre à l'Auditorium de la Médiathèque André-Malraux Béziers-Méditerranée à l'occasion de la parution dans la collection Classiques Garnier du premier volume du "Théâtre de Béziers", Bénédicte Louvat et Jean-François Courouau présentent ce corpus exceptionnel pour l'histoire culturelle biterroise suivi d'une représentation d'extraits par Isabelle François et sa troupe
- > Rencontres de Salinelles 2020 (Gard)
- > Festival Estivada 2020 (Rodez)
- > Festival HestivÒC 2020 (Pau)
- > Journée mondiale du Conte le 20 mars

Luòcs occitans de cultura

/ Développer et soutenir les lieux de diffusion et de promotion de la culture occitane

Objectif

Repérer, accompagner, développer et soutenir les lieux d'accès à la culture occitane. Constituer un réseau de coopération.

Périmètre : régional / interrégional **Cibles / Secteurs** :

Présentation

Dans l'optique de rendre ses actions, ressources et missions accessibles par l'ensemble des publics sur un territoire de plus de 30 départements le CIRDOC – Institut occitan de cultura articule ses actions avec une politique de coopération avec l'ensemble des lieux d'accès culturels (bibliothèques, centres culturels, MJC, salles de spectacle, etc.) et des centres culturels occitans associatifs.

L'enjeu de l'année 2020 sera de voir émerger un premier ensemble de lieux relais labellisés, partageant un ensemble d'objectifs et actions de promotion de la langue et de la culture occitanes.

Actions 2020

Organisation d'une journée de formation et de sensibilisation à destination des acteurs culturels locaux, autour des actions de sensibilisation et de programmation possibles autour de l'occitan

Rédaction d'une charte de labellisation, d'une identité visuelle et d'outils de communications communs au réseau des LÒC

Labellisation d'une première série de Lieux occitans de culture

Publication de Tè ! Catalogue de la création occitane,, en soutien aux programmations et aux programmateurs

Co-organisation de trois événements labellisés LÒC afin de diffuser le label auprès des publics

volet numérique : SIGB mutualisé et accompagnement compétences gestion centres doc / page dédiée (liste, services et cartographie)

Culture et action sociale

/ accompagnement de projets en direction des publics en risque de perte d'autonomie

Objectif

Collaborer avec les partenaires de terrain, les collectivités, les professionnels, les enseignants et les institutions pour intégrer la dimension culturelle occitane dans des projets intergénérationnels et interculturels d'action sociale

Périmètre : départemental / régional **Cibles / Secteurs :**

Présentation

Avec *Memòria de cosina* en 2018-2019, le Centre a investi le champ de l'action sociale en répondant à l'appel à initiative de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) du Département du Tarn, avec pour axe principal la transmission, et en inscrivant résolument son action dans une démarche interculturelle et intergénérationnelle ainsi que dans un réseau de partenariat.

Loin d'être bénéficiaires passifs, les seniors (dans un rôle d'"acteurs" tels que définis dans la politique des publics de l'établissement) y ont été appelés à mobiliser les savoirs dont ils sont porteurs, en particulier concernant le patrimoine gastronomique et culinaire, pour les transmettre aux autres participants de tous âges, qui ont apporté en retour leur propre regard. Plus de 120 Tarnais de 9 à 100 ans ont ainsi participé à cette aventure. L'ouvrage *Cosina tarnesa* (en ligne sur Occitanica) a été édité à 600 exemplaires diffusés gratuitement et des dizaines de témoignages ont été recueillis et partagés sur l'espace dédié d'Occitanica : occitanica.eu/tarn-cosina.

Actions 2020

- >projet 2020 CFPPA 81 *Bolegar dins Tarn* : les sports, jeux et danses comme pratiques culturelles et sociales, vecteurs de bien vieillir, vivre-ensemble, convivialité
- >partenariat Musées du Tarn pour la déclinaison sous forme d'exposition mobile du projet *Memòria de cosina*
- >dissémination par le Centre de ces projets (communications, journées pro) pour permettre son adaptation sur d'autres territoires par d'autres acteurs culturels et collectivités.

Offre collectivité

Objectif

Développer les publics de l'offre, poursuivre l'enrichissement des contenus et services proposés.

Présentation

L'offre aux collectivités (collectivités territoriales, associations et entreprises) propose à ces dernières un ensemble de services et de supports autour de la langue et de la culture occitanes, afin de les accompagner dans le montage de leurs projets culturels et leur diffusion en direction de leurs publics. Continuellement enrichie de nouveaux contenus et supports, celle-ci s'avère stratégique pour la bonne réalisation des missions de l'établissement, les cibles constituant à la fois des bénéficiaires des services du Centre mais également des relais de ces services vers d'autres publics et territoires.

Il importe en ce sens pour l'établissement de réfléchir et d'améliorer continuellement l'offre, afin de la faire coïncider avec les besoins exprimés tant par les collectivités que par les publics. Parallèlement, le CIRDOC – Institut occitan de cultura mène une nécessaire réflexion sur le modèle économique de son offre aux collectivités, en vue d'augmenter à moyen constant les bénéficiaires de l'offre, (en termes de profils et en terme d'irrigation du territoire), mais également en vue de maintenir le niveau de qualité et le renouvellement des contenus proposés (actualisations, rééditions de supports, créations nouvelles).

Actions 2020

- Mise en œuvre d'un diagnostic de l'offre aux collectivités en direction d'une filière spécifique (Filière des bibliothèques et médiathèques)
- Collaboration événementielle "L'été occitan des musées d'Agde"
- Escale à Sète 2020
- Accompagnement de projet "Langue et culture occitanes" - PNR Aubrac

Axe 3

Œuvrer au développement de la culture occitane, notamment son rayonnement international, favoriser la mobilité des acteurs professionnels, des œuvres et des savoirs

Établissement public à vocation nationale et internationale, le CIRDOC - Institut occitan de cultura est un outil œuvrant à faire de la langue et de la culture occitanes un élément de culture commune bénéficiant à tous les Français et les Européens. Par ses actions d'internationalisation il œuvre à la fois au développement des capacités et des opportunités chez les acteurs de la langue et de la culture occitanes, et nourrit la créativité occitane de l'échange et de la rencontre interculturelle.

Les leviers du développement culturel du CIRDOC - Institut occitan de cultura

- => développement des outils, services et ressources en direction des publics « acteurs » : professionnels et structures capables de relayer nos actions sur un territoire ou une filière professionnelle
- => politique de coopération : le développement de la coopération du local à l'international pour l'ensemble des actions menées par le Centre, l'inscription des actions dans les grands réseaux et chantiers régionaux / nationaux / internationaux
- => l'accompagnement pour le développement des outils, compétences et productions numériques

Axe 3 : Programmes

3-1 / Ofèrta pro : Services et offre à destination de filières et publics professionnels

- > outiller et accompagner les filières professionnelles afin de développer les actions en faveur de l'occitan dans l'enseignement, la culture, le tourisme, l'action sociale et le développement économique
- > œuvrer à la professionnalisation des actrices et acteurs de la langue et de la culture occitanes, en particulier dans les domaines de la connaissance et diffusion culturelle, le management de projet, le développement des publics et les technologies de l'information et de la communication

3-2 / Internationalizacion e cooperacion internacionala

- > promotion et rayonnement de la culture occitane à l'international, circulation des œuvres et des savoirs
- > soutien à la mobilité des acteurs, promotion de la coopération internationale dans une visée interculturelle

3-3 / Innovacion e usatges numerics

- > Coproduction et soutien technologiques pour les acteurs de la culture occitane

Développement de la langue et de la culture occitane dans les réseaux et filières de la lecture publique

Objectif

Les bibliothèques et médiathèques constituent le plus important maillage territorial et lieu d'accès à la culture, organisé par des réseaux (départementaux, agglos/communes et réseaux professionnels) : le développement de l'offre occitane dans les lieux de lecture publique constitue un levier stratégique de développement des publics de l'occitan

Périmètre : régional / interrégional **Cibles / Secteurs** :

Présentation

Le CIRDOC-Institut occitan de cultura soutient également la filière occitane du livre et du disque ainsi que les réseaux publics de lecture à travers ses missions de conseil et d'accompagnement de ces filières : conseil, formation, ingénierie de projet...

Il favorise ainsi le développement des lieux d'accès à la culture occitane et veille à la qualité de l'offre culturelle proposée.

Actions 2020

- > Extension du programme bibliothèque occitane de référence
- > Catalogue des propositions culturelles
- > Journées et ressources de formation
- > Fourniture de notices bibliographiques de notre catalogue conformément à la stratégie d'ouverture et de réutilisation des données
- > Développement d'une offre jeunesse spécifique

L'occitan moteur de développement économique et social des territoires

Objectif

Diffuser les réflexions, études et résultats des journées régionales 2019 « langue et culture occitane au service du développement territorial »

Périmètre : régional / interrégional **Cibles / Secteurs** : acteurs du développement local

Présentation

En 2010 l'enquête régionale sur les pratiques et perceptions de la langue occitane révélait non seulement le fort attachement des habitants à la langue du territoire, mais également son potentiel économique et marketing pour les consommateurs et les visiteurs.

En partenariat avec la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, le Congrès permanent de la langue occitane, le CIRDOC - Institut occitan de cultura et l'Office public de la langue occitane ont organisé les 28 et 29/11/2019 deux journées d'échange et d'information à destination des collectivités, des entreprises et des associations intéressées par l'intégration des éléments linguistiques et culturels régionaux dans leur signalétique, leurs offres et leur communication. Expert-e-s, porteurs et porteuses de projet, collectivités y ont présenté les enjeux, les bonnes pratiques et les résultats de leurs actions articulant souvent harmonieusement développement économique, social et culturel :

- L'actif linguistique et culturel d'un territoire : un trésor sous-exploité ?
- Le toponymiste au service de la collectivité, retours d'expérience
- Les entreprises qui font le choix de la langue du territoire
- Restaurer, entretenir, valoriser son paysage linguistique

Actions 2020

> Production d'une plaquette de sensibilisation / aide à l'action à partir des productions de la journée régionale « langue et culture occitane au service du développement territorial »

> Soutien au Festival du Film en Langues de France (Nice, printemps 2020)

Formation aux enjeux et pratiques du patrimoine culturel immatériel

Objectif

La formation offre un outil afin de cerner le PCI occitan, d'un point de vu théorique mais aussi pratique par son enquête et sa valorisation, à destination des futurs professionnels en formation aux étudiants de Master, doctorants ainsi qu'aux professionnels déjà en poste.

Périmètre : national

Présentation

L'organisation de la Semaine de formation théorique et pratique au PCI à destination des étudiants et professionnels de la culture est réalisée en collaboration avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, et la Direction générale des patrimoines – DPRPS du ministère de la Culture. Elle permet d'aborder les concepts et les pratiques liées à ce nouveau champ inscrit au Code du patrimoine.

La 4e édition des journées de formation au PCI sera organisée en partenariat se déroulera du 24 au 28 février à Béarn. Une trentaine d'étudiants de master, de doctorants, et de professionnels participeront à cette édition qui a pour thématique centrale "PCI, écomusée et exposition" permettant ainsi de bâtir des ponts entre le local et le global. Elle sera ouverte aux professionnel de la région.

Actions 2020

- > organisation technique et scientifique de la formation ;
- > interventions présentant les outils de l'établissement et la technique d'enquête ethnographique.

Les Talhièrs pro du CIRDOC - Institut occitan de cultura

Objectif

En accompagnant les acteurs culturels du domaine occitan, programmateurs comme diffuseurs, dans le montage de leurs projets (de la conception à la communication), le CIRDOC-Institut occitan de cultura participe de la professionnalisation du secteur lui ouvrant de nouvelles perspectives de diffusion et d'accès aux publics.

Périmètre : régional / interrégional

Présentation

Les Talhièrs du CIRDOC-Institut occitan de cultura s'adressent aux agents de la promotion et de la diffusion de la culture occitane, acteurs du secteur culturel, du tourisme, ou de l'éducation artistique et culturelle ; qu'ils soient professionnels ou bénévoles. Pensés comme des journées d'échanges de bonnes pratiques professionnelles, les Talhièrs alternent interventions de spécialistes et témoignages de porteurs de projets remarquables, autour de thématiques et de compétences sélectionnées en réponse aux besoins des acteurs culturels.

Afin de favoriser la diffusion de ces savoirs au plus grand nombre, les Talhièrs donnent lieu à l'édition d'outils et guides de bonnes pratiques, consultables gratuitement en ligne dans le cadre de la Bóstia de la FaBrica pour les éléments ayant trait au montage de projets culturels, et de la Maleta pour les productions relatives à l'éducation culturelle et artistique.

Actions 2020

- >Organisation d'un talhièr - Utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir mon projet culturel.
- >Organisation d'un talhièr à destination des porteurs de projets Total Festum (deux sessions) : Action de sensibilisation et de formation autour de la langue et de culture occitane : Connaître et savoir transmettre la culture occitane aux publics de mon projet culturel.
- >Organisation d'un talhièr : Questions juridiques appliquées au domaines patrimoine, création

Coopération recherche internationale

Objectif

Outiller et valoriser le dynamisme de la recherche internationale en domaine occitan

Périmètre : national / international **Cibles / Secteurs** :

Présentation

Forte de plus de 450 chercheuses et chercheurs répartis dans les universités et composantes de recherche de plus de 26 pays dans le monde, la recherche scientifique en domaine occitan est riche et diverse, structurée depuis 1981 autour de l'Association internationale d'études occitanes qui organise tous les deux ans un congrès international et publie les actes. Dispersés et souvent isolés au sein de leurs environnements universitaires, les chercheurs et étudiants en domaine occitan à l'étranger sollicitent fortement le CIRDOC - Institut occitan de culture autour de 3 fonctions : accès à l'information scientifique et à la documentation à distance, infrastructure pour des projets numériques collectifs, interface entre la recherche universitaire et la société.

Actions 2020

- > **programme de recherche, développement et innovation ActO** : coopération entre les universités de Montpellier, Toulouse, Barcelone, Gironne, Pise, Göttingen, New-York Abu Dhabi, Warwick, Sienna, l'Association internationale d'études occitanes et le CIRDOC pour la coordination et le développement de projets de recherche alliant étude des textes du Moyen Âge occitan et technologies.
- > **Corpus des troubadours** : projet international d'édition électronique et accès en ligne à l'ensemble du corpus des troubadours (coopération Institut d'estudis catalans et Union académique internationale)
- > **Répertoire international de la recherche en domaine occitan** : coopération avec l'Association internationale d'études occitanes pour la mise en œuvre au sein du portail Occitanica d'une base de référence sur les publications et travaux des chercheuses et chercheurs en domaine occitan.
- > **Occitanica Campus** : référencer les archives ouvertes et publications scientifiques en domaine occitan au sein d'une base unique
- > **Plumas** : revue électronique d'étude sur la littérature occitane moderne et contemporaine

Diffusion de la culture occitane à l'international

Objectif

Promouvoir par la coopération le rayonnement des œuvres et des savoirs occitans, la mobilité des artistes et acteurs de la culture occitane.

Périmètre : international **Cibles / Secteurs :**

Présentation

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura est également chargé de développer ses actions en faveur de la culture occitane dans le cadre de coopérations internationales, en particulier européennes, pour ses propres actions mais plus globalement, en tant qu'institution tête de réseau, pour les acteurs de la culture, du savoir et de la création en occitan.

Cette coopération s'inscrit en particulier dans des cadres de coopération eurorégionaux et transfrontaliers ou européens.

L'enjeu de l'internationalisation s'inscrit également dans la volonté de l'établissement de contribuer par ses actions aux enjeux culturels mondiaux, en particulier la sauvegarde de la diversité des expressions linguistiques et culturelles menacées dans le monde du XXI^e siècle et la promotion du dialogue interculturel tel que défini par l'UNESCO et les engagements internationaux de la France en la matière.

Actions 2020

- > **Baléares** : création d'un fonds de découverte culturelle et apprentissage de la langue occitane à la Bibliothèque des Îles Baléares (Palma), associé à des actions de promotion de la culture occitane (exposition, rencontres, cours de langue) en partenariat avec l'association Oc Mallorca.
- > **Italie** : Prèmi Ostana de création en langue minorisée : partenariat pour l'organisation du festival annuel primant des créateurs et créatrices illustrant en littérature, musique, cinéma les langues minorisées du langage et du monde. Organisé dans les Vallées occitanes d'Italie, un prix de création en langue occitane est décerné chaque année par le CIRDOC - Institut occitan de cultura
- > **Congrès AIEO** : le XIII^e Congrès de l'Association Internationale d'Études Occitanes se déroulera du 6 au 11 juillet 2020 à Cuneo autour du thème « Occitanie : centres et périphéries ». Présentation de *50 ans de borbolh occitan*, de la revue *Plumas*, et intervention autour du thème « Centres et périphéries du domaine musical occitan - Retour sur 50 ans de rayonnement international. ».
- > **USA (Californie)** : Etude d'un partenariat avec la Ligue Henri IV de San Francisco (créée en 1895)
- > **Argentine** : Etude d'un partenariat avec l'association Bearn-Argentina

PROMETHEUS (Interreg Poctefa) /

Coopération transnationale pour la connaissance et la promotion du PCI pyrénéen

Objectif

Lancement d'un vaste programme de coopération transnational (Andorre, Espagne, France) visant à développer les connaissances et outils de valorisation des fêtes et rituels du feu dans les Pyrénées (éléments inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'humanité - Unesco)

Périmètre : national / international **Cibles / Secteurs :**

Présentation

Le 1er décembre 2015, l'UNESCO a inscrit sur sa Liste représentative du patrimoine culturel immatériel les « Fêtes du feu du solstice d'été dans les Pyrénées » concernant 63 localités d'Andorre, Espagne et France. Le projet de coopération transnationale PROMETHEUS financé dans le cadre du programme Interreg POCTEFA, vise à renforcer la coopération et les échanges entre les acteurs scientifiques, institutionnels, territoriaux, associatifs et praticiens concernés par les fêtes du feu dans les Pyrénées et à développer les connaissances et outils de valorisation en direction des différents publics.

Cette coopération transfrontalière réunit huit grands organismes publics : l'Universitat de Lleida, l'Universitat de Barcelona, l'Université de Perpignan Via-Domitia, le CIRDOC - Institut occitan de cultura, le Departament de Cultura de la Generalitat de Catalunya, le Govern d'Andorra, le Conselh generau d'Aran, le Patronat de Promoció Econòmica de la Diputació de Lleida. L'objectif principal consiste dans le transfert des connaissances vers la société grâce à des productions de formation et de médiation, réparties en deux grands axes : la création d'outils de formation inédits dans le domaine de l'éducation formelle ; la conception et le développement de matériels innovants de médiation numérique.

Actions 2020

- > Élaboration du projet de musée virtuel en coopération avec l'Université de Perpignan Via-Domitia
- > Démarrage des séminaires transnationaux recherche / culture / collectivités

Coopération eurorégionale pour le développement de l'édition et de la traduction

Objectif

Faire émerger un réseau eurorégional d'organismes et professionnels concerné par les actions de traduction littéraire ; promouvoir les échanges littéraires entre espace catalan et espace occitan.

Périmètre : international **Cibles / Secteurs :**

Présentation

L'espace de l'arc nord-méditerranéen structuré par l'eurorégion Pyrénées-Méditerranée représente un territoire riche de littérature et d'échange dans son histoire. Pourtant aujourd'hui la coopération transfrontalière autour de l'écriture, de la traduction et de la promotion du livre et de la lecture demeure marginale. L'objectif de cette année 2020 sera d'amorcer une première phase de coopération et d'expérience à l'échelle de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée sur la question pivot de la traduction, via l'organisation d'un Séminaire de traduction en langues romanes.

Actions 2020

- > Organisation d'un premier séminaire de traduction poétique entre poètes et traducteurs d'expression occitane et catalane.
- > Mise en œuvre d'un réseau d'échange à l'échelle eurorégionale entre organismes concerné par le soutien à l'écriture et la traduction littéraire Occitanie Livre et lecture, Fondacio Institut de les LLetres catalanes, CIRDOC - Institut occitan de cultura) en lien avec l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée

« *Cantem !* » : Application pour les cantèras et la valorisation du répertoire de la polyphonie des Pyrénées gasconnes

Objectif

Afin de contribuer au passage technologique et générationnel de ces dernières années, le CIRDOC - Institut occitan de cultura se mobilise pour la création d'un outil numérique ressource : passeport ou vademecum pour la cantèra.

Périmètre : départemental / régional **Cibles / Secteurs :**

Présentation

Les Pyrénées gasconnes comptent depuis des siècles une multitude de chanteurs et une multitude de chants. Pas moins de 1000 dans l'anthologie d'André Hourcade. Depuis la fin des années 1960, sous l'effet de la modernisation de la société et des communications (voiture, disques, cassettes, CD, réseaux sociaux) s'est peu à peu constituée une communauté symbolique béarno-bigourdane de chanteurs, s'exprimant entre villages, villes et au sein de cette société d'interconnaissance vocale. Le mouvement a trouvé en lui, avec les festivals de Siros et d'Ibos, avec les pastorales, joutes vocales et cantèras..., les ressources de sa transmission dessinant aujourd'hui un paysage vocal très vivant qui s'étend aux réseaux sociaux et à la culture numérique.

Actions 2020

> création, au sein d'Occitanica, d'un dispositif (site et application) dédié à la pratique polyphonique des Pyrénées gasconnes permettant l'accès à toute la diversité du très riche répertoire chanté. Il permettra d'expliquer ce qu'est que la polyphonie en gasconne, de consulter son répertoire (avec paroles, partitions et exemples d'interprétations issus de fonds d'archives et divers collectages), de pouvoir expliquer les codes socio-musicaux de la cantèra, un agenda participatif afin d'être informé ou d'informer d'événement lié à la pratique du chant, d'inciter les personnes à proposer des interprétations de chant soit ancien ou contemporain, de constituer son propre carnet de chant via une fonctionnalité de sélection pendant la consultation du fond, d'écouter une sélection de chants aléatoire ou sélectionné par l'internaute, de regarder des interprétations de chants avec des vidéos sous-titrées pour participer à l'exercice, ou encore de proposer et présenter des projets EAC en rapport avec la pratique via Daquidoc.

VidéOc : socle de culture générale occitane en vidéo / Outil pour développement études occitanes universitaires : vidéOc avec Université de Toulouse-Jean-Jaurès

Objectif

Proposer dans le cadre d'un environnement numérique un parcours dans l'histoire linguistique et culturelle occitane en vidéos d'animation correspondant à un socle culturel de niveau lycée / licence

Périmètre : national / international **Cibles / Secteurs :**

Présentation

À la croisée de deux autres réalisations du département Filmotèca du Centre - la collection de films d'animation eAnem et la fresque multimédia *50 ans de borbolh occitan* - le CIRDOC - Institut occitan de cultura s'associe à l'Université de Toulouse - Jean Jaurès pour produire et réaliser une série de vidéos thématiques dédiées à la culture occitane, sous un format au ton léger et moderne.

En complément des enseignements de l'Université, les scénarios conçus avec les chercheurs auront pour cible première les étudiants (notamment en langues romanes et occitane), mais aussi les enseignants du secondaire dans la mesure où ces vidéos représenteront autant de support pédagogiques pour les lycéens.

Ces films courts seront mis en ligne sur Occitanica dans l'espace Campus.

Actions 2020

- > Convention de partenariat avec l'Université Toulouse Jean Jaurès
- > Production d'un pilote : définition du format, réalisation du cahier des charges et sélection du prestataire
- > Ecriture des scénarios
- > Suivi de réalisation des vidéos

Coproductions : parcours et récits multimédias

Objectif

Proposer des parcours originaux et éditorialisés par des spécialistes au sein des 11'000 ressources numériques proposées en ligne par le Centre

Périmètre : national / international

Présentation

La gestion et l'exploitation de grandes masses d'informations, de ressources et de données hétérogènes s'articule avec l'objectif d'inclusion de nouveaux publics et praticiens et demande des parcours et dispositifs de médiation. Ces opérations thématiques, qui font appel à des experts dans chaque domaine permet en outre d'enrichir et compléter les informations et documents proposés aux publics.

Actions 2020

- > [50 ans de borbolh occitan](#) (coprod CIRDOC - INA). Publiée en 2019, cette fresque multimédia donne à voir les mouvements et faits culturels occitans de 1968 à aujourd'hui, à travers une sélection réalisée dans les archives de l'audiovisuel public et celles du mouvement occitan. Ce qui se présente comme un outil de médiation et de découverte de la culture occitane contemporaine nécessite donc la mise en place d'un dispositif « physique » de valorisation, afin de toucher le public le plus large possible, à installer dans les médiathèques et centres culturels de l'espace occitan : mise en place d'une exposition itinérante, rencontres, conférences, édition de goodies
- > Coproduction d'un récit multimédia dans le cadre du portail régional du patrimoine culturel en Occitanie sur le Bestiaire d'Occitanie
- > OCFUTURA : premier *global mèdia* occitan
- > [L'emparaulauda](#) : nouvelle émission coproduite avec la chaîne ÒCtele. Chaque épisode prend la forme d'un portrait où une personnalité invitée prend le temps de revenir sur son parcours, son oeuvre, son engagement, sa vision de la vie et du monde.
- > Europeana : plateforme des ressources numériques des institutions culturelles de l'Union européenne
- > Les Réveillées / EHESS

Axe 4

Permettre l'appropriation du patrimoine culturel occitan par tous, comme bien commun facteur d'intégration, de lien social, de développement économique et d'innovation

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura est une fabrique patrimoniale, concevant ses actions en faveur de la conservation et de la valorisation du patrimoine, en particulier ses collections, comme un matériau à rendre appropriable et exploitable par la société actuelle en vue d'en faire un moteur de créativité, de développement des savoirs, d'inclusion sociale et de développement territorial.

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura s'engage :

=> à restituer par l'information, l'accessibilité et des actions de valorisation l'ensemble des œuvres et documents qui lui sont confiés au titre de ses collections patrimoniales

=> à rendre réutilisables et exploitables les données et ressources qu'il gère tout en garantissant le respect du droit d'auteur

=> à accompagner tout détenteur et gestionnaire de fonds et d'éléments patrimoniaux occitans, et à les intégrer aux enjeux des politiques publiques en matière patrimoniale : sauvegarde, accessibilité, valorisation.

Axe 4 : Programmes

4-1 / Sabers : Produire et diffuser les connaissances sur la langue et la culture occitane

>

4-2 / Obrador : Rassembler, conserver et valoriser une collection publique de référence internationale pour le domaine occitan

>

4-3 / Engenheria : Conseil et ingénierie de projet pour la valorisation patrimoniale

>

Promotion de la recherche en domaine occitan et diffusion des savoirs actuels

Objectif

Coopérer avec les organismes universitaires et de recherche scientifique pour le développement des savoirs en domaine occitan et leur diffusion auprès des publics non universitaires

Périmètre : régional / interrégional **Cibles / Secteurs** : chercheurs (universitaires et non), étudiants, public sensibilisé à l'état de la recherche en littérature et linguistique occitane, mais aussi en ethnomusicologie et en histoire culturelle

Présentation

Dans le cadre de ses missions de développement et de promotion des connaissances, le CIRDOC-Institut occitan de cultura met en place un certain nombre de programmes de coopération visant à valoriser les travaux universitaires et de recherche liés au domaine occitan. Il cherche ainsi à renforcer l'audience de ces actes et publications, et plus largement à promouvoir une meilleure connaissance de la recherche scientifique occitane.

Actions 2020

- > Centenaire Boudou : coopération avec l'Université de Toulouse-Jean Jaurès (exposition, spectacle, captation vidéo du colloque prévu à Toulouse à l'automne, et diffusion en ligne)
- > Colloque international sur la littérature carcérale et le poète provençal Bellaud de la Bellaudière, à la Mediatèca les 26 et 27 mars 2020, en partenariat avec l'université Paul-Valéry Montpellier 3
- > Mise en ligne des actes du colloque international « Aux sources du catharisme » (CIRCAED, Carcassonne, 2018)
- > Mise en ligne des actes du colloque « La chanson de langue d'oc contemporaine et l'Italie : ancrage dialectal et dynamiques transnationales » (Centre Aixois d'Études Romanes, Université d'Aix-Marseille, 2019)
- > Coopération avec le laboratoire LLACS - RedOC de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 pour l'inventaire, le catalogage et le signalement des collections audiovisuelles du laboratoire (captations de conférences et colloques, collectages)
- + journées d'étude université Montpellier, Canal-U
- > Séminaires d'ethnomusicologie de la France

Projet REBELLE (prog. national Collex Persée)

/ Coopération interrégionale pour l'étude et la valorisation d'archives contemporaines bretonnes et occitanes

Objectif

Développer une coopération scientifique et documentaire à l'échelle interrégionale autour des langues de France

Périmètre : national

Présentation

Coordonné par l'Université de Bretagne occidentale et le Centre de recherche bretonne et celtique dans le cadre du programme national CollEx-Persée, en partenariat avec le CIRDOC, les AD du Finistère et l'Université de Montpellier, le projet REBELLE, "La République locale des lettres : analyse du fonctionnement du jeu littéraire après 1945" vise à construire une coopération renforcée entre centres documentaires (CIRDOC, AD Finistère, CRCB) et producteurs universitaires de connaissance (Universités Bretagne et Montpellier).

Il s'agit d'identifier les fonds de correspondances entre personnalités du mouvement breton contemporain et occitanes, les inventorier au sein des outils nationaux (Calames), les numériser, les diffuser en ligne (Occitanica) et en permettre l'analyse par les universitaires.

Actions 2020

- > repérage, étude et numérisation des archives sur les relations entre le mouvement occitan et le mouvement breton au XXe siècle conservées au CIRDOC
- > contribution au projet collectif liant analyse et étude scientifique et exploitations technologiques
- > perspectives de projets en réseaux inter langues de France

Vidas : dictionnaire biographique du mouvement occitan

Objectif

Développer une base de connaissance de référence sur les actrices et acteurs ayant participé aux mouvements de renaissance d'oc depuis le XIX^e siècle.

Périmètre : national / international **Cibles / Secteurs** :

Présentation

Projet coproduit avec l'Université Paul-Valéry Montpellier-III, Vidas est le dictionnaire biographique de l'ensemble des acteurs des différents mouvements de la renaissance occitane ou renaissance d'oc qui voient le jour à partir du XIX^e siècle dans l'ensemble de l'espace occitanophone et au-delà. Vidas est à ce jour la seule véritable banque de données biographiques capable de recenser l'ensemble des acteurs de la renaissance occitane.

VIDAS constitue une source de référence pour des travaux portant sur le parcours militant, intellectuel et/ou artistique des personnalités qui ont agi au sein des mouvements de renaissance d'oc ; leurs relations entre eux ; l'histoire et la composition des groupes et collectifs d'action, de création et de pensée.

Parallèlement, il constitue un outil de publication académique reconnu pour les universitaires..

Actions 2020

- > Refonte de l'interface de recherche et consultation
- > Mise en œuvre d'une nouvelle campagne de contributions
- > Expérimentation d'enrichissement automatique des données par les relations au sein des différentes bases d'information bio-bibliographique

Constituer la mémoire des cultures vivantes : Enquêtes PCI

Objectif

Rassembler, conserver et valoriser une collection publique de référence internationale pour le domaine occitan des origines à nos jours en y intégrant le PCI constitue une des missions phare de l'Ethnopôle permettant ainsi d'enrichir chaque année notre connaissance du territoire.

Périmètre : régional / interrégional **Cibles / Secteurs** : chercheurs, étudiants, musées, associations, centres de ressources, structures/particuliers souhaitant revaloriser une pratique, usagers des Archives départementales, grand public

Présentation

3 programmes d'enquêtes seront produits et rendus accessibles par le CIRDOC - Institut occitan de cultura en 2020 :

Enquêtes audiovisuelles en Bas-Adour : enquête audiovisuelle débutée en 2013, *Vita e Memòria deu Baish Ador* est un programme de collecte de témoignages audiovisuels sur la vie et la mémoire du Bas-Adour, auprès de témoins occitanophones de cette région des Pyrénées-Atlantiques (commande du Département des Pyrénées-Atlantiques). Les enquêtes sont réalisées par Yvan Bareyre de l'Association Mémoire Vivante et des professionnels de l'audiovisuel.

Inventaire des Communs pastoraux pyrénéens : poursuite de l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de la France sous maîtrise d'ouvrage du ministère de la Culture. Cette action s'attache à la thématique des communs pastoraux dans les Pyrénées occidentales soit un travail de terrain accompagné de la réalisation de fiches d'inventaire et de productions audiovisuelles vise à mettre en lumière ces pratiques sociales de gestion et d'usages liées à la connaissance de la nature des communautés montagnardes où la langue occitane est omniprésente.

Enquêtes sur les représentations et pratiques festives :

Il s'agit de créer de la ressource numérique contemporaine en approfondissant les connaissances sur un domaine largement partagé du domaine occitan : la fête, domaine très bien identifié et étudié en Languedoc (Daniel Fabre) et peu en domaine gascon comme en Béarn par exemple. En révéler les grands traits communs et singularité, en s'attachant à son contexte d'élaboration, les pratiques et en comprendre les évolutions.

Actions 2020

- > Restitution des programmes d'enquête de l'ethnopôle dans les outils numériques du Centre
- > Mise à jour de l'inventaire du PCI de la France
- > intégration des matériaux des enquêtes dans le projet scientifique, culturel, éducatif et social de l'ethnopôle dans le cadre de la création de la Ciutat (Pau)
- > mettre en œuvre un outil collectif d'inventaire et repérage des fonds d'enquêtes

Sauvegarde, connaissance et valorisation : programmes thématiques

Objectif

Poursuivre des chantiers d'enquête ou de traitement documentaire par des actions de restitution

Périmètre : régional / national **Cibles / Secteurs** : chercheurs, étudiants, grand public

Présentation : actions 2020

Robert Lafont : en 2019 l'ensemble du fonds d'archives et manuscrits du grand écrivain, linguiste et homme d'action Robert Lafont a été classé et inventorié, désormais rendu accessible pour les chercheurs et étudiants. Il s'agit aujourd'hui de faire vivre l'oeuvre, la pensée et l'action de Robert Lafont, personnalité majeure de la modernité occitane, figure de la pensée et de l'action à l'échelle européenne...

La voix retrouvée des poilus occitans dans la Grande Guerre : analyse, mise en ligne et actions de valorisation des enregistrements en occitan de soldats prisonniers en Allemagne en 1914-1918 (Lautarchiv de l'Université Humboldt de Berlin)

Le renouveau musical : poursuite de la production de la série documentaire et actions de valorisation du mouvement de renouveau musical (expo, rencontres, numérique...)

Lo Bramàs - Mémoire chantée de l'Aude et Sète en chansons : restitution de deux fonds de collecte de la mémoire chantée, accompagnement de projets de création artistique et transmission

Archives des radios associatives occitanes : conservation et mise en ligne de l'intégralité des archives de Ràdio lenga d'Òc, travail de repérage et de collecte de l'ensemble des émissions et fonds d'archives radiophoniques relatifs au domaine occitan.

La révolution baroque ou le XVI^e siècle occitan

Mémoire photographique de Gascogne : le fonds Maurice Roux : en 2019 un premier chantier d'inventaire et numérisation a été mené, qui a permis de traiter une partie de cette collection de dizaines de milliers de clichés documentant les mutations économiques, culturelles et sociales d'un territoire de Gascogne, le Gers. Ce travail sera poursuivi en 2020 et donnera lieu à une valorisation sur le territoire d'origine de Maurice Roux, à Samatan et ses environs : expositions, veillées de collectage organisées à partir des Journées du Patrimoine 2020.

Collège d'Occitanie: lancement du traitement documentaire de cet important fonds d'archives (appel à projet de subvention de l'ABES)

Chroniques occitanes dans la presse

Revue et recueils scientifiques

Enquêtes et atlas linguistiques

Mémoire et archive des enquêtes sociolinguistiques

Inventaire et signalement des centres de ressources et fonds documentaires occitans

Objectif

Constituer une base de repérage et connaissance du patrimoine documentaire occitan conservé en France et à l'étranger

Périmètre : national / international **Cibles / Secteurs** : chercheurs, professionnels de la culture, étudiants, grand public

Présentation

Le CIRDOC-Institut occitan de cultura est tête de réseau pour l'accompagnement et le soutien à toutes les structures privées et publiques conservant des fonds documentaires occitans (220 fonds identifiés à ce jour). Dans le cadre de cette mission, l'établissement :

- Accompagne techniquement les détenteurs de fonds en vue de leur bonne conservation physique, de leur gestion selon les normes et standard internationaux, de leur signalement au sein des bases de données et instruments de recherches nationaux et internationaux, de leur valorisation auprès d'un large public ;
- Administre des outils collectifs permettant aux publics d'appréhender l'ensemble de la documentation occitane, la localiser, la consulter et la réexploiter ;
- Alimenter en données occitanes les répertoires et bases nationales de référence.

Actions 2020

- > Reprise et enrichissement de l'ensemble des fonds conservés par le CIRDOC - Institut occitan de cultura
- > Lancement d'un programme systématique fonds d'archives orales (mission ethnopôle)
- > Reprise du programme fonds privés
- > Contribution aux bases nationales / internationales
- > Fonds Jacques Bouet + ODAC AD34

Programme de coopération fonds d'archives orales / Archives départementales

Objectif

Donner accès au plus grand nombre au patrimoine occitan, en développant la conservation, la visibilité et l'accessibilité des fonds d'archives

Périmètre : régional / interrégional **Cibles / Secteurs** : > chercheurs, étudiants, amateurs et professionnels de la musique et de la danse, enseignants et élèves en Conservatoire, associations, usagers des Archives départementales, publics intéressés par l'histoire et le patrimoine local,

Présentation

Le CIRDOC-Institut occitan de cultura effectue des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre auprès des institutions patrimoniales conservant des fonds occitans. Le Centre assiste actuellement les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques dans les procédures d'acquisition des fonds d'archives orales occitanes concernant son territoire, notamment par le signalement des fonds et l'accompagnement des producteurs (assistance à la maîtrise d'ouvrage).

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura est chargé du traitement intellectuel des fonds acquis à travers la réalisation d'inventaires et instruments de recherche (maîtrise d'œuvre). Cette coopération concerne une quinzaine de fonds sonores et audiovisuels représentant plusieurs milliers d'heures d'enregistrements. Les instruments de recherche et la documentation traitée ont vocation à être accessibles en ligne. Ce projet s'inscrit dans un projet plus global de coopération avec les services d'archives départementales (Pyrénées-Atlantiques, Dordogne, Gironde).

Actions 2020

> poursuite du programme AD64 et actions de restitution (programmation et numérique)

En 2020, le programme concernera le traitement du fonds Mémoire Collective en Béarn (Tranche 1) : Réception des enregistrements numérisés, traitement documentaire, mise à disposition numérique de l'instrument de recherche, mise à disposition du fonds en consultation sur place, valorisation du fonds (site institutionnel et Obrador, réseaux sociaux, actions de médiation).

> démarrage d'un programme avec les AD33 pour le fonds Alain Viaut

> programme concernant le fonds occitan du Département de la Dordogne

Programme de coopération fonds d'archives orales / réseaux Cultura Viva

Objectif

Faire connaître et valoriser le patrimoine culturel immatériel de la région Occitanie, dans le cadre d'un réseau fédéré aux membres complémentaires

Périmètre : régional **Cibles / Secteurs :** acteurs du patrimoine culturel immatériel et grand public

Présentation

Le CIRDOC - Institut occitan de Cultura est chef de file dans le cadre du projet Cultura Viva - Fabrique numérique collective des données et ressources du patrimoine culturel immatériel régional, en partenariat avec le Centre occitan des musiques et danses traditionnelles (COMDT - Toulouse), et les associations La Granja (Soulomès) et Eth Ostau Comengés (Montréal), et subventionné par la région Occitanie. Les partenaires ont décidé de s'associer afin de faire connaître et valoriser le patrimoine culturel immatériel de la région Occitanie, ensemble ils oeuvrent à :

- l'informatisation des données et documentation relatives à l'entreprise de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'espace régional (inventaire, étude et traitement des ressources et informatisation des données)
- la dissémination des données et productions du réseau (interopérabilité des outils des partenaires et animation du réseau)
- la médiation des ressources et savoirs (coproduction de contenus éditorialisés)

Actions 2020

- > Diffusion des matériaux sonores d'enquêtes de terrain produits et inventoriés par les partenaires au sein du portail Occitanica.eu (réalisation de fiches chrono-thématiques, insertion dans les bases de données et mise à disposition des publics)
- > Production et mise en ligne de documents d'archive sous la forme d'Atlas sonores (territoires du Lot)
- > Réalisation et diffusion numérique d'un web documentaire autour de pratiques artistiques (musique, danse)
- > Réaliser un archivage numérique pérenne des données numérisées et produites par les partenaires dans le cadre du présent projet

Programme de coopération fonds d'archives orales / MUCEM

Objectif

Assistance et mise à disposition de l'expertise culturelle et technique du CIRDOC - Institut occitan de cultura à destination de l'équipe de chercheurs de l'EHESS et des laboratoires LAHIC-IIAC dans le traitement et la valorisation numérique des fonds textuels, photographiques et sonores des enquêtes ethnomusicologiques réalisées par le CNRS et le Centre d'Ethnologie Française. Ce projet permettra la promotion et la sauvegarde de la diversité linguistique, musicale et culturelle occitane dans l'espace numérique : une mise en valeur du patrimoine culturel oral et immatériel.

Périmètre : national **Cibles / Secteurs :** Chercheurs, artistes-créateurs, professionnels de la culture et du patrimoine, grand public

Présentation

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura coopère avec l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), l'Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain – Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire de l'Institution de la Culture (IIAC –LAHIC) et le MUCEM en vue du déploiement d'une plate-forme de valorisation d'archives ethnographiques s'appuyant sur la quarantaine d'enquêtes ethnomusicologiques du Musée national des Arts et Traditions Populaires de Paris - Centre d'Ethnologie française (MNATP-CEF) réalisées entre 1939 et 1983 par les ethnologues du CNRS, Claudie Marcel-Dubois et Marie-Marguerite Pichonnet (Maguy Andral), et qui constitue un riche corpus des pratiques et répertoires musicaux populaires de France.

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura participe donc à la reconstitution virtuelle des dossiers des enquêtes (archives papier, sonores, iconographiques, filmiques...) en travaillant à la description, à la mise en relation des documents, au complément des métadonnées et à l'éditorialisation des enquêtes conduites dans les aires culturelles occitanes (Gascogne, Languedoc, Massif-Central, Provence, Pyrénées).

Actions 2020

- > Réception et description des archives textuelles, photographiques et sonores ;
- > Intégration et mise en relation des données décrites dans la plateforme Didomena de l'EHESS ;
- > Moissonnage des données dans Occitanica ;
- > Médiation et valorisation numérique des ressources et du projet sur les outils de diffusion (editorialisations numériques : sites Internet des partenaires, Occitanica, Portail PCI ; réseaux sociaux) ;
- Autres formes de médiation (conférences, accompagnement à la création artistique).

Accompagnement fonds d'association

Objectif

Accompagner les associations ayant en charge des fonds documentaires ou patrimoniaux dans la sauvegarde et la valorisation desdites collections

Périmètre : régional / interrégional **Cibles / Secteurs** : acteurs associatifs, médiateurs culturels, ayants-droits

Présentation

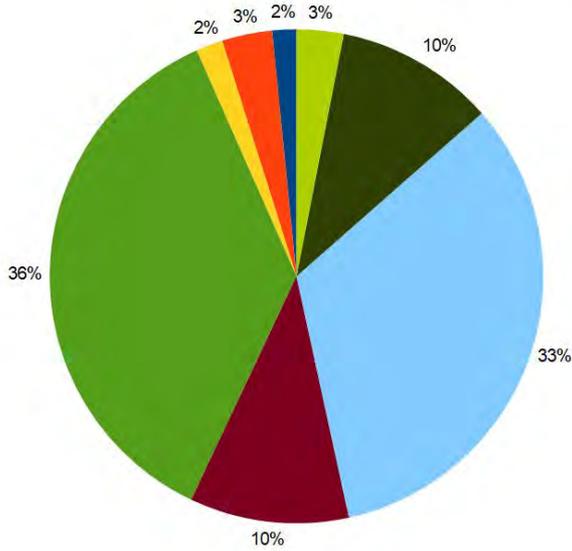
Nombreuses sont les associations qui ont ou ont eu une importante production documentaire au cours de leur histoire, ou encore qui ont la responsabilité de collections à haute valeur patrimoniale. Le CIRDOC met ses compétences et ses moyens humains, matériels et financiers à la disposition de ces structures pour permettre d'effectuer les nécessaires opérations d'inventaire, sauvegarde, signalement, numérisation éventuelle et valorisation de ces collections. À terme, celles-ci sont donc non seulement sauvegardées à long terme, mais aussi mieux connues par l'ensemble des acteurs de la culture occitane, qui ont un accès direct à leurs contenus et informations.

Actions 2020

- > réaliser une enquête globale
- > Pierre Pessemesse : installation dans l'auberge familiale des Seguin à Buoux de la bibliothèque personnelle de Pierre Pessemesse (aide au classement et au catalogage)
- > Calandreta
- > IEO Cantal
- > CREDDO
- > Escòla Gaston Fèbus
- > Chambrà d'Òc : inventaire, sauvegarde et valorisation des archives audiovisuelles des Valadas, transférées au CIRDOC par l'association
- > Fonds Maurice Roux : inventaire, conditionnement et numérisation des collections photographiques

Subventions attribuées pour l'exercice 2020

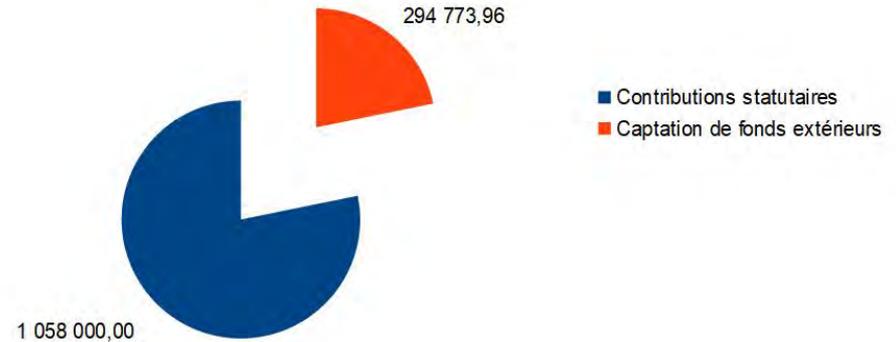
227'773,96 € de subvention - BP 2020



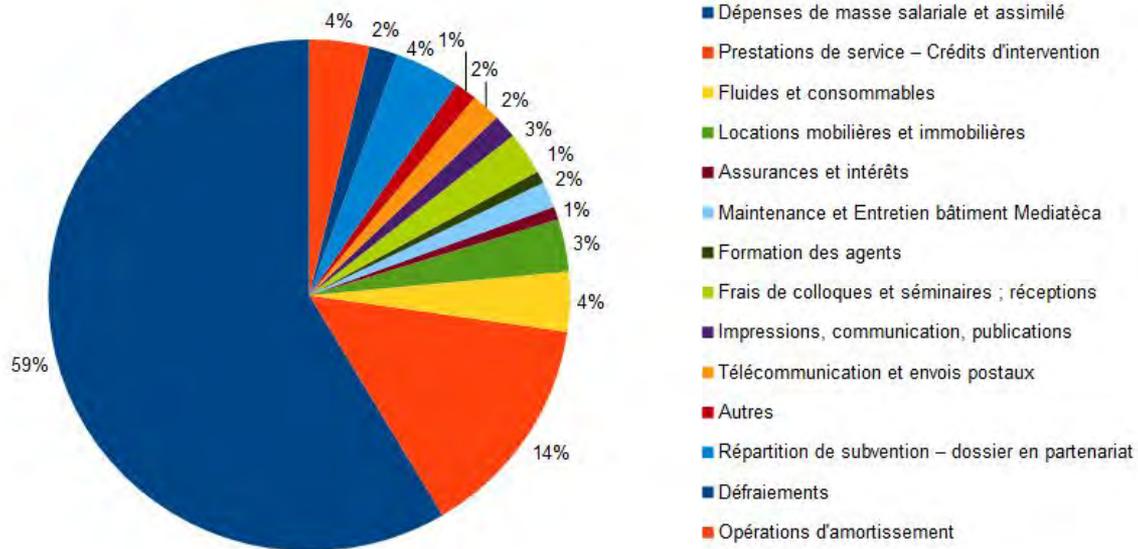
- DRAC Nouvelle-Aquitaine – projet Cantem I [3600€]
- Région Nouvelle-Aquitaine – projet Cantem I [7500€]
- DRAC Nouvelle-Aquitaine – Actions EAC [4000€]
- Région Occitanie – projet Cultura Viva [82800€]
- Département du Tarn – appel à projet pour la prévention de perte d'autonomie [23760€]
- Fonds européens – projet POCTEFA [PROMETHEUS] [75290€]
- ABES – Projets de rétroconversion [23820€]
- Transfert de subvention lié à la création de l'E.P.C.C. [7000€]

Répartition des Recettes de Fonctionnement

1'352'773,96 € - BP 2020



Répartition dépenses de fonctionnement de l'E.P.C.C. :	€ 1 352 773,96	%
Dépenses de masse salariale et assimilé	791 990,23	59%
Prestations de service – Crédits d'intervention	191 702,46	14%
Locations mobilières et immobilières	44 983,02	3%
Assurances et intérêts	10 828,18	1%
Maintenance et Entretien bâtiment <u>Mediatèca</u>	22 173,50	2%
Formation des agents	10 500,00	1%
Frais de colloques et séminaires ; réceptions	36 500,00	3%
Impressions, communication, publications	20 327,86	2%
Télécommunication et envois postaux	24 698,64	2%
Autres	18 372,60	1%
Répartition de subvention – dossier en partenariat	55 295,00	4%
Défraiements	23 963,36	2%
Opérations d'amortissement	50 339,11	4%





CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉUNION DU 7 JANVIER 2020

DÉLIBÉRATION N° 6

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
10 JAN. 2020
D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

Le sept janvier deux mille vingt, à 10h00, le Conseil d'Administration du Centre International de recherche et de documentation occitanes - Institut occitan de Cultura, s'est réuni au CIRDOC - Médiatèca occitana, 1 bis boulevard Duguesclin 34500 BEZIERS, sur convocation en date du dix-sept décembre deux mille dix neuf.

OBJET :	Approbation de la Décision modificative N° 2 au BP 2019
RAPPORTEUR :	Le Président, Patrick ROUX

Nombre de représentants en exercice : 20

Étaient présent-e-s : 9 membres

Danièle AZEMAR, conseillère régionale – région Occitanie ; Rémy BERDOU, représentant du personnel – EPCC CIRDOC ; Charline CLAVEAU, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Blandine DELHAYE, représentante du personnel – EPCC CIRDOC ; Matthieu DESACHY, conseiller Livre et lecture – DRAC Occitanie ; Jean-Michel DU-PLAA, conseiller communautaire – CABEME ; Alberte FREY, adjointe au Maire – ville de Béziers ; Dolorès ROQUÉ, conseillère régionale – région Occitanie ; Patrick ROUX, Président du CIRDOC *Institut occitan de Cultura* & Conseiller régional – région Occitanie ; Claire TORREILLES, personnalité qualifiée – EPCC.

Étaient représenté-e-s : 3 membres

Robert MÉNARD, Maire- ville de Béziers ; Mumine OZSOY, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Dominique SALOMON, Vice-Présidente – région Occitanie.

Étaient excusé-e-s : 7 membres

Guy DAVID ; Paul DE SINETY ; Jean LACOSTE ; Jean-Noël LLOZE ; Marc OXIBAR ; Marie-Pierre PONS ; Monique SÉMAVOINE ;

Autres participants : 5 membres

Benjamin ASSIÉ, ancien Directeur – EPCC CIRDOC ; Jean-Jacques CASTERET, directeur adjoint-délégué Ethnopôle – EPCC CIRDOC ; Inès CLÉMENT, directrice administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Jeanne DESPAX, chargée de gestion administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Philippe VIALARD, responsable unité occitan-catalan – région Occitanie ; Eric MISSE, chargé de mission – CD de l'Aude.

Exprimés	58,5 voix /75
Pour	58,5 voix
Contre	0
Abstention	0

Le Président ayant constaté le quorum.

Exposé des motifs

VU la délibération du Conseil d'administration du 21 mars 2019 portant vote du Budget primitif 2019 de l'EPCC CIRDOC - Institut occitan de Cultura ;

VU la délibération du Conseil d'administration du 23 septembre 2019 portant approbation de la décision modificative n°1 au BP 2019 de l'EPCC CIRDOC - Institut occitan de Cultura ;

Considérant la réalisation budgétaire de l'exercice ;

La décision modificative N°2 au BP 2019, présentée au cours de la séance et jointe en PJ vient répondre aux besoins suivants :

- affectation du résultat de l'exercice 2018 du syndicat mixte du CIRDOC
- permettre l'exactitude des crédits en recettes de fonctionnement
- prévoir le rattachement du versement de la subvention Occitanica + attribuée par le fonds européen de développement régional
- reventilation des crédits affectés au sein du chapitre 011 - Charges à caractère général
- reventilation des crédits de masse salariale
- pas de mouvement de crédits en section d'investissement

Décision

Après en avoir délibéré, il a été décidé à l'unanimité :

D'approuver la décision modificative N°2 au BP 2019. :

A Béziers, le 7 janvier 2020
Monsieur Patrick ROUX
Président de l'EPCC

Certifie le caractère exécutoire de l'acte administratif,

Envoyé en Préfecture le : - 8 JAN. 2020
Publié et certifié exécutoire le :

PRÉFECTURE
DE L'HERAULT
10 JAN. 2020
D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
10 JAN. 2020
D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.**

CIRDOC-Institut occitan cultura

Numéro SIRET : 20008844100015

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Beziers Municipale

M14

DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU 17/12/2019

voté par nature

BUDGET : EPCC CIRDOC

ANNEE 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	255 590,95	253 757,95
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 833,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	255 590,95	255 590,95

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)		46 823,39
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 46 823,39	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	46 823,39	46 823,39
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	302 414,34	302 414,34

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
011	Charges à caractère général	502 172,54	0,00	-9 084,01	-9 084,01	493 088,53
012	Charges de personnel	764 401,74	0,00	-12 332,24	-12 332,24	752 069,50
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	52 616,10	0,00	12 007,20	12 007,20	64 623,30
Total des dépenses de gestion courante		1 319 190,38	0,00	-9 409,05	-9 409,05	1 309 781,33
66	Charges financières	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 326 190,38	0,00	255 590,95	255 590,95	1 581 781,33
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	22 663,69		0,00	0,00	22 663,69
042	Opérations d'ordre entre section (5)	46 409,12		0,00	0,00	46 409,12
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		69 072,81		0,00	0,00	69 072,81
TOTAL		1 395 263,19	0,00	255 590,95	255 590,95	1 650 854,14

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 650 854,14

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
013	Atténuations de charges	1 536,15	0,00	448,75	448,75	1 984,90
70	Produits des services	400,00	0,00	56,04	56,04	456,04
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 385 243,98	0,00	250 207,06	250 207,06	1 635 451,04
75	Autres produits gestion courante	3 075,42	0,00	6 187,50	6 187,50	9 262,92
Total des recettes de gestion courante		1 390 255,55	0,00	256 899,35	256 899,35	1 647 154,90
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 007,64	0,00	-3 141,40	-3 141,40	1 866,24
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 395 263,19	0,00	253 757,95	253 757,95	1 649 021,14
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 395 263,19	0,00	253 757,95	253 757,95	1 649 021,14

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 833,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 650 854,14

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
--	------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=(1)+(2)+(3))
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 660,25	0,00	0,00	0,00	2 660,25
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	72 872,49	0,00	0,00	0,00	72 872,49
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	75 532,74	0,00	0,00	0,00	75 532,74
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	75 532,74	0,00	0,00	0,00	75 532,74
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	75 532,74	0,00	0,00	0,00	75 532,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 46 823,39

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 122 356,13

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=(1)+(2)+(3))
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	6 459,93	0,00	0,00	0,00	6 459,93
1068	Excédents de fonctionnement (9)		0,00	46 823,39	46 823,39	46 823,39
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	6 459,93	0,00	46 823,39	46 823,39	53 283,32
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 459,93	0,00	46 823,39	46 823,39	53 283,32
021	Virement de la section de fonct. (4)	22 663,69		0,00	0,00	22 663,69
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	46 409,12		0,00	0,00	46 409,12
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	69 072,81		0,00	0,00	69 072,81
	TOTAL	75 532,74	0,00	46 823,39	46 823,39	122 356,13

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 122 356,13

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00
--	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-9 084,01		-9 084,01
012	Charges de personnel	-12 332,24		-12 332,24
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	12 007,20		12 007,20
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	265 000,00	0,00	265 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	255 590,95	0,00	255 590,95

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	255 590,95
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	46 823,39
---	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 823,39
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	448,75		448,75
70	Produits des services	56,04		56,04
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	250 207,06		250 207,06
75	Autres produits gestion courante	6 187,50	0,00	6 187,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	-3 141,40	0,00	-3 141,40
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	253 757,95	0,00	253 757,95

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 833,00
------------------------------------	----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	255 590,95
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	46 823,39
----------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 823,39
--	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	502 172,54	-9 084,01	-9 084,01
60611	Eau & assainissement	600,00	200,00	200,00
60612	Energie-électricité	26 000,00	1 500,00	1 500,00
60622	Carburants	10 000,00	500,00	500,00
60632	F. de petit équipement	5 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	5 500,00	0,00	0,00
6065	Livres,disques,cassettes	2 000,00	97,79	97,79
611	Contrats prestations services	227 701,82	-3 532,57	-3 532,57
6132	Locations immobilières	1 140,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	62 576,78	0,00	0,00
6156	Maintenance	9 386,87	-233,22	-233,22
6168	Autres assurances	5 164,92	-1 500,00	-1 500,00
6184	Versements à des organ.form.	12 500,00	-3 297,52	-3 297,52
6185	Frais de colloques,séminaires	13 500,00	-2 300,00	-2 300,00
6188	Autres frais divers	100,00	-80,00	-80,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	641,32	0,00	0,00
6228	Divers	307,20	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	15 522,09	0,00	0,00
6238	Frais divers de publicité	2 305,77	318,73	318,73
6251	Voyages et déplacements	20 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 257,53	-174,46	-174,46
6257	Réceptions	7 500,00	224,44	224,44
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunication	24 020,96	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 623,20	-807,20	-807,20
6288	Autres services extérieurs	17 324,08	0,00	0,00
012	Charges de personnel	764 401,74	-12 332,24	-12 332,24
6331	Versement de transport	6 704,01	-872,94	-872,94
6332	Cotisations au FNAL	461,38	-6,68	-6,68
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	8 098,16	-996,79	-996,79
6338	Autres impôts & taxes	1 402,16	-12,37	-12,37
64111	Rémunération principale (PT)	167 194,67	181,67	181,67
64112	N.B.I. sup. familial traitement	4 316,23	-31,43	-31,43
64118	Autres indemnités (PT)	40 354,50	718,82	718,82
64131	Rémunération	304 001,25	-8 476,74	-8 476,74
6417	Rémunération des apprentis	8 236,24	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	112 636,20	73,72	73,72
6453	Cotisations caisses retraite	66 769,02	-969,12	-969,12
6454	Cotisations ASSEDIC	11 744,22	-10,76	-10,76
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	1 613,00	1 186,00	1 186,00
6457	Cotis. soc. liées apprentissage	471,73	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes	5 949,88	-1 215,23	-1 215,23
6475	Médecine du travail	2 449,09	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales	2 000,00	-422,39	-422,39
6488	Autres charges	20 000,00	-1 478,00	-1 478,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	52 616,10	12 007,20	12 007,20
6531	Indemnités élus	2 182,82	0,00	0,00
6533	Cotisations retraite élus	91,97	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur		0,00	0,00
6558	Autres dépenses obligatoires		0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	50 340,60	12 006,00	12 006,00
65888	Autres	0,71	1,20	1,20

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 319 190,38	-9 409,05	-9 409,05
66	Charges financières (b)	7 000,00	0,00	0,00
6615	Intérêts c/courants, dépôts	7 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		265 000,00	265 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles.		265 000,00	265 000,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 326 190,38	255 590,95	255 590,95
023	Virement à la sect° d'investis.	22 663,69	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	46 409,12	0,00	0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	46 409,12	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		69 072,81	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		69 072,81	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 395 263,19	255 590,95	255 590,95

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	255 590,95
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges			
6419	Remb. rémunérations de personnel	1 536,15	448,75	448,75
6479	Remb. autres charges sociales	1 536,15	312,51	312,51
70	Produits des services		136,24	136,24
7062	Redev. services à car. culturel	400,00	56,04	56,04
73	Impôts et taxes		56,04	56,04
74	Dotations et participations		0,00	0,00
74718	Autres	1 385 243,98	250 207,06	250 207,06
7472	Subv.région	92 243,98	-14 792,94	-14 792,94
74741	Particip. des communes du GFP	715 000,00	0,00	0,00
7477	Budget communautaire fonds struc	100 000,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	235 000,00	265 000,00	265 000,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00
7588	Autres prod. div gest° courante	3 075,42	6 187,50	6 187,50
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 390 255,55	6 187,50	6 187,50
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)			
7711	Dédits et pénalités perçus	5 007,64	-3 141,40	-3 141,40
7718	Autres produits except. gestion	1 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	4 007,64	858,60	858,60
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		-4 000,00	-4 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 395 263,19	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		253 757,95	253 757,95
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 395 263,19	253 757,95	253 757,95

	+	
RESTES A REALISER 2018 (10)		0,00
	+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		1 833,00
	=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		255 590,95

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 660,25	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 660,25	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	72 872,49	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art		0,00	0,00
2162	Fonds anciens bibliothèques	5 000,00	0,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres	12 190,86	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.	47 156,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	8 525,63	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		75 532,74	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		75 532,74	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		75 532,74	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	46 823,39
--	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 823,39
--	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	6 459,93	46 823,39	46 823,39
10222	FCTVA	6 459,93	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement		46 823,39	46 823,39
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		6 459,93	46 823,39	46 823,39
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 459,93	46 823,39	46 823,39
021	Virement de la section de fonct.	22 663,69	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	46 409,12	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	4 833,35	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau informatique	27 137,51	0,00	0,00
28184	Mobilier	14 319,56	0,00	0,00
28188	Autres immos corporelles	118,70	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		69 072,81	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		69 072,81	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		75 532,74	46 823,39	46 823,39

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

46 823,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

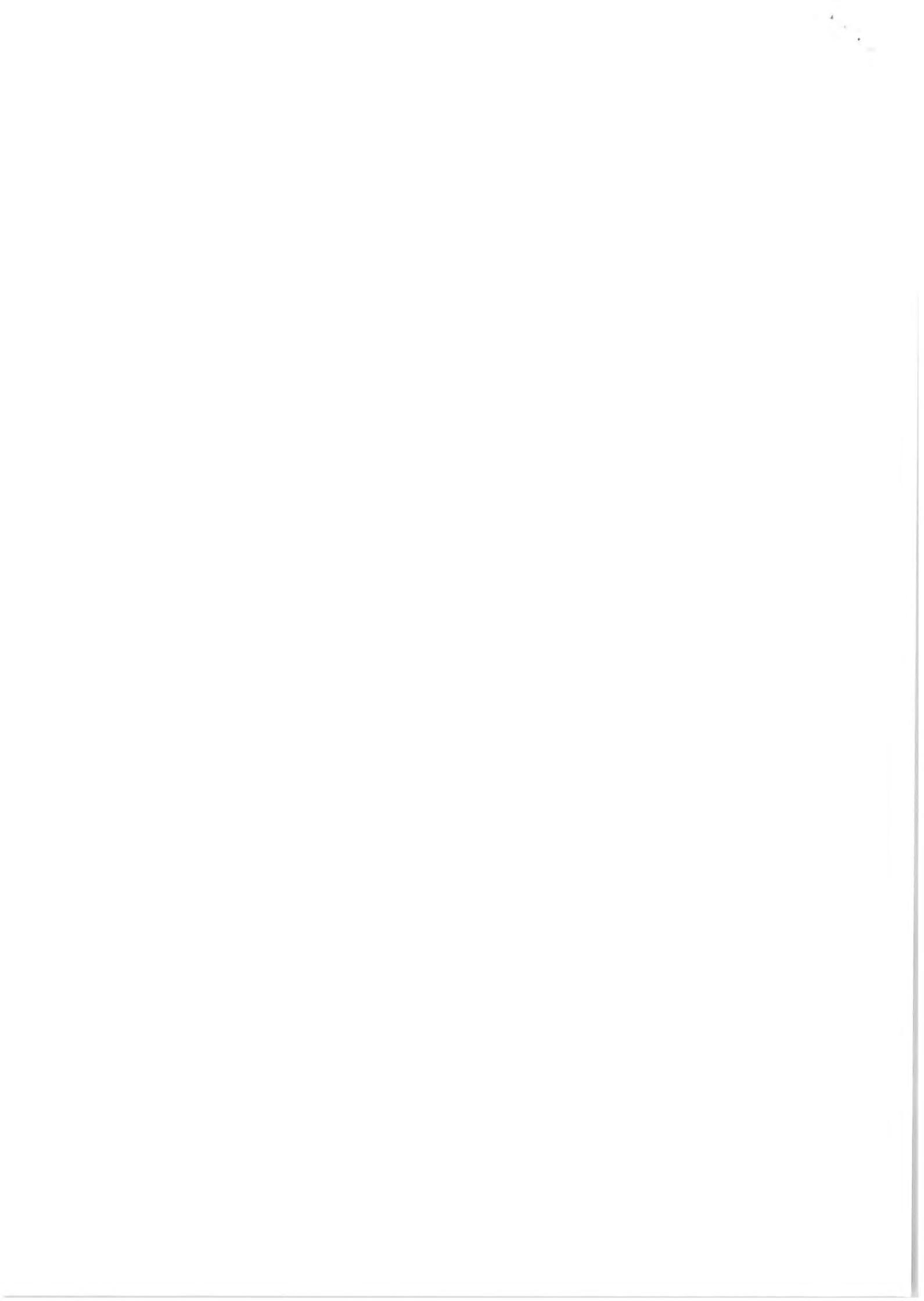
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).





CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉUNION DU 7 JANVIER 2020

DÉLIBÉRATION N° 7

PRÉFECTURE
DE L'HERAULT

10 JAN. 2020

D.R.C.L.
GREFFE - P.F.R.A.

Le sept janvier deux mille vingt, à 10h00, le Conseil d'Administration du Centre International de recherche et de documentation occitanes - Institut occitan de Cultura, s'est réuni au CIRDOC - Médiatèca occitana, 1 bis boulevard Duguesclin 34500 BEZIERS, sur convocation en date du dix-sept décembre deux mille dix neuf.

OBJET :	Approbation de la Convention de partenariat pour la connaissance et la promotion de la culture occitane des vallées occitanes d'Italie, avec l'association " Chamba d'Òc "
RAPPORTEUR :	Le Président, Patrick ROUX

Nombre de représentants en exercice : 20

Étaient présent-e-s : 9 membres

Danièle AZEMAR, conseillère régionale – région Occitanie ; Rémy BERDOU, représentant du personnel – EPCC CIRDOC ; Charline CLAVEAU, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Blandine DELHAYE, représentante du personnel – EPCC CIRDOC ; Matthieu DESACHY, conseiller Livre et lecture – DRAC Occitanie ; Jean-Michel DU-PLAA, conseiller communautaire – CABEME ; Alberte FREY, adjointe au Maire – ville de Béziers ; Dolorès ROQUÉ, conseillère régionale – région Occitanie ; Patrick ROUX, Président du CIRDOC *Institut occitan de Cultura* & Conseiller régional – région Occitanie ; Claire TORREILLES, personnalité qualifiée – EPCC.

Étaient représenté-e-s : 3 membres

Robert MÉNARD, Maire- ville de Béziers ; Mumine OZSOY, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Dominique SALOMON, Vice-Présidente – région Occitanie.

Étaient excusé-e-s : 7 membres

Guy DAVID ; Paul DE SINETY ; Jean LACOSTE ; Jean-Noël LLOZE ; Marc OXIBAR ; Marie-Pierre PONS ; Monique SÉMAVOINE ;

Autres participants : 5 membres

Benjamin ASSIÉ, ancien Directeur – EPCC CIRDOC ; Jean-Jacques CASTERET, directeur adjoint-délégué Ethnopôle – EPCC CIRDOC ; Inès CLÉMENT, directrice administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Jeanne DESPAX, chargée de gestion administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Philippe VIALARD, responsable unité occitan-catalan – région Occitanie ; Eric MISSE, chargé de mission – CD de l'Aude.

Exprimés	58,5 voix /75
Pour	58,5 voix
Contre	0
Abstention	0

Le Président ayant constaté le quorum.

Exposé des motifs

VU la charte de coopération de l'Établissement présentée lors du Conseil d'administration du 23 septembre 2019. ;

CONSIDÉRANT les axes de la politique de coopération suivants :

- COOP-TER/1 - Sauvegarde, connaissance et valorisation du patrimoine et de la culture occitane d'un territoire
- COOP-NUM/1 - Archivage numérique
- COOP-TER/4 Devenir un lieu ou une manifestation labellisée

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

1/ Connaissance et promotion des cultures occitanes des Vallées occitanes d'Italie

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura, en tant que centre de ressource et d'information de référence sur la langue et de la culture occitanes dans sa richesse et sa diversité, souhaite compléter ses ressources et connaissances concernant le territoire des Vallées occitanes d'Italie.

L'Association la Chambrà d'Òc est l'organisation qui œuvre sur l'ensemble du territoire occitan d'Italie dans tous les domaines de la sauvegarde, du développement et de la promotion linguistique et culturelle.

La complémentarité des actions, missions et savoirs des deux organisations permettra donc :

- au CIRDOC de compléter ses connaissances et de développer ses actions de valorisation de la langue et de la culture occitanes dans les Vallées occitanes d'Italie ;
- à la Chambrà d'Òc d'être soutenue quant à la promotion et la valorisation hors de son territoire direct (Piémont italien), des actions qu'elle mène en matière de connaissance et de développement de la langue et de la culture occitanes des Vallées occitanes d'Italie.

2/ Archivage numérique de la production audiovisuelle

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura est également un outil à la disposition de tous les acteurs de l'occitan pour les aider à conserver et valoriser leurs productions culturelles, en particulier l'enjeu actuel de sauvegarde et valorisation numérique.

La Chambrà d'Òc a une activité importante de production audiovisuelle en langue occitane.

La complémentarité des actions, missions et savoirs des deux organisations permettra donc :

- au CIRDOC d'assurer un archivage et un référencement des productions audiovisuelles de la Chambrà d'Òc
- à la Chambrà d'Òc de bénéficier d'une offre de sauvegarde sécurisé de ses archives audiovisuelles

3/ Devenir un lieu relai de la culture occitane

La Chambrà d'Òc est organisatrice d'un événement international dédié à la création en langue minorisée, dont la langue de son territoire l'occitan, avec le Premio Ostana. Le Premio Ostana, organisé chaque année au mois de mai-juin, est un festival de création international réunissant une sélection de personnalités ayant œuvré pour le développement des capacités créatrices de langues en situation de minorisation dans le monde. Un prix de création en langue occitane est décerné en partenariat avec le CIRDOC - Institut occitan de cultura

La complémentarité des actions, missions et savoirs des deux organisations permettra donc :

- à la Chambrà d'Òc d'obtenir un soutien et une contribution culturelle, technique et financière à l'organisation du Prèmi Ostana

- au CIRDOC - Institut occitan de cultura de participer à l'organisation d'un événement international de grande qualité et opportunité pour sa visibilité comme institution culturelle occitane de référence internationale, d'ouverture de ses actions et réseaux sur les autres créations vivantes en langues minorisées européennes et mondiales

Le détail des actions mises en œuvre dans le cadre de la présente convention de coopération pluriannuelle est fixé dans 3 conventions d'application répondant aux deux volets de la coopération.

Décision

Après en avoir délibéré, il a été décidé à l'unanimité :

D'approuver la mise en œuvre et la signature d'une convention de partenariat avec l'association **Chambra d'Òc** pour la connaissance et la promotion de la culture occitane des vallées occitanes d'Italie.

A Béziers, le 7 janvier 2020

Monsieur Patrick ROUX

Président de l'EPCC

Certifie le caractère exécutoire de l'acte administratif,

Envoyé en Préfecture le : - 8 JAN. 2020

Publié et certifié exécutoire le :

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
10 JAN. 2020
D.R.C.L.
GREFFE - P.F.R.A.

Le sept janvier deux mille vingt, à 10h00, le Conseil d'Administration du Centre International de recherche et de documentation occitanes - Institut occitan de Cultura, s'est réuni au CIRDOC - Médiatèca occitana, 1 bis boulevard Duguesclin 34500 BEZIERS, sur convocation en date du dix-sept décembre deux mille dix neuf.

OBJET :	Actualisation de la Charte d'utilisation de la <i>Médiatèca</i>
RAPPORTEUR :	Le Président, Patrick ROUX

Nombre de représentants en exercice : 20

Étaient présent-e-s : 9 membres

Danièle AZEMAR, conseillère régionale – région Occitanie ; Rémy BERDOU, représentant du personnel – EPCC CIRDOC ; Charline CLAVEAU, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Blandine DELHAYE, représentante du personnel – EPCC CIRDOC ; Matthieu DESACHY, conseiller Livre et lecture – DRAC Occitanie ; Jean-Michel DU-PLAA, conseiller communautaire – CABEME ; Alberte FREY, adjointe au Maire – ville de Béziers ; Dolorès ROQUÉ, conseillère régionale – région Occitanie ; Patrick ROUX, Président du CIRDOC *Institut occitan de Cultura* & Conseiller régional – région Occitanie ; Claire TORREILLES, personnalité qualifiée – EPCC.

Étaient représenté-e-s : 3 membres

Robert MÉNARD, Maire- ville de Béziers ; Mumine OZSOY, conseillère régionale – région Nouvelle-Aquitaine ; Dominique SALOMON, Vice-Présidente – région Occitanie.

Étaient excusé-e-s : 7 membres

Guy DAVID ; Paul DE SINETY ; Jean LACOSTE ; Jean-Noël LLOZE ; Marc OXIBAR ; Marie-Pierre PONS ; Monique SÉMAVOINE ;

Autres participants : 5 membres

Benjamin ASSIÉ, ancien Directeur – EPCC CIRDOC ; Jean-Jacques CASTERET, directeur adjoint-délégué Ethnopôle – EPCC CIRDOC ; Inès CLÉMENT, directrice administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Jeanne DESPAX, chargée de gestion administrative et financière – EPCC CIRDOC ; Philippe VIALARD, responsable unité occitan-catalan – région Occitanie ; Eric MISSE, chargé de mission – CD de l'Aude.

Exprimés	58,5 voix /75
Pour	58,5 voix
Contre	0
Abstention	0

Le Président ayant constaté le quorum.

Exposé des motifs

VU la Délibération du Conseil d'administration du 21 mars 2019 portant approbation de la Charte d'Utilisation de la *Mediatèca*. ;

Établissement public chargé de la sauvegarde, de la connaissance et de la valorisation du patrimoine, de la culture et des savoirs occitans, l'EPCC Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de Cultura propose dans les locaux de la *Mediatèca occitana* située à Béziers -adresse du siège social- l'accès libre et gratuit à une médiathèque encyclopédique dédiée à la découverte, l'étude et la pratique de la langue et de la culture occitanes.

Adoptée par Délibération du Conseil d'administration du 21 mars 2019, vous avez alors collectivement décidé de la gratuité des abonnements individuels. Comme évoqué alors, il vous est aujourd'hui proposé de modifier la partie "Adhésion" de la Charte d'accueil, des services et du bon usage de la *Mediatèca* du CIRDOC - Institut occitan de Cultura ; notamment afin de proposer un tarif payant pour les abonnements des Collectivités, entreprises et associations.

Décision

Après en avoir délibéré, il a été décidé à l'unanimité :

De définir pour offre au titre de l'adhésion des Collectivités, personnes publiques, entreprises et associations de la manière suivante :

En devenant collectivité, personne publique, entreprise ou association adhérente :

- **vous bénéficiez des services et outils professionnels :**
 - accueil, visites et activités thématiques dans les locaux de la *Mediatèca* et/ou de l'Etnopôle ;
 - mise à disposition de fonds et de ressources documentaires pour vos activités et votre réseau ;
 - prêt d'expositions et d'outils d'animation éducative ou culturelle ;
 - mise en œuvre d'actions et de programmations hors-les-murs sur votre territoire ;
 - accompagnement culturel, technique et administratif de vos projets autour de la langue et de la culture occitanes ;
 - aide à la conception de supports de communication en occitan ou de valorisation de la langue et de la culture occitanes sur votre territoire ;
 - mise à disposition de documents d'informations et de sensibilisation autour de la langue et de la culture occitanes ;
 - traduction et correction de supports en occitan à destination de vos publics ;
- **vous soutenez et participez au développement de nos activités en direction des territoires, des publics et des filières professionnelles**
- **vous êtes sollicités chaque année sur l'étude de vos besoins et projets afin d'adapter notre offre de service, nos outils et ressources à votre activité.**

D'adopter les tarifs suivants :

Adhésions (annuelles)

- personnes publiques membres de l'établissement public et leurs services : exemptées de cotisation
- associations, communes de - 5'000 habitants, établissements publics, établissements scolaires, entreprises de - de 10 salariés : 45 € / an
- communes, collectivités, établissements publics de 5'000 à 15'000 habitants, universités, entreprises de + de 10 salariés : 150 € / an
- communes, collectivités et établissements publics de 15'000 à 40'000 habitants : 250 € / an
- communes, collectivités et établissements publics de plus de 40'000 habitants : 500 € / an

A Béziers, le 7 janvier 2020

Monsieur Patrick ROUX

Président de l'EPCC

Certifie le caractère exécutoire de l'acte administratif,

Envoyé en Préfecture le : - 8 JAN. 2020

Publié et certifié exécutoire le :

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
10 JAN. 2020
D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.



Charte d'utilisation de la Mediatèca Occitana du CIRDOC - *Institut occitan de Cultura*

- 1 - Les missions
 - 2 - Les règles de vie collectives
 - 3 - Les services : accès et conditions d'utilisation
 - venir et accéder à la Mediatèca
 - consulter, utiliser, emprunter des collections
 - gérer mon abonnement
 - autres services
 - 4 - Utilisation des équipements informatiques et ressources numériques
 - utilisation d'Internet dans l'enceinte de la Mediatèca
 - accès et utilisation des postes informatiques
 - l'offre de connexion Wifi public
 - 5 - Les tarifs
 - abonnement
 - perte ou détérioration
 - reproduction
 - 6 - service à distance
- Précisions sur la charte

1 - Les missions de la Mediatèca Occitana du CIRDOC - *Institut occitan de Cultura*

Établissement public chargé de la sauvegarde, de la connaissance et de la valorisation du patrimoine, de la culture et des savoirs occitans, le CIRDOC - *Institut occitan de Cultura* vous propose dans ses locaux l'accès libre et gratuit à une médiathèque encyclopédique dédiée à la découverte, l'étude et la pratique de la langue et de la culture occitanes.

Vous trouverez dans les espaces publics de la Mediatèca Occitana :

- des espaces d'accueil et d'information où les agents du CIRDOC- *Institut occitan de Cultura*, professionnels de la culture et de l'information, sont à votre service pour vous informer, répondre à vos questions et vous aider dans vos recherches ;
- la totalité de la production documentaire, artistique, scientifique occitane actuelle en accès libre (livres, CD, DVD, revues, méthodes de langue, ressources numériques, etc.) ainsi qu'une riche documentation sur l'histoire et le patrimoine régional, les langues et cultures de l'Europe latine, des outils pour l'animation culturelle, la recherche, le montage de projet, l'enseignement ou la formation ;
- des espaces de travail individuels ou en groupe, des espaces de détente, de rencontre et de découverte culturelle ;
- des équipements informatiques, des modalités d'accès à Internet, des équipements pour l'impression et la reproduction de documents.

Les agents présents dans les espaces publics, identifiables par leur badge, peuvent être sollicités à tout moment pour vous aider, vous conseiller, vous informer sur les collections et services.

Dans le cas de demandes auxquelles les collections et les services de la Mediatèca Occitana ne pourraient répondre, les agents du CIRDOC s'efforceront de vous orienter vers les services ou organismes compétents.



2 - Règles de vie collective au sein de la

Mediatèca Occitana

La Mediatèca Occitana est un espace public ouvert à tous et dédié à l'étude, à la découverte, aux pratiques culturelles de loisir, au partage des savoirs et des idées, à la formation libre tout au long de la vie. Afin d'éviter les nuisances et conflits entre les différents usages, nous vous demandons de respecter les autres utilisateurs, les agents, les équipements mis à votre disposition, en veillant en particulier :

- à ne pas troubler la tranquillité des lieux, de ne pas parler fort, à adopter un comportement ne gênant pas les autres utilisateurs ;
- à ne pas avoir de comportement discourtois ou agressif envers d'autres utilisateurs ou les agents du Centre ; à solliciter les agents du Centre pour tout problème ou conflit avec un autre utilisateur ;
- à respecter les locaux, les équipements et collections mis à votre disposition ;
- à respecter les opinions et croyances de chacun ainsi que la neutralité du service public en évitant tout acte de prosélytisme religieux ou propagande partisane.

> Résolution des conflits et problèmes

Merci de vous en remettre à la médiation des agents du Centre pour tout problème ou conflit avec un autre utilisateur. Merci de privilégier l'écoute et la compréhension mutuelle. Tout comportement agressif ou violent sera immédiatement sanctionné d'une exclusion temporaire et pourra faire l'objet de signalement aux autorités compétentes.

Pour toute réclamation vis-à-vis de la qualité du service, un cahier est à votre disposition à l'accueil. Vous pouvez également saisir l'administration du Centre par téléphone, courrier postal ou courrier électronique. Le Centre s'engage à fournir des éléments de réponse à votre réclamation sous 15 jours.

> Rappel des interdictions

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans l'enceinte d'un lieu public ;

Il est interdit de se déplacer en rollers, vélo, patins ou chaussures à roulettes ;

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, l'accès des animaux n'est pas permis à l'exception des chiens guides d'aveugle ou d'assistance accompagnant les personnes en situation de handicap.

> Recommandations pour un bien vivre ensemble au sein de la Mediatèca

Puis-je utiliser mon téléphone portable ?

Afin de ne pas gêner les autres utilisateurs, veuillez à placer vos téléphones portables en mode silencieux et à passer vos communications à l'extérieur du bâtiment ou de façon discrète à l'espace café.

Comment faire pour travailler en groupe ?

Pour pouvoir travailler en groupe, des salles sont mises à votre disposition. Adressez-vous à l'accueil pour vérifier leur disponibilité et en obtenir l'accès. Nous vous recommandons de réserver au préalable auprès du secrétariat du CIRDOC - *Mediatèca occitana* par téléphone ou courrier électronique.

Puis-je manger ou boire dans les locaux ?

La consommation de nourriture est possible à l'espace café où des tables et chaises sont à votre disposition.

La consommation de boissons non alcoolisées est autorisée dans toute l'enceinte de la Mediatèca occitana à condition que cette consommation ne soit pas susceptible de dégrader les collections ou les équipements à votre disposition.

Puis-je laisser mes effets personnels dans la Mediatèca ?

Les utilisateurs sont seuls responsables de leurs effets personnels pendant tout leur séjour à la Mediatèca, les agents du CIRDOC ne pouvant assurer une surveillance de vos objets et biens personnels. Le CIRDOC ne pourra être tenu pour responsable en cas de vol ou dégradation de vos effets personnels laissés sans surveillance.

Il est interdit d'abandonner ses effets personnels ou de les laisser sans surveillance. Les agents du CIRDOC ne sont pas habilités à prendre en charge bagages, mallettes et sacs dont le contenu n'est pas visible.

Je souhaite prendre des photographies ou filmer au sein des locaux

Pour garantir la tranquillité des autres utilisateurs et le respect de la réglementation en vigueur, en particulier en matière de droit de la propriété intellectuelle, nous vous demandons de vous adresser aux agents du CIRDOC pour toute demande de photographies ou de films au sein des locaux.

Pour des reportages professionnels, nous vous conseillons de contacter l'administration du CIRDOC au préalable afin de vous garantir de bonnes conditions d'accueil et de tournage.

Pour photographier tout ou partie des documents présents au CIRDOC, voir le chapitre « reproduction des documents » ci-dessous.

Puis-je écouter de la musique, visionner un film ?

Des postes d'écoute de CD et de visionnage de DVD sont à votre disposition dans les locaux. Adressez-vous aux agents d'accueil pour être assisté dans leur fonctionnement. L'écoute et le visionnage sont individuels, avec un casque.

Vous pouvez écouter de la musique ou visionner des vidéos sur vos appareils personnels, à condition d'utiliser un casque et de ne pas troubler la tranquillité des lieux.

N'oubliez pas que vous êtes dans un espace public au sein duquel d'autres utilisateurs, en particulier des mineurs, peuvent avoir accès aux contenus que vous écoutez ou visionnez. Vous vous engagez à ne pas contrevenir à la loi et réglementation en vigueur ni aux bonnes mœurs pendant vos activités d'écoute et de visionnage.

Les agents d'accueil peuvent suspendre cette autorisation d'écoute ou de visionnage en cas de manquement à ces règles.



3 - Les services de la Mediatèca occitana : accès et conditions d'utilisation

3-1 Venir et accéder à la Mediatèca occitana**Quand puis-je venir à la Mediatèca occitana ?**

L'accès aux espaces publics, aux équipements et aux collections de la Mediatèca occitana est libre, gratuit et ouvert à tous, aux jours et heures d'ouverture disponibles sur le site Internet du CIRDOC - *Institut occitan de Cultura* et sur les documents et supports d'information édités par le Centre.

Pour des besoins spécifiques (travaux de recherche, visites de groupe, etc.) vous pouvez demander à être accueillis en dehors des horaires d'ouverture. Il vous suffit de prendre contact avec l'administration du Centre au moins 48h avant votre venue afin d'organiser le rendez-vous et les activités associées. L'accueil en dehors des horaires d'ouverture est soumis à la disponibilité des agents et aux contraintes de fonctionnement de l'établissement.

L'accueil et les activités de groupes, notamment scolaires, se font sur rendez-vous préalable et de préférence en dehors des horaires d'ouverture au public.

Comment puis-je venir la Mediatèca occitana du CIRDOC ?

L'entrée du public se fait sur la place du 14-Juillet à Béziers.

Toutes les modalités d'accès au Centre, en particulier les informations relatives aux transports publics, sont disponibles et régulièrement mises à jour sur le site Internet de l'établissement ou peuvent vous être données par téléphone aux horaires d'ouverture du Centre.

Un parking pour voitures et vélos, accessible à l'arrière du bâtiment, vous est réservé aux horaires d'ouverture du Centre (1 bis boulevard Du Guesclin).

Y a-t-il un accès adapté aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap ?

Les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accès adapté et facilité. Afin de vous accueillir au mieux, nous vous invitons à prendre contact au préalable auprès de l'administration du Centre. Notre équipe se tient aussi à votre disposition pour améliorer la qualité de cet accueil, n'hésitez pas à nous solliciter en ce sens.

Quelles sont les conditions d'accès des enfants ?

Les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte, y compris dans l'espace « Pichonetèca » (bibliothèque jeunesse).

3-2 Consulter, utiliser, emprunter les collections

Quelles sont les conditions pour consulter les collections ?

La consultation sur place des documents de la Mediatèca occitana est libre et gratuite. Les documents en accès indirect (Réserves) peuvent faire l'objet d'un accès règlementé selon leur ancienneté, leur préciosité ou leur état. Les bibliothécaires sont à votre disposition pour vous informer et vous assister tout au long de vos démarches.

Les collections du CIRDOC sont publiques, les bibliothécaires ne peuvent en interdire la consultation, à l'exception :

- de la documentation privée non divulguée (manuscrits, archives privées, correspondances, etc.) faisant l'objet de conditions d'accès particulières et nécessitant l'autorisation des ayant-droits ;
- d'œuvres ou documents dont la nature ou l'état de conservation ne permettent pas de manipulations fréquentes, et pour lesquels la consultation de reproductions vous sera proposée.

Comment puis-je consulter des documents anciens, rares ou précieux conservés en Réserve ?

Les documents patrimoniaux sont conservés dans les réserves patrimoniales du Centre. Pour les consulter, une carte de consultation gratuite vous sera délivrée à l'accueil sur présentation d'une pièce d'identité. Elle vous donnera accès à la salle de consultation des fonds patrimoniaux où vous pourrez consulter les documents demandés.

Selon l'état, la nature, la préciosité des documents demandés, les bibliothécaires peuvent mettre en place des dispositifs de consultation particuliers et adaptés à chaque document.

Seul le matériel suivant est autorisé en salle de consultation des fonds patrimoniaux : ordinateur, tablette, téléphone en mode silencieux, appareil photo, crayons à papier. Tout autre matériel n'est pas autorisé. Des casiers fermant à clef sont à votre disposition.

Comment puis-je emprunter des documents ?

Les utilisateurs abonnés au service de prêt peuvent emprunter tous les documents en accès libre au sein de la médiathèque à l'exception des revues. Les abonnements au service de prêt se font à l'accueil, sur présentation d'une pièce d'identité et du paiement de l'adhésion valable un an (voir grille des tarifs, gratuité soumise à la présentation d'un justificatif).

Combien de documents puis-je emprunter ? Puis-je prolonger la durée du prêt ?

Vous pouvez emprunter jusqu'à 10 documents, quel que soit le type ou le support, et les conserver pour une période d'un mois. Cette période peut être prolongée de trois semaines supplémentaires sur simple demande par téléphone ou courrier électronique. La prolongation du prêt des documents ne sera pas possible dans le cas de documents réservés par un autre utilisateur.

Y a-t-il des conditions particulières pour les enfants ?

Les mineurs peuvent obtenir une carte de prêt s'ils sont munis d'une autorisation parentale. Des formulaires-types sont disponibles à l'accueil ou téléchargeables sur le site de l'établissement.

Si nous sommes une collectivité, une association, une entreprise, un établissement public, pouvons-nous bénéficier d'une offre dédiée ?

Les associations, collectivités, établissements publics et entreprises souhaitant utiliser les ressources et documents de la Mediatèca Occitana dans le cadre de leurs activités peuvent bénéficier d'une offre adaptée. Vous pouvez vous renseigner sur place à l'accueil, par téléphone ou sur le site Internet de l'établissement à la rubrique « Al vòstre servici - Espace pro et collectivités ».

J'ai perdu ou j'ai détérioré un document, que dois-je faire ?

Si vous n'avez pas rendus les documents empruntés, après deux rappels restés sans réponse, les documents seront considérés par la collectivité comme perdus.

Perdus ou abîmés, vous devez assurer leur remplacement ou le remboursement de leur valeur. Le CIRDOC vous facturera le prix de renouvellement du document ou d'un document équivalent dans le cas de titres indisponibles ou épuisés. En cas de détériorations répétées, le droit au prêt peut être suspendu.

Les collections du CIRDOC sont des biens publics, si vous ne régularisez pas votre situation, votre dossier sera transmis au Trésor Public qui assurera le recouvrement des valeurs dues.

Je voudrais reproduire des documents, qu'ai-je le droit de faire ?

La copie des œuvres et documents mis à votre disposition n'est possible que sous réserve du respect de la législation en vigueur. Aucune diffusion ou exploitation publique d'une œuvre sous droit n'est possible sans l'autorisation des ayants-droits.

Puis-je effectuer une copie pour un usage privé avec mon propre matériel ?

Le cadre légal de la copie dite « privée » fait cependant exception. Il est strictement encadré par la loi (article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle). Pour être considérée comme une copie privée, la source de votre copie doit être une œuvre divulguée (un livre édité mais pas un manuscrit par exemple), licite (c'est le cas de l'ensemble des collections en accès libre de la Mediatèca Occitana), effectuée à l'aide de votre matériel personnel, et strictement réservée à un usage personnel, sans aucune forme de divulgation.

Le CIRDOC ne peut donc vous interdire d'effectuer une copie privée de la documentation en accès libre du moment où le cadre défini ci-dessus est respecté. Cependant, toute pratique de copie susceptible de dégrader les documents sera interdite.

La copie privée réalisée avec votre matériel personnel est gratuite.

Puis-je effectuer une copie à usage privé avec le matériel mis à disposition par le CIRDOC ?

Au titre de la copie pour un usage strictement personnel et privé (sans édition, diffusion ou exploitation publiques), vous pouvez reproduire à l'aide du matériel de reproduction du CIRDOC :

- le contenu d'un livre ou d'une partition dans la limite de 10 % du volume de l'ouvrage ;
- le contenu d'une revue ou d'un magazine dans la limite de 30 % du volume du numéro.

Les reproductions réalisées dans ce cadre font l'objet d'un tarif, le CIRDOC assurant le paiement des redevances dues.

> Reproduction des œuvres et documents anciens libres de droit

Le CIRDOC n'applique aucun tarif d'accès ou de copie par vos soins des documents anciens libres de droit qu'il conserve dans ses collections.

Afin de garantir la bonne conservation des documents, parfois uniques, souvent rares et fragiles, la reproduction de tels documents doit être obligatoirement encadrée par un bibliothécaire qui vous assistera dans cette opération. L'autorisation de reproduction de documents originaux non divulgués (archives privées, manuscrits, archives filmées ou sonores, etc.) est soumise à l'analyse préalable des bibliothécaires qui vous guideront dans les démarches et autorisations nécessaires à obtenir.

Puis-je éditer ou diffuser publiquement des ressources consultées au CIRDOC ?

Pour tout projet d'édition, diffusion, projection ou exploitation publiques de ressources, œuvres et documents consultés au CIRDOC, vous pouvez solliciter l'administration du Centre pour vous conseiller, vous orienter et vous aider dans vos démarches.

Le CIRDOC décline toute responsabilité si un utilisateur effectue une exploitation frauduleuse des documents consultés ou empruntés.

3-3 Gérer mon abonnement**Je ne peux pas rendre mes documents dans les délais**

Nous vous invitons à contacter la Mediatèca occitana dès que possible afin de convenir d'un délai supplémentaire à titre exceptionnel.

J'ai perdu ma carte d'abonné

En cas de perte ou de vol de votre carte, vous devez le signaler au plus vite à l'accueil sur place, par téléphone ou courrier électronique afin de faire opposition à son usage. Nous vous remettrons gratuitement une nouvelle carte.

Je souhaite annuler mon abonnement

Votre compte d'abonné peut être supprimé sur simple demande. La suppression d'un compte ne peut donner droit au remboursement, même partiel, de l'abonnement annuel souscrit pour une durée d'un an.

Je ne trouve pas un ouvrage à la Mediatèca occitana mais je l'ai trouvé dans une autre bibliothèque, comment faire ?

La Mediatèca occitana participe au réseau national de Prêt entre Bibliothèques. Nous pouvons, à votre demande, emprunter dans une autre bibliothèque un ouvrage qui sera mis à votre disposition sur place aux conditions matérielles énoncées par l'établissement prêteur.

Le délai d'attente du service est d'environ un mois et le service est facturé (voir grille des tarifs).

3-4 Autres services

Le CIRDOC élargit et adapte régulièrement ses services afin de prendre en compte les usages et besoins des publics.

Puis-je faire une suggestion d'acquisition ou d'amélioration d'un service ?

Bien sûr, un cahier de suggestion est à votre disposition à l'accueil. Vous pouvez également demander l'acquisition d'une œuvre ou d'un document par téléphone ou courrier électronique. Une réponse à votre demande d'acquisition vous est faite dans un délai maximal de 15 jours.

Comment me tenir informé de l'actualité de l'offre de service de la Mediatèca occitana ?

Le CIRDOC s'engage à tenir à jour les informations sur ses services sur son site Internet. Vous pouvez également vous abonner aux lettres d'actualité du Centre envoyé par courrier électronique. Inscription directement en ligne sur le site de l'établissement, sur place à l'accueil, par téléphone ou courrier électronique.

Langue de communication : dans quelle langue puis-je solliciter les services de la Mediatèca occitana ?

Le Centre étant dédié à la promotion et l'usage de la langue occitane, vous pouvez communiquer avec les agents du CIRDOC en français ou en occitan. Pour les utilisateurs étrangers ne parlant ni occitan, ni français, nous vous invitons à nous contacter au préalable de votre venue afin de vous mettre en relation autant que possible avec des interlocuteurs parlant votre langue.



4 - Utilisation des équipements informatiques et ressources numériques

4-1 - Utilisation d'Internet dans l'enceinte de la Mediatèca Occitana

L'accès à Internet est libre et gratuit aux horaires d'ouverture de la Mediatèca Occitana. Il est proposé via vos équipements personnels (ordinateurs portables, tablettes, smartphones, etc.) par une offre de connexion Wifi public ou via des postes informatiques mis à disposition des utilisateurs.

L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser le service Internet et WI-FI Public du CIRDOC à des fins illicites. Le non-respect de la loi est passible de sanctions pénales. Vous utilisez Internet dans un lieu public, vos consultations sont donc susceptibles d'être connues par d'autres utilisateurs, veillez à ne pas exposer les autres utilisateurs, en particulier les mineurs, à des contenus violents, choquants, ou pouvant heurter la sensibilité des jeunes publics, même s'ils ne contreviennent pas à la législation en vigueur.

Sur simple demande à l'accueil, un document vous informant de la législation en vigueur peut vous être remis.

Dans le cadre des règles internes à la Mediatèca,

Vous pouvez :

- utiliser des chats, messageries, forums de discussions, des jeux en ligne, du commerce en ligne ainsi que faire la création de pages webs. Il appartient à chaque usager de protéger ses sessions, comptes et données personnelles.
- télécharger des données et des documents. Les utilisateurs s'engagent à respecter le droit des auteurs des œuvres consultées sur Internet, c'est-à-dire à ne pas les reproduire sans leur accord et sans la mention de leur nom.

Vous ne pouvez pas :

- consulter des sites ou ressources faisant l'apologie de la violence, du racisme, de la xénophobie, consulter des sites pornographiques.

Vous vous engagez par vos consultations et productions à ne pas porter préjudice à un tiers.

Que faites-vous de mes données de connexions ?

Les usagers du service Internet et Wi-Fi Public proposé par le CIRDOC à ses utilisateurs sont informés que, conformément à la loi n°2006-64 du 23 janvier 2006 relative à la lutte contre le terrorisme et à la loi n° 2009-1311 relative à la protection pénale de la propriété littéraire et artistique sur internet, dite « HADOPI 2 », le CIRDOC est tenu de conserver les données concernant les connexions effectuées par les usagers et de les communiquer sur demande aux autorités compétentes (services de police, de gendarmerie ou de renseignement, ou administration fiscale).

Sanctions encourues pour toute utilisation illicite

Toute utilisation du service contrevenant aux règles de la présente charte peut donner lieu à la suspension de l'accès de la part du CIRDOC.

Le CIRDOC, à la demande de toute autorité compétente, peut être amené à suspendre temporairement, ou de manière définitive, toute utilisation du service.

4-2 - Accès et utilisation des postes informatiques de la Mediatèca Occitana

La Mediatèca propose à ses utilisateurs des postes informatiques connectés à Internet et équipés d'une suite bureautique Libreoffice ou Openoffice permettant de réaliser de manière autonome des travaux de traitement de textes, tableur, etc. L'accès est limité à deux personnes par poste.

Qui peut y accéder ?

• Je suis un adulte :

Il suffit de s'inscrire à l'accueil où vous sera remis sur présentation d'une pièce d'identité une carte personnelle gratuite de consultation et valable un an.

• Je suis mineur :

Les enfants de moins de 12 ans sont obligatoirement accompagnés d'un adulte titulaire d'une carte d'utilisateur ; Les enfants de plus de 12 ans peuvent faire une carte de consultation gratuite fournie aux mêmes conditions que les adultes ainsi qu'une autorisation parentale (formulaire-type disponible à l'accueil ou en téléchargement sur le site Internet de l'établissement).

L'utilisation des postes informatiques est-elle limitée en durée ?

La consultation est limitée à 30 minutes par utilisateur et peut être prolongée si aucun autre utilisateur ne souhaite en bénéficier.

Comment réserver un poste informatique ?

Si les postes sont occupés lors de votre arrivée ou si vous souhaitez programmer votre venue, il est possible de réserver un poste directement sur place à l'accueil, par téléphone ou par courrier électronique.

Puis-je utiliser une clef USB, un CD, un périphérique personnels sur les postes informatiques ?

Pour des raisons de sécurité informatique, notamment les risques de contamination de virus ou logiciels espions, aucun périphérique personnel ne peut être connecté aux postes informatiques du CIRDOC.

Puis-je imprimer des documents depuis les postes informatiques ?

L'impression de documents est possible (voir grille des tarifs). N'hésitez pas à solliciter les agents d'accueil pour vous assister.

Puis-je écouter de la musique, visionner des vidéos ?

Vous êtes bien sûr libre de consulter et visionner tout type de contenus du moment où ils ne contreviennent pas à la loi, aux bonnes mœurs et ne constituent pas une gêne pour les autres utilisateurs de la Mediatèca occitana. Afin de ne pas générer de nuisances sonores, le port d'un casque audio est obligatoire.

Je constate un dysfonctionnement, que faire ?

Merci de signaler aux agents d'accueil tout dysfonctionnement du matériel informatique.

4-3 – L'offre de connexion wifi public

Comment puis-je me connecter en WIFI ?

Adressez-vous à l'accueil de la Mediatèca pour obtenir un code utilisateur temporaire.

Dans les réseaux disponibles, il vous faudra sélectionner le réseau "Wi-Fi Public du CIRDOC"

- Sur PC ou MAC, il vous faudra activer la carte Wi-Fi de votre ordinateur en mode « obtenir une adresse IP automatiquement » (DHCP). Puis après avoir sélectionné le réseau wifi public du CIRDOC, ouvrez votre navigateur pour accéder à internet.
- Sur tablette et smartphone, après avoir sélectionné le réseau Wi-Fi Public du CIRDOC, ouvrez tout simplement un navigateur pour accéder à internet.

Vous êtes seuls responsables de vos équipements personnels

Le personnel du CIRDOC n'est pas habilité ni compétent pour intervenir sur les ordinateurs personnels, tablettes et téléphones des utilisateurs qui devront assurer seuls les paramétrages leur permettant l'accès au réseau Wi-Fi.

En aucun cas le CIRDOC ne pourra être tenu de réparer les préjudices directs et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service par l'utilisateur, le CIRDOC n'étant pas responsable des contenus et services en ligne auxquels accède l'utilisateur.



5 - Tarifs

5-1 - Abonnement

- Gratuité de la carte d'abonnement individuelle, valable pour une durée de un an.
- Adhésion Collectivité, personne publique, entreprise et association
En devenant collectivité, personne publique, entreprise ou association adhérente :
 - **vous bénéficiez des services et outils professionnels :**
 - accueil, visites et activités thématiques dans les locaux de la Mediatèca et/ou de l'Etnopôle ;
 - mise à disposition de fonds et de ressources documentaires pour vos activités et votre réseau ;
 - prêt d'expositions et d'outils d'animation éducative ou culturelle ;
 - mise en œuvre d'actions et de programmations hors-les-murs sur votre territoire ;
 - accompagnement culturel, technique et administratif de vos projets autour de la langue et de la culture occitanes ;
 - aide à la conception de supports de communication en occitan ou de valorisation de la langue et de la culture occitanes sur votre territoire ;
 - mise à disposition de documents d'informations et de sensibilisation autour de la langue et de la culture occitanes ;
 - traduction et correction de supports en occitan à destination de vos publics ;
 - **vous soutenez et participez au développement de nos activités en direction des territoires, des publics et des filières professionnelles**
 - **vous êtes sollicités chaque année sur l'étude de vos besoins et projets afin d'adapter notre offre de service, nos outils et ressources à votre activité.**

Adhésions (annuelles)

- personnes publiques membres de l'établissement public et leurs services : exemptées de cotisation
- associations, communes et établissements publics de - 5'000 habitants, établissements scolaires, entreprises de - de 10 salariés : 45 € / an
- communes, collectivités et établissements publics de 5'000 à 15'000 habitants, universités, entreprises de + de 10 salariés : 150 € / an
- communes, collectivités et établissements publics de 15'000 à 40'000 habitants : 250 € / an
- communes, collectivités et établissements publics de plus de 40'000 habitants : 500 € / an

5-2 - Perte ou détérioration

Perte de carte lecteur

- Premier renouvellement : gratuit
- À partir du deuxième renouvellement (dans la même année) : 1,50€ par carte.

Perte ou détérioration d'un document

En cas de documents perdus ou abîmés, vous devez assurer leur remplacement ou le remboursement de leur valeur. Le CIRDOC vous facturera le prix de renouvellement du document ou d'un document équivalent dans le cas de titres indisponibles ou épuisés.

5-3 - Reproductions

Photocopies et impressions :

- Tarif : 0,10 € / page A4, 0,20 par page A3 ou A4 recto/verso.
- Gratuité : établissements et associations partenaires des activités scientifiques et culturelles du CIRDOC, professionnels contributeurs (donateurs, rédacteurs de contenus, conseillers scientifiques).

Reproduction de documents numériques :

- Tarif : 10,00 € / tranche de 4 Go + prix du support

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'administration du CIRDOC pour l'établissement d'un devis.

5-4 - Services à distance

Prêt entre Bibliothèques (PEB)

Frais d'expédition à la charge du demandeur :

France : 9 € par envoi

Étranger : 19 € par envoi

6 - Précisions sur la charte

6-1 - Tarifs appliqués

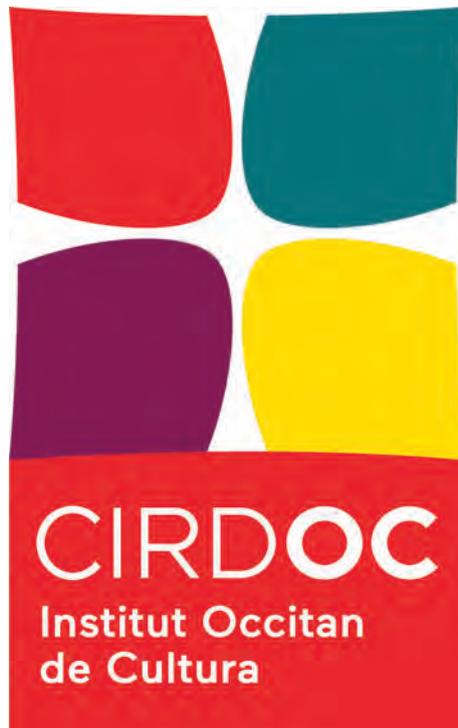
Tous les tarifs mentionnés dans la présente Charte ont été fixés par le Conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle du Centre International de Recherche et Documentation OCcitanes - *Institut occitan de Cultura* ; ayant pris acte par délibération du 7 janvier 2020.

6-2 - Respect de la Charte

Tout usager de la Mediatèca occitana s'engage à respecter la présente Charte. Le personnel de la Mediatèca occitana est chargé, sous la responsabilité du Directeur et/ou Conservateur, de l'application de la présente Charte, dont un exemplaire est affiché en permanence dans les locaux à l'usage du public.

6-3 - Application de la Charte

La présente Charte entrera en vigueur après certification exécutoire par le contrôle de légalité en Préfecture suite à la Délibération d'actualisation de la Charte d'utilisation de la Mediatèca approuvée par le Conseil d'administration de l'E.P.C.C. CIRDOC - Institut occitan de Cultura en date du 7 janvier 2020.



Lo CIRDOC-Institut occitan de cultura es un organisme coadministrat per

